ESTIMATES

Office of the Auditor General of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2002

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/12-2002
ISBN 0-660-62154-1

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering its commitments. The report also associates performance with earlier commitments as well as achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organisation according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5

OR to this Internet address: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Office of the Auditor General of Canada

Performance Report

For the period ending 31 March 2002

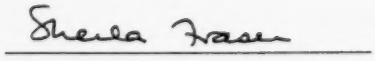

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

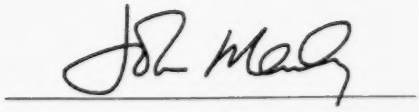

Honourable John Manley, P.C., MP
Minister of Finance

For more information contact:

Communications
Office of the Auditor General of Canada
240 Sparks Street
Ottawa, Ontario
Canada, K1A 0G6

Telephone: (613) 995-3708 or 1-888-761-5953
Fax: (613) 957-0474
E-mail: Communications@oag-bvg.gc.ca
Web site: www.oag-bvg.gc.ca

Table of Contents

Performance at a Glance 1

Section 1—Message from the Auditor General 7

Management Representation 10

Section 2—Context 11

Who we are 11

What we do 12

Who we serve 13

We work collaboratively 14

How we assess the quality of our work 16

Strategies to manage key risks 18

Our people and workplace 19

Modernizing our audit methodology and tools 21

Our sustainable development strategy 22

Renewal of our office space 23

Section 3—Performance 25

Performance measurement and reporting framework 25

What do we do for Parliament? 27

How well did we perform for Parliament? 27

How well did we perform when we audited federal organizations? 33

How well did we communicate our message to the media and the public? 40

What were our unintended impacts? 41

How did we compare with other legislative audit offices? 41

Section 4—Financial Performance 43

Financial tables 49

Financial Statements 53

Section 5—Other Information 67

Crosswalk between the 2001 and the 2002 Performance Reports 67

Statutory reports 67

Methodological endnotes 68

Internet site references 71

Performance at a Glance

This Performance Report reflects a transition period for our Office in terms of performance management and reporting. Last year we introduced our results chain, which describes how we make a difference for Canadians. For 2001-02, we have continued the integration of this results chain in the way we tell our performance story. In future years, we will continue to develop new indicators and baseline measurements for them as well as establishing targets for the ones that are well established.

The following highlights provide an overview of our performance based on the information presently available. These indicators are not the only ones that we report on and are not intended to reflect in a comprehensive manner how our Office is managed.

Highlights of what we do for Parliament

Committees held hearings on 71 percent of our value-for-money audits

We expected that about 60 percent of our 2001–02 value-for-money audits would be the subject of parliamentary committee hearings. Committees held hearings on 71 percent. The hearings covered such topics as recruitment for Canada's future public service, the government-wide management of grants and contributions, the international tax administration, the maintenance of military equipment, the sustainable development management systems, and the environmental health of the Great Lakes and St. Lawrence River Basin.

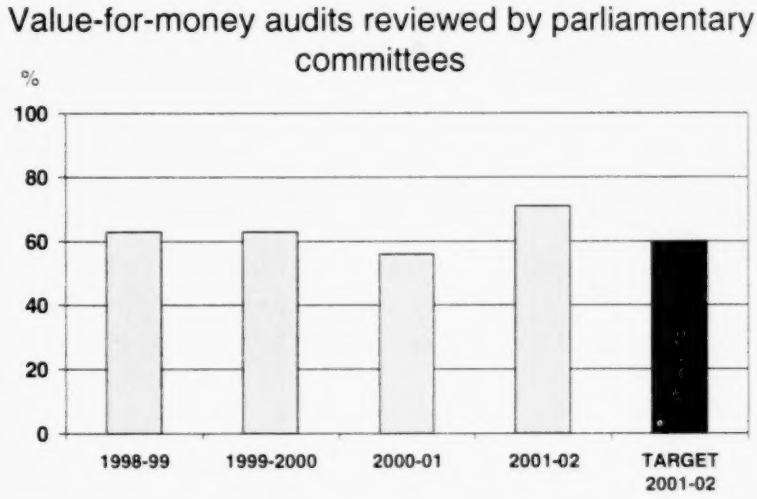

The Standing Committee on Public Accounts endorsed 76 percent of recommendations it reviewed

The endorsement of our recommendations by our primary client, the Standing Committee on Public Accounts, is another indicator of the quality of our work. In order to determine the level of endorsement of our reports, we calculate the percentage of recommendations included in chapters reviewed by the Standing Committee on Public Accounts and

endorsed in its reports to the House of Commons. In 2000–01, our performance was 76 percent.

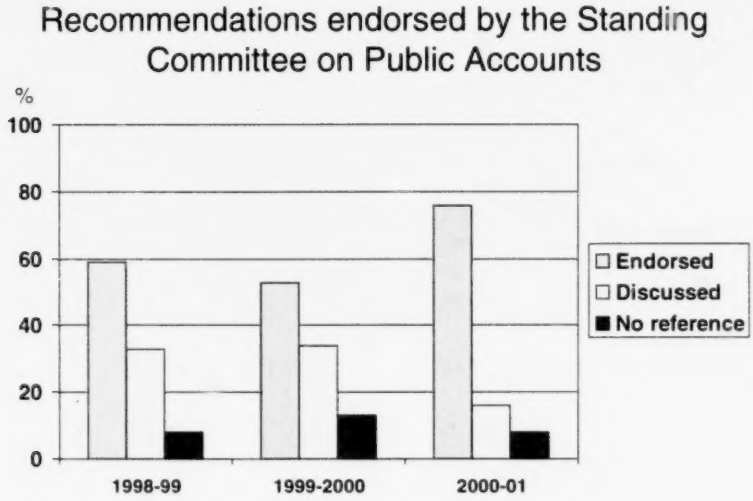

Over half of parliamentarians surveyed agreed that the Office had a positive impact on their committee work

In a survey of parliamentarians we conducted in early 2002, more than half of the parliamentarians agreed that the recommendations and findings of the Office have had a positive impact on their overall committee work. Concerning the recommendations and findings of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, 42 percent of members of the Committee on Environment and Sustainable Development agreed that the recommendations had a positive impact on their work.

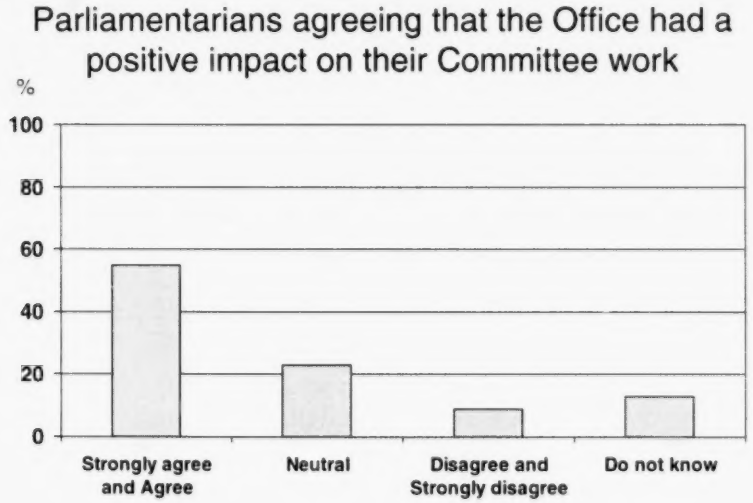

Highlights of what we do when we audit federal organizations

According to organizations where we have conducted value-for-money audits, 24 percent of our recommendations are completed and 49 percent are progressing at a satisfactory pace

Departments have reported to us that recommended action has been taken on one quarter of the recommendations we have made over the past five years and there has been satisfactory progress on half of them. These ratios have been fairly stable in the last three years. For the remaining recommendations, progress has been limited for 21 percent. Six percent were not implemented because of changed circumstances or the organization disagrees with the recommendations. For our recommendations related to the environment and sustainable development, 8 percent were completed and 67 percent were progressing at a satisfactory pace.

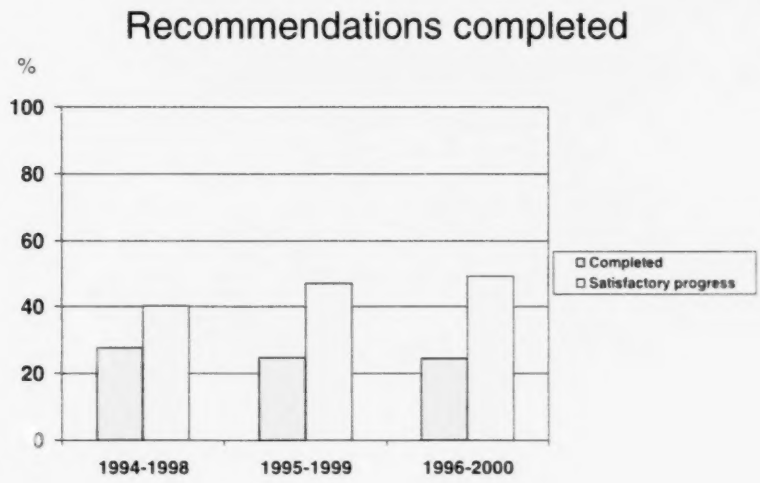

Almost all the organizations we audit indicated that they were satisfied with the findings and conclusions of our annual financial audits of Crown corporations

In our survey of chief financial officers and chairs of audit committees of Crown corporations, an overwhelming majority of respondents, 96 percent, indicated that they were satisfied with our findings and conclusions. As shown in the graph, in previous surveys, the Office also rated high in this respect (83 percent in 1997 and 88 percent in 1999). There is a clear trend toward an increasing level of satisfaction.

Crown corporations satisfied with the findings and conclusions of our annual financial audits

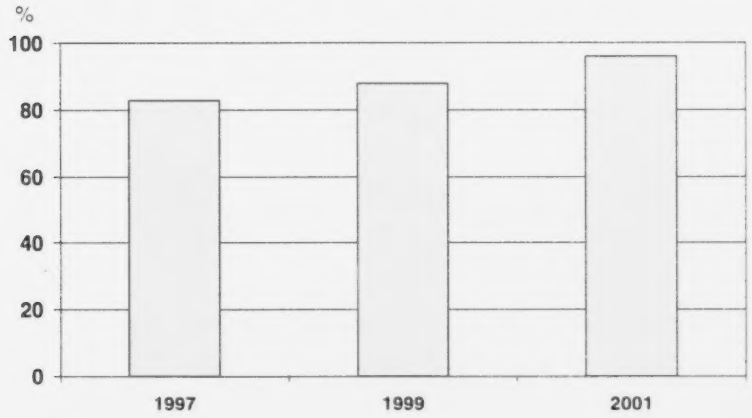

Other highlights in 2001–02

- We examined over 100 financial statements including those of the Government of Canada, Crown corporations, other organizations, and territorial governments.
- We produced 10 value-for-money audits covering topics from the Department of National Defence in-service equipment to heating rebates.
- We produced 11 value-for-money audits on the environment and sustainable development covering topics from the Great Lakes to climate change.
- We completed one special examination on the Canadian Museum of Nature and started eight others, including Atomic Energy of Canada Limited, International Development Research Centre, Great Lakes Pilotage Authority, National Capital Commission, Farm Credit Canada, and Atlantic Pilotage Authority.
- At the request of the Governor-in-Council, we conducted a special audit of Export Development Canada's environmental review practices. We published our report in May 2001.

103-02587/

- In February 2002, we presented a special audit report to the Board of Directors of the Canadian Wheat Board. In addition to our audit of the Board's financial accounting and reporting systems our examination included an assessment of the efficiency, effectiveness and economy of selected management systems and practices.
- Internally, we focussed on several challenges including succession planning, audit technology, and methodology improvements.

SECTION 1

Message from the Auditor General

Sheila Fraser
Auditor General of Canada

Photo by Michael Bedford

I am pleased to submit to Parliament the Performance Report for the Office of the Auditor General of Canada for the period ending 31 March 2002. This report outlines the key results achieved by the Office in the 2001–02 fiscal year.

I am very proud of the Office's many achievements in fulfilling its mandate of serving Parliament and Canadians throughout these 12 months. I share our accomplishments with my distinguished predecessor, Denis Desautels, who ably served as Auditor General from 1 April 1991 to 31 March 2001 and who began many of the Office's ongoing initiatives.

In his last Report on Plans and Priorities, Denis Desautels highlighted a number of important commitments. These included a December 2001 report on a government-wide audit of grants and contributions, an October 2001 report on environmental issues affecting the Great Lakes and St. Lawrence River Basin, the launching of a major project to review our financial audit methodology, and the improvement of our performance measurement and reporting framework.

I am happy to report that we met or made significant progress on these commitments and many more, which are described in some detail within the pages of this report.

As a legislative audit office, we seek better managed federal government programs and greater accountability to Parliament and the Canadian public. We do this by providing Parliament with the information it needs to decide whether or not Canadians are getting value for their tax dollars.

One key measure of how well we are performing is the degree to which our recommendations are implemented by the federal government bodies we audit. Through a database, we track the steps departments and agencies report they have taken to implement our recommendations. For the recommendations issued during the period 1996–2000, for example, our database shows that departments reported having completed the recommended action on a quarter of our recommendations and having made satisfactory progress on half of them.

In 2001–02, we began work on a new Status Report that is devoted entirely to follow-up of previous recommendations and which will be introduced in the fall of 2002. This report will focus on issues that are systemic, timely, relevant, carry the highest risk, and are, in

our view, of continuing interest to parliamentarians. This report will be one of the four reports that I provide annually to the House of Commons.

Another important measure of our performance is how helpful parliamentarians consider our audits to be in holding the government accountable for its use of public funds. To find out how we are perceived by our key clients, we conducted a survey of members of Parliament in 2001–02. Overall, we found a high degree of understanding and support for the role of the Office of the Auditor General, although we need to increase our efforts to inform parliamentarians about the valuable environmental auditing work being done by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, Johanne Gélinas, and her team.

The Office also saw significant results in several other areas. Beginning in December 2001, we embarked on a strategic planning exercise designed to prepare us for change in the years ahead. The result was a plan that paints a picture of what we seek to achieve in the next ten years and how we will work together to achieve it. My goal was to create a shared vision of the future where the commitment and involvement of many individuals will be a driving force for change.

The basis of the strategic plan is a vision and a set of values to guide our work. Our vision is to promote accountable government, an ethical and effective federal public service, good governance, sustainable development, and the protection of Canada's legacy and heritage. We also strive to be widely respected for the quality and impact of our work.

As we go about our work, we uphold certain important values. We are committed to serving the public interest and to maintaining independence, objectivity, excellence, and a respectful workplace. We conduct ourselves with honesty and integrity to promote confidence in our work and we aim to be a model organization within the federal government. These values are backed by a rigorous quality management framework that covers all our product lines, professional standards reviews of our work by provincial institutes of chartered accountants, internal audits, and external reviews.

In our strategic plan, we have also identified critical short-term challenges that relate to how we plan, conduct, and report our work. These include investing in the audit methodology and tools that we employ and providing a better place to work for our greatest asset, our people. Accomplishing these short-term objectives will result in a better alignment of our practices and behaviours with our vision and values, and provide a solid foundation for moving forward.

As part of the strategic plan, we identified five areas to serve as the focus of our audit work during my term: accountability to Parliament, effective public service, Aboriginal issues, the well-being of Canadians, and legacy and heritage issues.

The first two focus areas are fundamental to the very existence of the Office and are long established areas of work. The last three focus on individuals and relate to the government's agenda to improve the well-being of Aboriginal people and contributing to the well-being of Canadians by focussing on government programs that affect their quality of life. The last takes a longer term perspective, and expresses our dedication to contributing to the well-being of future generations of Canadians.

Defining key focus areas will enable us to direct our energies more effectively in planning our work, better integrate our efforts and determine how well we are meeting our goals. In the future, the Office will report on these focus areas to make Parliament and Canadians aware of how well we are progressing in each of them. Our mandate is to serve Parliament, and by doing this well, we also serve the well-being of all Canadians.

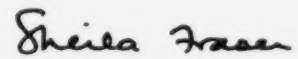

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Management Representation

I submit, for tabling in Parliament, the 2001–02 Performance Report for the Office of the Auditor General of Canada.

To the best of my knowledge the information:

- presents fairly the Office's performance;
- is consistent with the disclosure principles contained in the Preparation Guide for Departmental Performance Reports 2002; and
- is based on suitable and sound underlying Office information and management systems.

The quality of data or any limitation regarding their interpretation are disclosed as appropriate within the Report.

In addition, while the information presented is complete and accurate, the Office continues to develop both its financial and non-financial indicators to better tell its performance story.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used to prepare the Performance Report.

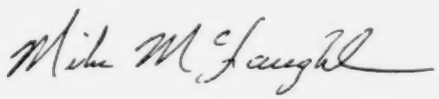

Michael J. McLaughlin, CMA
Deputy Auditor General and
Senior Financial Officer
16 September 2002

SECTION 2

Context

Who we are

On 31 March 2001, Denis Desautels completed his mandate as Auditor General of Canada. On 1 April 2001, Sheila Fraser, who was already occupying the position of Deputy Auditor General, was asked to act as the interim Auditor General until the 10th Auditor General was named. On 31 May 2001, the Prime Minister of Canada appointed Sheila Fraser as the Auditor General of Canada.

With the appointment of Sheila Fraser, the leadership team of the Office of the Auditor General adjusted its vision and values statements to reflect its orientation for the next ten years.

Our vision

An independent audit office serving Parliament and the well-being of Canadians, widely respected for the quality and impact of our work.

We promote

- accountable government,
- an ethical and effective public service,
- good governance,
- sustainable development, and
- the protection of Canada's legacy and heritage.

We do this by

- conducting independent audits and studies that provide objective information, advice, and assurance to Parliament, government, and Canadians;
- working collaboratively with legislative auditors, federal and territorial governments, and professional organizations; and
- providing a respectful workplace in which our diverse workforce can strive for excellence and realize their full career potential.

Our values are:

- Serving the public interest
- Independence and objectivity
- Commitment to excellence
- Respectful workplace
- Trust and integrity
- Leading by example

The Auditor General is independent of the government of the day, and is appointed for a 10-year period. The Auditor General has the right to ask the government for any information required to do the job as outlined in the *Auditor General Act*. Moreover the Auditor General submits reports directly to the House of Commons, through the Speaker.

The Auditor General also identified five areas that the Office will focus on during her ten-year term. These areas form an integral part of our strategic plan and assist us in planning our audit work. These focus areas reflect our role in providing members of Parliament with objective information to help them examine the government's activities and hold it to account for its stewardship of public funds. They also place special emphasis on improving the government's financial condition, accountability, and financial management as well as public service renewal and management. They take into account Results for Canadians, the Government of Canada's commitment to modernizing government management in order to respond to Canadians' changing expectations and priorities.

Exhibit 1—Our focus areas

Accountability to Parliament	To assist Parliament in its work related to the authorization and oversight of government spending and operations.
Effective public service	To assess whether the key resources of government, its people, technology, and financial resources, work together to achieve results for Canadians.
Aboriginal issues	To contribute to the well-being of Aboriginal people by focussing on the social, economic, and environmental conditions that they face.
Well-being of Canadians: health, safety, security, and the environment	To contribute to the well-being of Canadians by focussing on government programs that affect their quality of life.
Legacy and heritage	To assess whether the financial, physical, human, social, cultural, and natural capital that we have inherited, and that defines us as Canadians, is available for future generations.

The 1995 amendments to the *Auditor General Act* established the position of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development within the Office of the Auditor General of Canada.

The first two focus areas, accountability to Parliament and an effective public service, are fundamental to the existence of the Office and are long established. The last three areas relate directly to individuals and, while we have carried out audits in each area, we are now attempting to take a more focussed, integrated, and coherent approach. All three reflect our responsibilities for the environment and sustainable development.

What we do

Parliament and the Canadian public are most familiar with our financial audit of the summary financial statements of the Government of Canada, and periodic reports of the Auditor General to the House of Commons. However, our audit work is more extensive and includes:

- value-for-money audits, including audits on environment and sustainable development;

- financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations;
- audit of the summary financial statements of the Government of Canada;
- environment and sustainable development monitoring activities, including the petition process;
- special examinations of Crown corporations; and
- assessments of agency performance reports.

Who we serve

Our primary responsibility is to Parliament, and our relationship with parliamentarians is key to our effectiveness. We assist Parliament in its work related to the authorization and oversight of government spending and operations.

The Standing Committee on Public Accounts, the Standing Committee on Environment and Sustainable Development, the Senate National Finance Committee, and other parliamentary committees play a crucial role in helping promote accountability, good management practices, and sustainable development. They question senior departmental officials and hold hearings to review our audit findings. Committee hearings are an important means to promote awareness and understanding of the issues covered in our reports. Hearings also help gain departmental and agency commitment to implement our recommendations.

After the hearings, the committees may report and make recommendations to the government. The audited departments and agencies are generally expected to report back on what they have done in response to the recommendations. We monitor the implementation of the committees' recommendations, as well as of our own.

In serving Parliament, we believe that it is important to seek feedback from its members. During 2001–02, we conducted a survey of members of Parliament, including the Standing Committee on Public Accounts and the Standing Committee on Environment and Sustainable Development. We surveyed their understanding of our Office, our credibility, and our performance, and learned about issues they would like the Auditor General to address in the coming years. The survey results provided us with some positive indications of the relevance and usefulness of our work and highlighted areas for improvement. We describe them in the following sections.

In addition, we report to the boards of directors of Crown corporations on the results of our annual financial statement audits and special examinations.

We work collaboratively

We work collaboratively with legislative auditors

We participate actively in the activities of the International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI), the professional organization of approximately 180 national audit offices from around the world. In 2001, INTOSAI recognized the Office for its important contributions to public sector auditing.

The Office contributes to INTOSAI by participating on a number of its committees and working groups. These include the Committee on Information Technology Audit, the Public Debt Committee, the Sub-Committee of the Auditing Standards Committee that deals with supreme audit institution independence, and the Environmental Working Group.

Since fall 2001, the Auditor General has chaired the Environmental Working Group. The Group assists audit offices around the world in acquiring a better understanding of the issues involved in environmental auditing by developing guidelines, methodologies, and training programs. We also encourage joint audits and facilitate exchange of information and expertise.

We also chair the Independence Sub-Committee. Our goal is to define more precisely what an independent national audit office should look like and then bring this to the world congress of supreme audit institutions in fall 2004.

The Auditor General also participates each year in an informal global working group in which the Auditors General from G7 countries and other selected countries meet to discuss strategic plans and issues of mutual concern.

We also play an active role in the training of legislative auditors from developing countries. Working with the CCAF-FCVI Inc. (formerly known as the Canadian Comprehensive Auditing Foundation) and with funding from the Canadian International Development Agency, we run an annual nine-month training program for auditors from developing countries. This year we trained four individuals from Bangladesh, Brazil, Nepal, and Tanzania. Two others from Senegal and Tunisia received training in the Quebec Auditor General's office.

We are a member of the Canadian Council of Legislative Auditors, which comprises the ten provincial auditors general or provincial auditors and the federal Auditor General. The Council exists to

- share and exchange information and experience on matters of mutual concern;
- encourage and support development of audit methodology, practices, and professional development; and
- improve the quality and performance of legislative auditing in Canada.

An example of a collaborative initiative with the Council is the joint audit work on health indicators. In September 2000, the First Ministers directed provincial and federal governments to report publicly on certain health indicators. Legislative auditors are providing third-party verification of data presentations.

We work collaboratively with federal and territorial governments

In the three territories, we work with government officials and the management of territorial corporations to identify issues of mutual concern, improve systems and processes, and promote improved public accountability.

We work collaboratively with federal government departments and agencies on a wide range of issues and initiatives to improve accountability and public sector management. For example, over the past year we collaborated with the Treasury Board of Canada Secretariat on its financial information strategy. We have also worked with the Secretariat on internal audit policies, and we participate on an ongoing basis with the internal audit community in general.

For the past year, the Office has been collaborating with the Secretariat to develop a Managing for Results Transition Model that departments can use to assess their progress toward results-based management. This is intended to help departments identify strengths and weaknesses in managing for results and assist them in developing action plans for improvement. The model is being developed with the help of a departmental advisory committee and a number of individuals in several departments. The model is being piloted in several departments during the summer and fall of 2002 and joint publication is planned for 2002–03.

Exhibit 2 – Lessons Learned

In January of 2002, the Canada Customs and Revenue Agency advised our Office that they had discovered an error in the financial recording of T3 returns of mutual fund trusts.

The problem appears to have originated in the design of the T3 Trust Tax Return and may go back as far back as 1972. The provincial share of gross income taxes pertaining to mutual fund trusts was properly allocated to provinces; however, as a result of the error, the related provincial share of the capital gains refunds were not properly distributed. This had no direct effect on individual taxpayers, but affected the allocation of assessed income taxes between the federal and provincial governments. This resulted in higher payments to the provinces by the Government of Canada.

Several factors contributed to this problem. First, the error in the Agency's recording processes occurred; second, controls and reviews by the Agency and the Department of Finance did not reveal the problem; and third, our audit work did not detect the error. Since an audit cannot look at every transaction, a process of selection must take place. Our recent audit work focussed on changes in systems and accounts. To the best of our knowledge, neither this account nor the T3 form had changed since our audits began in the mid-1980s.

We expect that each of the federal organizations involved will treat this as a lesson on financial accounting control and reporting and the collection of taxes on behalf of provinces, territories, and others. For our part, we intend to add some of the specified audit procedures we have subsequently designed and completed as part of our T3 work to our ongoing financial audit work. We will also continue to work closely with the provincial auditors in ensuring the audit needs of the provinces are fully considered.

We work collaboratively with professional organizations

A number of our employees are involved with national and international standards setting bodies, and other professional organizations that are engaged in the advancement of legislative auditing. In addition, the Auditor General is a member of the Public Sector Accounting Board of the Canadian Institute of Chartered Accountants, which develops public sector accounting standards. Other Office members participate on various Institute

committees such as the Assurance Standards Board and the Assurance Services Development Board. We also have employees participating on standard-setting bodies dealing with environmental management, auditing and performance evaluation. Internationally, one of our employees sits on the Public Sector Committee of the International Federation of Accountants, which sets standards for public sector accounting and reporting.

Our employees also participate actively in many more professional organizations, contributing to the improvement of legislative auditing, such as the Canadian Evaluation Society, CCAF-FCVI Inc., the Financial Management Institute, and the Institute of Internal Auditors. We are also involved with a number of international bodies, including the Panel of External Auditors of the United Nations.

How we assess the quality of our work

The quality of our work is of utmost importance to us. As a legislative audit office, we maintain our credibility by adhering strictly to professional auditing standards and best practices. Our Professional Practices Group conducts reviews of our audit operations, internal management, and administration activities to ensure that we conform to standards and policies and to identify areas for improvement.

An audit committee plays an oversight role on key aspects of quality and internal control, and approves plans for internal audits and reviews. The committee is made up of senior office employees and is chaired by an external member from the private sector.

The audit committee met four times during 2001–02. It reviewed and suggested improvements to the Office's financial statements and recommended their approval to the Auditor General. The committee examined and provided advice on the Office's draft Report on Plans and Priorities and its draft Performance Report. The committee also reviewed the findings from several practice reviews and internal audits.

The quality of our audit work

Internal practice review

We have implemented a quality management framework that covers all of our audit product lines, including financial audits, value-for-money audits, and special examinations.

The reviews of financial audits focus mainly on the effective application of the quality management framework, ensuring compliance with legislative requirements, professional standards, and Office policies. In 2001–02, the Professional Practices Group reviewed four financial audits and reported no significant shortcomings. They identified a number of areas for improvement: auditing capital assets and authorities, placing reliance on internal audit, integration with special examination work, audit documentation, and timely consultation with specialists.

In its review of six value-for-money audits reported in 2000, the Professional Practices Group found no significant deficiencies. These reviews focussed on compliance with our value-for-money audit policies, and the effective implementation of our quality management framework. The review identified strong practices in such areas as external consultation and professional development. However, it also noted opportunities for improvement, such as acquiring more appropriate resources to perform audits, consulting more effectively with internal subject matter specialists, and strengthening documentation supporting audit findings and conclusions.

Professional standards reviews

The provincial institutes of Chartered Accountants periodically perform professional standards reviews of the Office's annual financial auditing practice. These reviews are part of the requirements for certification relating to training chartered accounting students. Each of our five regional offices and our Ottawa office, are subject to professional standards reviews every three to five years depending on the individual provincial institute's requirements. Each of the offices has been reviewed in the last three years and the reviews found the requirements for certification were being met and that professional auditing standards were being followed in all cases.

External review

We are committed to a regular and ongoing external assessment of our audit quality management framework to ensure its continuing appropriateness and effectiveness.

In 1999, an external audit of our quality management framework for the financial audit practice provided assurance that we had conducted financial audits in accordance with legislative requirements, professional standards, and Office policies. The results of this review, which was conducted by a public accounting firm, were reported to Parliament in our 1999–2000 Performance Report.

We are now planning for an external review of the quality management framework as it applies to our value-for-money audits, and we expect this review will be completed in 2004.

The quality of our business processes

Internal audit

The Professional Practices Group has completed its review of the Office's professional services contracting function as part of a multi-year plan to review all significant management and administrative activities. Its objective was to assess whether the contracting function was being managed in accordance with the Office's policy on contracting services.

The reviewers concluded that the contracting function is processing professional services contracts in a complete and efficient manner, and in accordance with Office policy.

Strategies to manage key risks

Although it is difficult to foresee all of the Office's challenges and opportunities over the long term, we can identify some significant external and internal business risks. We will describe the impact of these risks on our work plans, in greater detail, in our 2003–04 Report on Plans and Priorities.

Exhibit 3—External and internal business risks, impact on work, and strategies

Risks	*Impacts*	*Strategies*
External Business Risks		
Erosion of parliamentary control – The government is creating organizations with new governance arrangements and accountability structures that may limit the nature and extent of parliamentary control.	Large sums of money are moving into organizations not audited by legislative auditors, such as the Foundation for Innovation, the Millennium Scholarship Foundation, and airports.	We will continue to make our views on the risk of decreased accountability for public funds known to Parliament and government officials.
Decentralization of government accounting – The government's introduction of its financial information strategy, including full-accrual accounting on a decentralized basis, has created enormous implementation challenges for departments and agencies.	The audit effort required to assess the implementation of the strategy has increased significantly. In addition, we may be called upon to audit the financial statements of individual departments.	We have studied the impact of auditing departmental financial statements and have acquired new methodology and tools to audit more effectively.
Technology change – Technology changes in the environment in which we audit are rapid and ongoing. The government is committed to improving program delivery by means of the Internet, such as Government Online. As well, departmental management systems are increasingly sophisticated.	These changes are affecting how and in what form we acquire data and information from departments and agencies, as well as the technology and tools we use to audit them efficiently and effectively.	We have acquired and are implementing new technology and electronic tools to increase information and knowledge sharing and to make our work more efficient and effective.
Changing expectations and priorities of Canadians – Canadians' expectations of the federal government are constantly changing. Demographics, increasing pressures of globalization, environmental issues, ethics and values are affecting Canadians' expectations for their governments.	The federal government consults with Canadians on their expectations and priorities, and responds with efficient and effective programs to meet these needs.	In addition to assessing the efficiency of systems and procedures, we want to provide parliamentarians with information on program results. To assist us in planning and reporting our audit work the Auditor General has identified five focus areas.
Internal Business Risks		
Recruitment and retention – We must be able to attract and retain highly skilled auditors. There is increased competition for employees with the knowledge and skills we require to fulfill our mandate.	Without the required number of well-trained and motivated employees, we will be unable to deliver the expected number of high quality audit products. The high market demand can also result in higher employee turnover.	We are aggressively marketing the advantages of working with our organization. We are focussing more attention on training and development and work-life balance in an effort to retain employees. We have also implemented a comprehensive succession management and leadership development program.

Exhibit 3—External and internal business risks, impact on work, and strategies (continued)

Risks	*Impacts*	*Strategies*
Quality of our work – If Parliament and Canadians do not respect and trust the quality of our work, then we cannot maintain our credibility and impact.	Any decrease in the credibility of our work and the respect in which the Office is held affects our ability to recruit and retain employees, secure necessary levels of funding and, most importantly, provide parliamentarians with valued information and advice.	We are constantly striving to improve the quality of our work. We are implementing new audit methodology, technology, tools and training to respond to the changing needs of the audit profession. We are planning for an external review of our value-for-money audit practice to provide independent assurance that our policies and practices result in audits of a consistent high quality.
Appropriate funding – To maintain our independence, the appropriate level of funding for the Office must be determined in an objective manner that is not influenced by those we audit.	The existing process for arriving at our funding level is not sufficiently independent and impartial to ensure that our budget is appropriate for meeting Parliament's expectations.	We are discussing alternative funding mechanisms with the Treasury Board Secretariat.

Our people and workplace

We are committed to providing a respectful workplace in which our diverse workforce strives for excellence and is able to realize their full potential. We employ approximately 560 employees in offices in Ottawa, Vancouver, Winnipeg, Edmonton, Montreal and Halifax. We recruited 17 trainee accountants during 2001–02, who are studying to become accountants with the designation of Chartered Accountant, Certified General Accountant, or Certified Management Accountant. We also recruited four recent graduates with graduate degrees seeking experience in value-for-money auditing. We employ experienced people with post-graduate degrees from a wide range of professional backgrounds and disciplines such as statistics, economics, engineering, law, social and environmental sciences, public administration, human resources, and information technology. We have a curriculum for the professional development of all employees. We supported secondments and executive interchange to encourage employees to further their career development opportunities. To this end, we had 8 secondments within the Office and 46 secondments outside the Office.

Employment equity is an underlying value of our Office. We are committed to ensuring equal opportunity in the workplace for all employees. Exhibit 4 presents our employment equity results.

Exhibit 4—Representation of designated groups at 31 March 2002			
Employment equity designated group	**Actual %**	**Workforce availability % (WFA)**	**Representation as percent of WFA**
Women	52.6	46.4	100.0
Persons with disabilities	2.1	6.3	33.3
Aboriginal peoples	1.6	2.1	76.2
Persons in a visible minority group	6.2	10.3	60.2

The Office views its people as very important to its continued vitality and success. The renewal of our human resources is a challenge for the coming years. We must recruit, train, and retain diverse employees. We are concerned that a significant number of our employees, including our management group, are going to retire in the next several years. From 2003 through 2010, we expect that 56 of our 170 managers will retire.

Exhibit 5—Number of projected management retirements (currently 170 managers)

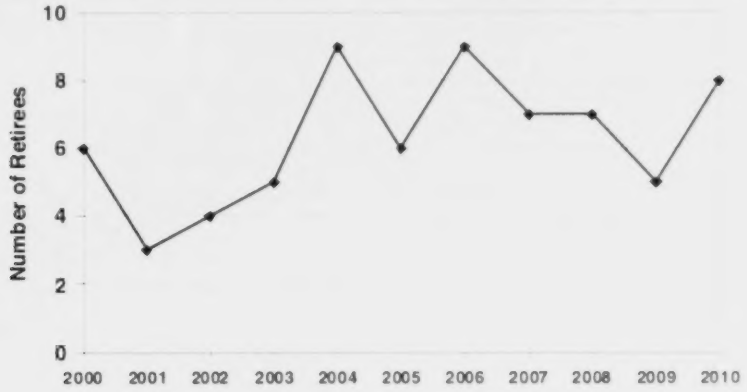

We have a plan in place to prepare our employees to take on greater responsibilities and fill critical positions as senior professionals and managers retire over the next two to seven years. In addition, we have developed a recruitment strategy which includes the use of advertising campaigns and recruitment agencies. We have also implemented an online application system. Furthermore, we are building closer ties with universities to increase our recruitment of trainees and recent graduates.

In preparing our retention plan for next year, we have reviewed some programs and addressed a number of issues identified. For example, we reviewed salaries for audit professionals, our orientation program, and our rewards and recognition program. We have identified key retention issues through focus groups composed of audit professionals, and our audit services group. Exit interviews have also been of assistance.

We offer training activities for our management, professional, and audit services employees. Courses are offered in financial and value-for-money audits, communications, human resources management and orientation. All courses are evaluated by participants and are generally well rated. The total average number of professional development and training days received by employees at all levels is 6.4 days: managers received 7.6 days, audit professionals received 6.7 days, and audit services employees received 4.7 days. These figures are very similar to the previous year.

We have designed and offered a new course to provide audit report authors with plain language writing techniques to make sure their message is delivered effectively. This year, we have also assessed the training needs of our audit services employees. New courses will be piloted in 2002–03.

Modernizing our audit methodology and tools

Our modernization of audit methodology and tools recognized that we need significant changes in our audit planning process, our approach to compliance with governing authorities, and to financial auditing. In 2001–02, we have significantly advanced our methodology in all three areas. We developed a risk-based, integrated methodology to determine audit priorities, piloted it with a number of organizations, and updated it based on what we learned. We also updated our financial auditing methodology to encourage greater reliance on internal controls that address high-level business risks. A major integrating factor was the acquisition of new technology to automate, integrate, and standardize these activities. Training for all employees and implementation of the methodology will begin in fall 2002. We expect these changes will help us deliver better and more efficient audits.

Special examinations of Crown corporations are submitted to their board of directors every five years. Following our audit of governance in Crown corporations (chapter 18, 2000), we have prepared a guide to examine the role and performance of boards of directors as part of the scope of the special examinations.

We continue to invest in knowledge management, using modern technologies to capture and share knowledge more effectively across audit teams and audit services. A Knowledge Management Group has been established, combining the knowledge centre, library and records, with a project team to help implement knowledge-based initiatives. We are continuing to make progress in the following areas

- knowledge about how to do the work, including continued support of methodology, audit tools, and techniques such as the Advancing Audit Practices Project;
- knowledge about the organization, including an organizational database, research resources, and expanded knowledge of the organization delivered through the Intranet; and
- knowledge about current developments, including media monitoring, and other library services.

Our sustainable development strategy

Exhibit 6—Sustainable development management performance measures

Performance measures	1999–2000 Actual	2000–01 Actual	2001–02 Target [1]	2001–02 Actual
Our Audit Work				
Percentage of value-for-money audits and percentage of special examinations that integrated environment and sustainable development issues	36%	27%	30%	52%
Other work related to our mandate				
Number of petitions coordinated by the Commissioner per year	2	5	no target[3]	28
Our day-to-day activities				
Total consumption of paper per employee per year (pages) [2]	8,842	8,723	8,549[4]	8,728
Dollar value of consumable supplies (excludes furniture and equipment) per employee	-	-	Establish baseline	$394.51
Our human resources activities				
Number of learning events held that relate to environment and sustainable development awareness and training	-	7 sessions	7 per year	5 sessions
Ability of Office employees to recognize sustainable development related audit issues	-	-	Establish baseline	96%[5]

(1) Target calculated from December 2000 (revised) Sustainable Development Strategy or past reports on plans and priorities.
(2) Based on a three-year rolling average.
(3) Just tracking the number of petitions.
(4) Target is a two percent reduction from previous year's actual.
(5) Based on results of bi-annual Envirosurvey (23 percent to a significant extent and 73 percent to some extent).

Our audit work

The percentage of value-for-money audits and special examinations that integrated environment and sustainable development issues rose from 27 percent to 52 percent. This increase should be viewed cautiously, as the number of audits that integrated environment and sustainable development issues remained the same. The reason for the percentage increase is that the total number of audits published fell from 44 to 22 during 2001–02. During this same period, we conducted one special examination that did not include environmental issues. There was no comparative measure for special examinations in the prior year.

We are in the process of amending our value-for-money audit methodology, which will require audit teams to consider whether environmental or sustainable development issues are important to the subject being examined.

Other work related to our mandate

The Commissioner of the Environment and Sustainable Development is responsible for handling environmental petitions on the behalf of the Auditor General of Canada. The environmental petitions process provides a formal means for Canadians to bring their concerns about environmental issues to the attention of federal ministers and departments and obtain a response. The Commissioner co-ordinates the process, monitors responses, and makes sure that the questions Canadians raise are addressed by federal ministers and their departments. For the year ending 31 March 2002, the Commission received 28 petitions. Excluding the pending petitions, 72 percent of the departmental responses were made within the prescribed timeframe.

Our day-to-day activities

While the two performance measures referred to in Exhibit 6 are important to how we conduct our business, they have less potential for impact on sustainable development than our audit activities. Consequently, we will continue to monitor our performance and take corrective action when required.

Our human resources activities

We conduct an Envirosurvey every two years to obtain the feedback of our employees and measure their views. In 2001, we added the following question to the survey: "To what extent do you believe you are able to recognize environment-related audit issues?" Ninety-six percent of respondents felt that they would be able to recognize environment-related audit issues to some or a significant extent. For more information on the Envirosurvey, see item 1 in Section 5—Our Methodology.

In 2001–02, we started work on developing a practice guide for auditors that will help them when considering and auditing environmental issues. This guide is expected to be completed in 2002–03.

Renewal of our office space

Working with Public Works and Government Services Canada, we are renewing the office space for employees of our Ottawa office. The cost for the acquisition of furniture and other equipment paid by the Office is estimated at $3.5 million and the Treasury Board has provided $3 million of this amount in special funding. In January 2002, construction began on two of the four floors we occupy at the C.D. Howe Building.

SECTION 3

Performance

Performance measurement and reporting framework

Our achievements include our strategic outcomes. The Office uses a results chain to describe these and to show the difference we make for Canadians (see Exhibit 7). The results chain links our outputs of audits, opinions, information, and advice to our strategic outcomes of better managed government programs and improved accountability to Parliament and the public. It also describes the various stakeholders and their contributions to improving government operations.

Exhibit 7—Results chain

End outcomes (long term)	
We contribute to better managed government programs and better accountability to Parliament and the public	• Public has confidence in government institutions. • Good governance and an accountable government. • There is progress toward sustainable development. • Programs are effective and efficient. • Departments report to Parliament on their performance with credible financial and non-financial information.

Intermediate outcomes (medium term)	
Audits and studies are relevant to and result in a better informed Parliament, our client	• Parliamentarians consider accountability, value-for-money, compliance with authorities, and environmental and sustainable development consequences in their legislative and oversight work. • Parliamentary committees endorse Office recommendations. • Parliament appropriately reflects the intended messages in debates.
Audits and studies are relevant to federal departments, agencies, Crown corporations – who are our stakeholders	• Organizations we audit implement our recommendations and use best practices. • Organizations we audit integrate environmental and sustainable development considerations into decision-making. • Organizations we audit comply with authorities and adhere to financial reporting standards. • Our presence has a deterrence effect. • Organizations we audit appropriately reflect the intended messages in their responses to our recommendations.
Audits and studies result in a better informed media and public	• The public and media appropriately reflect the intended messages.

Exhibit 7—Results chain (continued)

Immediate outcomes (short term)

Support for our role and its work is maintained.	• Clients and stakeholders perceive information and audit process as useful • Organizations we audit accept findings and recommendations • Financial and value-for-money audits result in increased confidence in information and systems by senior management, boards of directors, and parliamentarians
Clients and stakeholders are engaged in the audit process.	• Unintended impacts are minimized • Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues reported • Management, audit committees and boards of directors engage in understanding audit reports and follow up on issues reported

Outputs (what we deliver)

- Audits, opinions, information, and advice produced in accordance with professional standards and quality management framework
- Human and financial resources are managed wisely

10 Value-for-money audits	over 100 Financial audits of Crown corporations, territorial governments and other organizations	Financial audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada	11 Audits of environment and sustainable development activities	1 Special examination of Crown corporations	3 Assessments of agency performance reports	41 Parliamentary hearings and briefings

Activities (what we do)

Conduct Value-for-money audits	Conduct financial audits of Crown corporations, territorial governments and other organizations	Conduct financial audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada	Monitor environment and sustainable development activities	Conduct special examinations of Crown corporations	Conduct assessments of agency performance reports	Professional practice

Inputs (our resources)

$36.2 M	$15.2 M	$4.6 M	$2.4 M	$2.3 M	$1.0 M	$6.2 M

total cost of operations $ 67.9 Million (including 519 full-time equivalent employees)

In the following sections, we present results for a number of the strategic outcomes outlined in the results chain. These results are broken down into what the Office does for Parliament and the organizations we audit.

What do we do for Parliament?

Parliament is the primary client of the Office. We assist and support Parliament with its work of authorizing and overseeing government spending and operations. We pursue work in the areas of financial and performance reporting, accountability, and compliance with governing authorities. As well, we work closely with parliamentary committees to assist them in carrying out their work.

As is shown in the results chains, the nature and quality of the services that we provide are contributing to ensure that, in the short-term

- parliamentary committees are engaged in hearings or briefings on issues reported,
- parliamentarians have an increased confidence in information and systems, and
- parliamentarians perceive the information and the audit process as useful.

We also work to ensure that, in the medium-term

- parliamentarians consider accountability, value-for-money, compliance with authorities, and environmental and sustainable development consequences in their legislative and oversight work; and
- parliamentary committees endorse our recommendations.

How well did we perform for Parliament?

Engaging Parliament

Immediate outcome: *Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues reported.*

Results: We participated in 41 parliamentary committee hearings and briefings.

Parliamentary committees have reviewed 71 percent of our value-for-money audits.

Exhibit 8 – Impact of Office work on Parliament

Number of hearings and briefings in which the Office participated

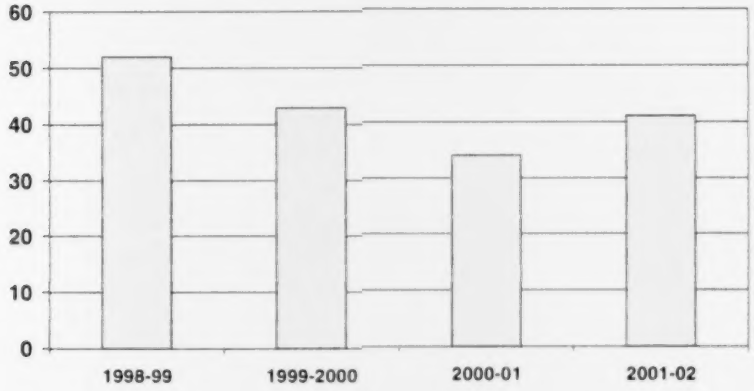

Value-for-money audits reviewed by parliamentary committees

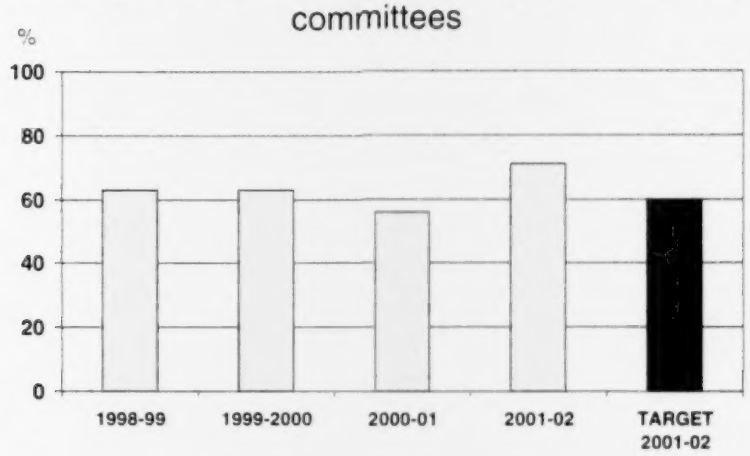

Parliamentary hearings indicate that parliamentarians are interested in seeking resolution of the issues reported. The Office participated in 41 hearings and briefings in 2001–02, which is up from 34 in 2000–01. Three audits by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development resulted in hearings. Seven of the hearings also focussed on environmental issues. Some hearings also focussed on our audit of the Public Accounts of Canada.

We expected that about 60 percent of our 2001–02 value-for-money audits would be the subject of parliamentary committee hearings. Committees held hearings on 71 percent. The hearings covered such topics as recruitment for Canada's future public service, the government-wide management of grants and contributions, the international tax administration, the maintenance of military equipment, the sustainable development

management systems, and the environmental health of the Great Lakes and St. Lawrence River Basin.

Our performance of 71 percent in 2001–02 appears to be an improvement when compared with our previous year's performance of 56 percent. For more information on these indicators, see item 2 in Section 5—Methodological Endnotes.

Impact on Parliament's confidence

Immediate outcome: *Financial and value-for-money audits result in increased confidence in information and systems by senior management, boards of directors, and parliamentarians.*

Result: 67 percent of parliamentarians consider that the Office's regular examination of the Public Accounts of Canada and financial statements increases the public's confidence in the government's finances.

Source: *Survey by the Office of members of Parliament and Standing Committees on Public Accounts and on Environment and Sustainable Development, 2002*

We conducted an extensive survey of parliamentarians to find out how one of the Office's key clients perceives and gauges our performance. Generally, there were no significant differences between responses from Government and Opposition Members. A number of performance indicators used in this section were extracted from this survey.

One of our immediate outcomes is to ensure that parliamentarians have an increased confidence in information and systems. In our survey, we asked parliamentarians if they consider that the Office's regular examination of the Public Accounts, or financial statements, increases the public's confidence in the government's finances. Two parliamentarians out of three agreed that it did. For more information on our survey of parliamentarians, see item 3 in Section 5—Methodological Endnotes.

Usefulness to Parliament

Immediate outcome: *Clients and stakeholders perceive the information and the audit process as useful.*

Results: 55 percent of parliamentarians consider that the recommendations and findings of the Office have had a positive impact on their specific committee work.

42 percent of members of the Committee on Environment and Sustainable Development consider that the specific recommendations and findings of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development have had a positive impact on their work.

Source: *Survey by the Office of members of Parliament and Standing Committees on Public Accounts and on Environment and Sustainable Development, 2002*

Exhibit 9 – The impact of the Office on parliamentary committees

Parliamentarians agreeing that the Office had a positive impact on their committee work

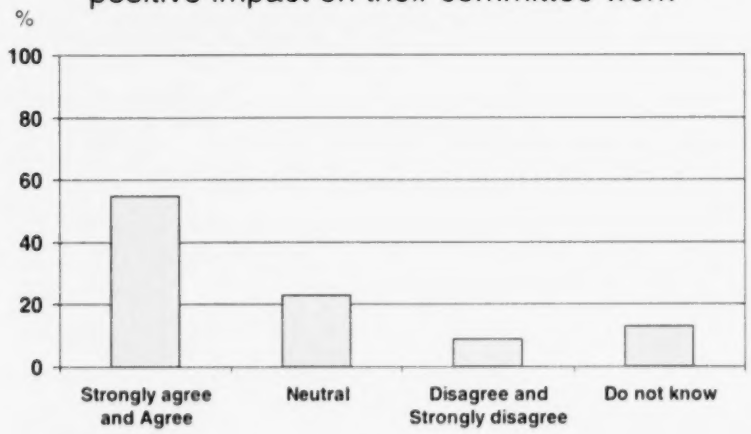

Members of the Committee on the Environment and Sustainable Development agreeing that findings of the Commissioner had a positive impact on their work

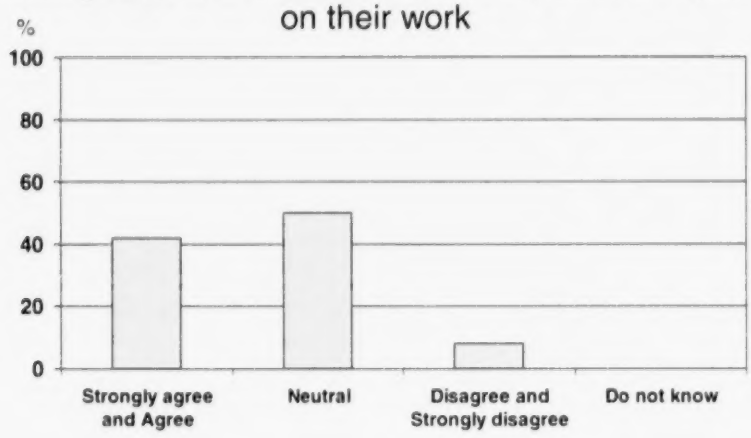

> *I just find the reports are thoughtful, comprehensive, clear, careful and independent.*
>
> Respondent to the Office's Survey of members of Parliament

About half of the parliamentarians in our survey agreed that the recommendations and findings of the Office have had a positive impact on their overall committee work. However, when the members of the Standing Committee on Public Accounts, whose role is to focus on our reports, were asked the same question, 69 percent indicated that they agreed. It is also interesting to note that 94 percent of the members of the Committee on Public Accounts and 74 percent of parliamentarians agreed that the Auditor General's appearance at Committee meetings is helpful to Committee members.

To the same question about the positive impact on their work of the recommendations and findings of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, 42 percent of members of the Committee on Environment and Sustainable Development agreed, 50 percent were neutral and 8 percent disagreed.

Impact on legislative work

Intermediate outcome: *Parliamentarians consider accountability, value-for-money, compliance with authorities, and environmental and sustainable development consequences in their legislative and oversight work.*

Results: All of the members of the Standing Committee on Public Accounts indicated that the Office added value to their decisions as Committee members.

Three quarters of the members of the Standing Committee on Environment and Sustainable Development indicated that the information provided by the Commissioner added value to their decisions as Committee members.

Source: *Survey by the Office of members of Parliament and the standing committees on Public Accounts and on Environment and Sustainable Development, 2002*

The work of our Office has a direct impact on the volume and the issues addressed by the Standing Committee on Public Accounts. The results of our survey of parliamentarians demonstrated a very high level of endorsement of our work. The members of the Standing Committee on Environment and Sustainable Development also agreed that the Office added value to their decisions.

> *When I was the chair (of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade), the Auditor General expressed an interest or willingness to sit down with the committee and go through some programs, and work on it. So I would recommend that maybe this would be a positive approach.*
>
> Honourable Bill Graham, Minister of Foreign Affairs (37th Parliament, 1st session, Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade, 30 May 2002)

There were other positive results raised in our survey. Two out of three parliamentarians surveyed indicated that they had used our reports as source material for speeches, press releases or letters to ministers and constituents. They also used them as background for House of Commons debates, Question Period and to assist in answering questions from constituents.

The members of the Standing Committee on Environment and Sustainable Development also clearly conveyed that they thought that the work of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development was relevant to them.

Endorsement of our recommendations by Parliament

Intermediate Outcome: *Parliamentary committees endorse Office recommendations.*

Result: The Standing Committee on Public Accounts explicitly endorsed 76 percent of our value-for-money audit recommendations that it had reviewed in its reports to the House in 2000–01.

Exhibit 10—Endorsement of our recommendations by Parliament

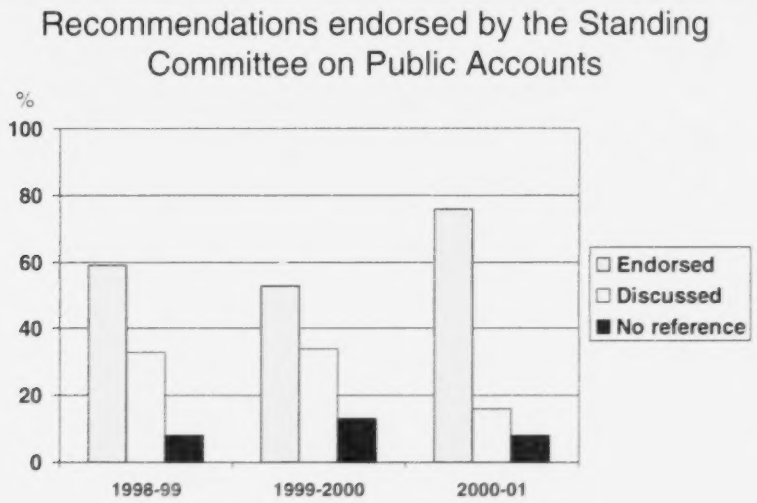

The endorsement of our recommendations by the Standing Committee on Public Accounts is another indicator of the quality of our work. In order to determine the level of endorsement of our value-for-money audits, we calculate the percentage of audit recommendations reviewed by the Standing Committee on Public Accounts and endorsed in its reports to the House of Commons. In 2000–01, our performance was 76 percent. For more information on these indicators, see item 4 in Section 5—Methodological Endnotes.

The Committee also asks departments to submit action plans and progress reports on implementing recommendations contained in our value-for-money audits. We believe that this also represents a strong indication of endorsement.

Exhibit 11 – Helping Parliament understand complex issues

First Nations' health (chapter 16, 2000)

Our follow-up work on First Nations' health programs raised some concerns as to whether these programs can assist First Nations' communities in attaining a level of health comparable to that of other Canadians. The issues of responsibility, accountability, capacity, and control over prescription drugs were all raised in a first hearing with the Standing Committee on Public Accounts. Two other hearings were held to discuss our follow-up audit on First Nations' health and to hear from witnesses outside government. These included a woman, whose son and brother died within three weeks of each other from prescription drug overdoses. The Committee members were very concerned with the government's lack of progress in dealing with First Nations' health problems. Therefore, they recommended that Health Canada inform Parliament through its annual performance report of the progress made in implementing each recommendation of the Auditor General's Report.

Governance of Crown corporations (chapter 18, 2000)

Crown corporations are owned by the federal government and are administered under the *Financial Administration Act*. They have a greater autonomy than most other governmental organizations. In our audit of corporate governance we identified a number of key areas that could be strengthened and discussed them in a hearing with the Standing Committee on Public Accounts. These areas included appointing boards of directors, board chairs, and chief executives; audit committee practices; review and approval of corporate plans as well as review of Crown corporations' mandates. The Committee's report supported the need for improved governance practices in these areas. It also emphasized and gave direction to the oversight function that must be played by departments, the Treasury Board Secretariat, and the Privy Council Office for Crown corporations.

Regulatory programs (chapter 24-28, 2000)

The December 2000 Report included a series of audits that focused on health and safety protection. Many hearings were held on this topic, resulting in reinforcing the need for parliamentarians to periodically examine how health and safety programs across the board are responding to challenges. The Standing Committee on Public Accounts held three hearings on three audits of Regulatory Programs (Food Inspection Program, Regulatory Regime of Biologic and Power Reactor Regulation). The Standing Committee on Agriculture and Agri-Food held its own meeting on food inspection. The Office also appeared on two occasions before the Standing Committee on Health. This Committee was studying the draft legislation on assisted human reproduction and needed clarification on how this area could be regulated and how parliamentary oversight could be exercised.

Great Lakes and St. Lawrence River Basin

The first chapter of the 2001 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development focusses on the federal government's management of environmental issues in the Great Lakes and St. Lawrence River basin. There are five main subject areas: water, agriculture, species and spaces at risk, fisheries, and institutional governance. We found that there is no co-ordinated, consistent federal voice on key issues in these areas. The chapter received quick responses from parliamentary committees. The Standing Committee on Agriculture and Agri-Food and the Senate Fisheries Committee held hearings to discuss the agriculture and fishery components of the audit. It allowed the Commissioner to discuss with parliamentarians the many threats to the future of the Great Lakes and the St. Lawrence River basin.

Recruitment for Canada's future public service (chapter 2, 2001)

The Standing Committee on Public Accounts is concerned about the government's capacity to rise to the challenges involved in renewing the public service. In appearing before the Committee on the critical issue of recruitment, the Office emphasized the need for legislative change. The Committee supported the Office's position that the current human resource systems will require fundamental reform of the legislative and regulatory framework governing the human resource management regime. The Task Force on Modernization of Human Resources Management is expected to complete its review of the framework in order to allow the government to table new legislation by this fall.

How well did we perform when we audited federal organizations?

As our results chain illustrates, we are aware of the importance of delivering audit reports that contain high quality information and that add value. In order to determine how well we perform, we must ensure that, in the short term

- management, audit committees, and boards of directors engage in understanding audit reports and follow-up on issues reported;
- clients and stakeholders perceive information and the audit process as useful; and
- organizations we audit accept our findings and recommendations.

In the medium-term, we must also ensure

- organizations that we audit implement our recommendations and use best practices, and
- organizations that we audit integrate environmental and sustainable development into decision-making.

Engaging organizations we audit

Immediate outcome: *Management, audit committees and boards of directors engage in understanding audit reports and follow up on issues reported.*

Result: 85 percent of the chief financial officers and chairs of audit committees of Crown corporations[1] indicated that information we provided assisted management and the audit committee in carrying out governance responsibilities.

Source: *Survey by the Office of chief financial officers and chairs of audit committees, 2001*

1. Our survey also included federal agencies requiring an annual financial audit (Canadian Food Inspection Agency, Canada Customs and Revenue Agency, and Parks Canada) and international organizations we audited (International Civil Aviation Organization and UNESCO).

Engaging stakeholders and involving them in the audit process is an important aspect of our Office's work. In order to find out how we were doing in this respect, we conducted a survey of our stakeholders. We looked for feedback on the relevance, completeness, and accuracy of our audits and the audit process. So far, we have sought such feedback on our financial audits every two years, and special examinations of Crown corporations at the end of every five-year cycle. We are considering conducting a similar survey for our value-for-money audits. For more information on our survey of chief financial officers and chairs of audit committees, see item 5 in Section 5—Methodological Endnotes.

In our survey of senior management of Crown corporations where we conducted financial audits, we examined the level of stakeholder interest by asking them if they agreed that information provided assisted management and the audit committee with their governance responsibilities. This includes reports, presentations, developments in the profession and good practices. Eight-five percent of the chief financial officers and chairs of audit committees surveyed agreed that the information provided was useful (59 percent agreed and 26 percent agreed strongly). The balance of respondents were either neutral (14 percent) or disagreed (1 percent). A previous survey done in 1999 had similar results.

Usefulness to organizations we audit

Immediate outcome: *Clients and stakeholders perceive the information that we provide to them and our audit process as useful.*

Results: 96 percent of chief financial officers and chairs of audit committees of Crown corporations expressed satisfaction with our audit findings and conclusions.

Over 80 percent of the chairs of the board and chief executive officers believed that our special examinations of Crown corporations were worthwhile and added value to their organizations.

Source: *Survey by the Office of chief financial officers and chairs of audit committees, 2001, and Survey by the Office of chairs of the board and chief executive officers of Crown corporations, 2002*

Exhibit 12—Usefulness to organizations we audit

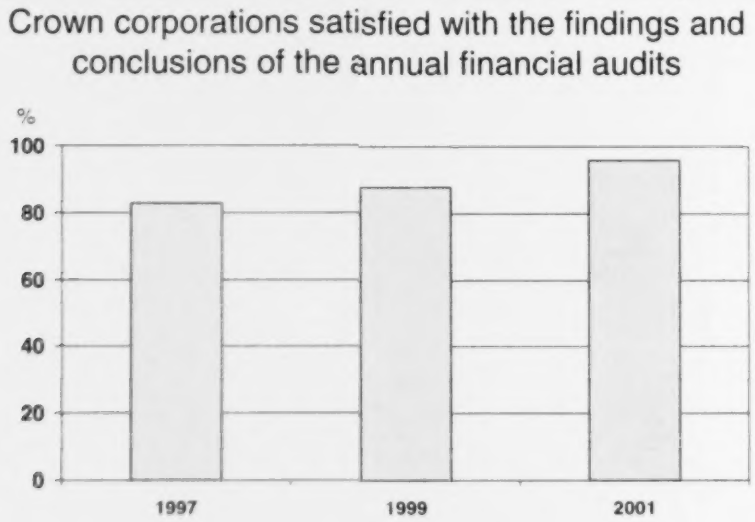

In our survey of chief financial officers and chairs of audit committees of Crown corporations, an overwhelming majority of respondents, 96 percent, indicated that they were satisfied with our findings and conclusions. As shown in Exhibit 12, the Office also rated high in past years (83 percent in 1997 and 88 percent in 1999). There is a clear trend toward an increasing level of satisfaction.

The survey of Crown corporations that were the subject of a special examination by our Office over the last five years showed that over 80 percent of chief executive officers and chairs of boards of directors agree or strongly agree that our audits and information added value for their organization. For more information on our survey of chairs of the board and chief executive officers of Crown corporations, see item 6 in Section 5—Methodological Endnotes.

Level of acceptance of our recommendations

Immediate outcome: *Organizations we audit accept our findings and recommendations.*

Result: 64 percent of chief financial officers of Crown corporations expressed their intention of implementing the majority of the opportunities for improvement we identified within the year.

Source: *Survey of chief financial officers and chairs of audit committees, 2001*

I think the Office of the Auditor General performs an essential task as an arms-length monitor of government spending and actions. It occupies a crucial function. Can't do without it.

Respondent to the Office's Survey of members of Parliament

In our results chain, we seek to get the organizations we audit to accept our recommendations. An indication of this support is shown in the departmental responses to our recommendations when we conduct value-for-money audits and special examinations—the vast majority agree with them. For financial audits, our 2001 survey indicated that two thirds of the chief financial officers expressed their intention of implementing the majority of opportunities for improvement brought to their attention by our audits.

How well our recommendations are implemented

Intermediate outcome: *Organizations we audit implement our recommendations and use best practices.*

Results: Departments and agencies fully implemented 25 percent of our recommendations while for another 49 percent progress was made at a satisfactory pace.

Departments and agencies fully implemented 8 percent of our recommendations related to the environment while for 67 percent progress was made at a satisfactory pace.

Source: Database of recommendations of the Office of the Auditor General, 2002

Exhibit 13—Level of acceptance of our recommendations

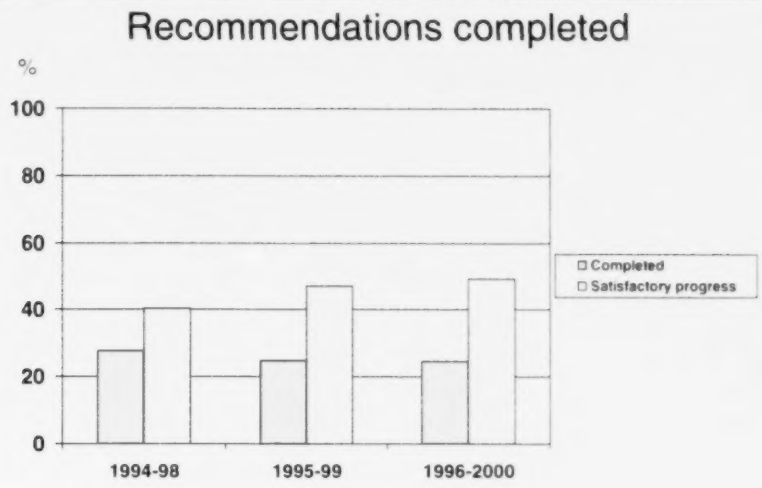

Recommendations are intended to address the underlying causes of problems or weaknesses in internal controls, failures to comply with laws and regulations, or other matters impeding effective and efficient performance. We are committed to improving government operations. We seek to encourage departments and agencies to improve their operations by producing relevant and practical recommendations and monitoring how they implement them.

In the past, including 2001–02, it has been our practice to follow up each previous value-for-money audit two years after the original audit. Based on our review and discussions with parliamentarians, we have concluded that our existing approach could be more effective in terms of its relevance to Parliament.

In future follow-up work, we will focus on a smaller number of issues that are of continuing interest to Parliament. The status report planned for fall 2002 marks the first step toward using this new approach.

The data in Exhibits 13 and 14 are extracted from our database of recommendations. It is largely based on requests about the status of recommendations sent to organizations we audit. The responses are reviewed for plausibility by our audit teams. We have observed that departments have completed the recommended action on a quarter of the recommendations we have made over the past five years and have made satisfactory progress on half of them. For the remaining recommendations, progress has been limited for 21 percent. Six percent were not implemented because of changed circumstances or disagreement with the recommendations. For more information on our database of recommendations, see item 7 in Section 5—Methodological Endnotes.

Government departments and agencies are ultimately responsible for taking corrective action and improving management practices. We contribute by bringing weaknesses in

management practices to the attention of Parliament and departmental senior management, and by making sensible recommendations.

The progress that departments make toward implementing our recommendations is important to us and to Parliament. We will continue to collect information on progress annually and work closely with departmental internal auditors.

Exhibit 14—Level of acceptance of our recommendations

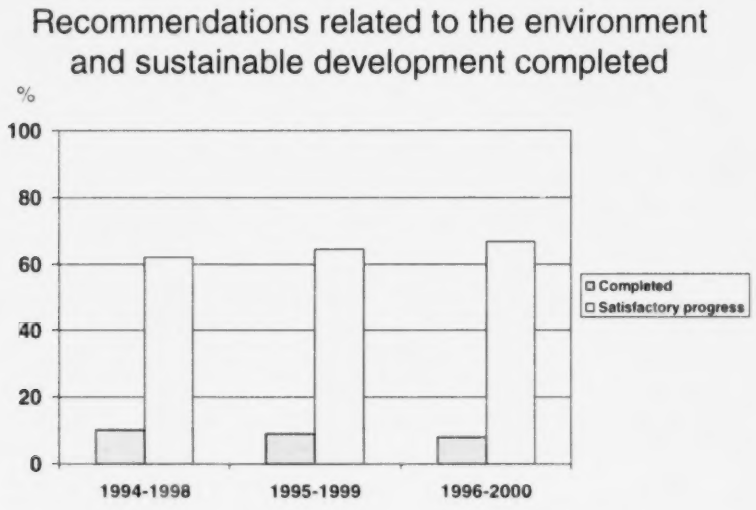

Departments have completed the recommended action on eight percent of the recommendations we have made on environmental and sustainable development issues. Furthermore, satisfactory progress was achieved on another two thirds of them. As shown in Exhibit 14, these results have been fairly stable over the last three periods.

Integration of environmental and sustainable development considerations into decision-making

Intermediate outcome: *Organizations we audit integrate environmental and sustainable development considerations into decision-making.*

Result: Departments and agencies reported having met 35 percent of commitments made in their sustainable development strategies.

Source: Chapter 3 of the 2001 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

Exhibit 15—Integration of Sustainable Development Strategies

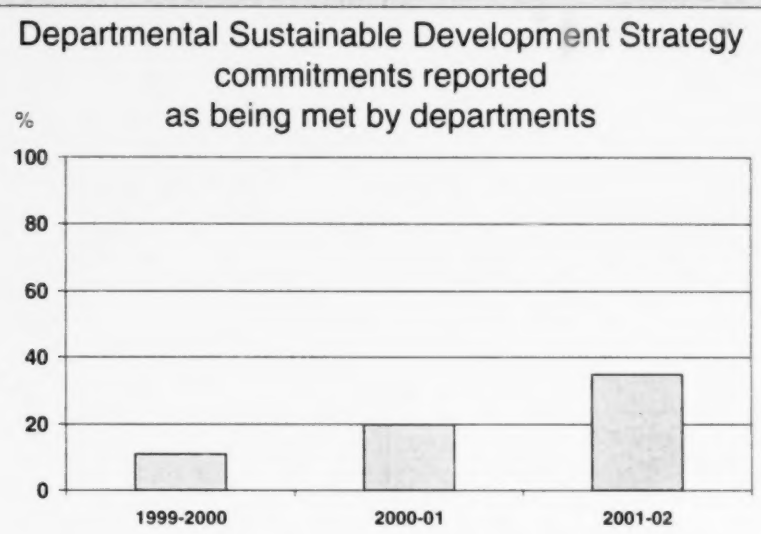

In Chapter 3 of the 2001 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, we stated that departments had reported having met an average of about 35 percent of commitments made in their first sustainable development strategies. As shown in the graph above, this represents some progress from the previous years. However, we did not audit departments' accomplishments to verify the accuracy of the results reported.

Compliance with authorities

Intermediate outcome: *Organizations comply with authorities and adhere to financial reporting standards.*

Result: 81 percent of chief financial officials and chairs of audit committees indicated that annual financial audits assisted in improving their organization's financial reporting.

Source: Survey by the Office of chairs of the board and chief executive officers of Crown corporations, 2001

Exhibit 16—Compliance with authorities

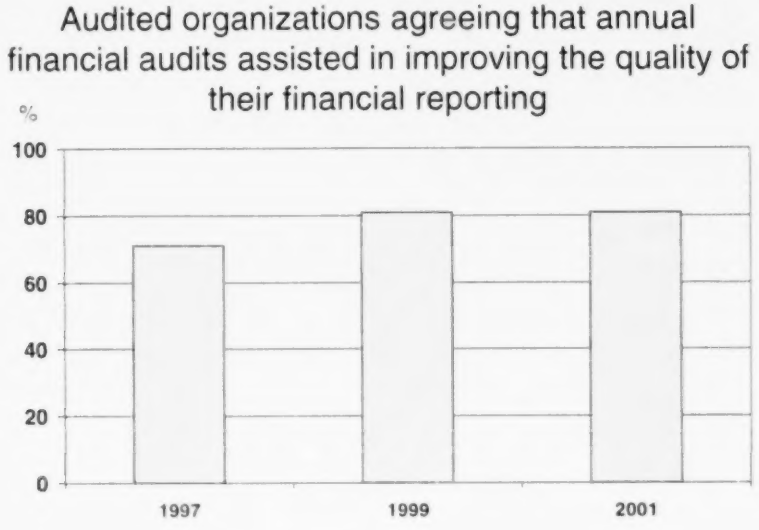

In 2001, as shown in Exhibit 16, our Office succeeded in maintaining a high level of agreement among chief financial officers and chairs of audit committees of Crown corporations that we assisted them, through our financial audits, in improving the quality of their financial reporting. This help was provided through the financial statements, and the management discussion and analysis in the annual report.

Another way of assessing our effect on compliance with legislation and due regard is in our survey of Parliament where 70 percent of parliamentarians strongly agreed that without the Office, less attention would be paid to these issues in departments and agencies.

How well did we communicate our message to the media and the public?

Our qualitative analysis of the media coverage indicates that our messages were well understood and reported accurately. In particular, we were pleased to note that our Office is considered a credible and reliable source of information.

In order to ensure that the content of our reports is well communicated, in 2001–02 we undertook a concerted effort to promote the use of plain language in our audit reports. During this period, 66 auditors were trained in the use of plain language skills and 50 also took courses designed to enhance their communication skills. All Office publications are rigorously edited to improve clarity. The positive feedback we have received from the public and the media about the clarity of our reports indicates that we are on the right track.

What were our unintended impacts?

We are always watching for any unintended effects of our work. We try to avoid proposing unnecessary, or excessive, controls or systems so that management in the organizations we audit can focus on priority issues. In some cases, government organizations are undergoing significant changes and resource reductions and implementing our recommendations could require additional resources. Any significant issues we raise can create additional pressures on resources or affect employee morale. As well, reported cases of mismanagement may have a negative effect on public confidence in the government.

Various techniques, such as conducting surveys of senior management, can provide valuable information for identifying and measuring unintended effects. This is not an easy task. We are presently considering doing a post-audit survey of our value-for-money audit clients, to be conducted next year. We will explore ways of using this tool to assess any unintended effects of our reports.

How did we compare with other legislative audit offices?

One way of assessing an organization's performance is to compare it with other similar organizations. In Canada, we have provincial counterparts, the provincial legislative audit offices that provide similar services and products. The Canadian Council of Legislative Auditors, an organization devoted to sharing information and supporting the continued development of public sector auditing methodology, practices, and professional development, has a project under way to define common performance indicators. A working group has been formed that will identify a limited number of key common performance indicators, taking into account the differences in mandates, resources, and context. Once an agreement is reached on the relevant indicators, definitions and the method to calculate them, our Office will monitor our performance against them.

SECTION 4

Financial Performance

Parliamentary appropriations used

In the fiscal year 2001–02, the Office used $62.5 million of the $66.2 million in parliamentary appropriations approved. The $66.2 million is composed of $55.5 in Main Estimates and a further $10.7 million in Supplementary Estimates, adjustments, and transfers.

The Office had asked the Treasury Board for $6.0 million in additional funding for 2001–02, which it received. These additional funds were required to ensure that we continue to have enough resources to carry out our value-for-money audits of departments and agencies, and invest in methodology, technology, and intellectual capital. The remaining $4.7 million of the $10.7 million in Supplementary Estimates, adjustments, and transfers were more regular in nature, including carry-forward funding and salary adjustments.

The request for increased funding was not approved until part way through 2001–02, which made it difficult for us to expand our staffing levels in the year. This contributed to a lapse of $3.7 million in 2001–02. We also lapsed funds due to delays in engaging consultants for the Advancing Audit Practices Project. These delays were caused by the complexity of the procurement of the software tools and consulting services required to support this project.

Like other government departments and agencies, subject to parliamentary approval, the Office can carry forward up to five percent of its operating budget (based on Main Estimates program expenditures) into the next fiscal year. The Office has requested that it be allowed to carry forward $2.4 million to 2002–03.

Full-time equivalent employee utilization

The Office used 519 full-time equivalents (FTEs) in 2001–02, which represented 89 percent of our budget of 580 FTEs. This compares to 2000–01, when we used 514 FTEs, or 99 percent of our budget of 520 FTEs. As noted above, we were not able to increase our employee level in 2001–02 as quickly as we would have liked because our additional funding was only approved part way into the year. Finding experienced financial auditors and information systems audit specialists was also challenging.

As at 31 March 2002, the Office had 563 employees. Secondments, part-time work, and employee turnover explain the difference between the number of employees and the number of FTEs. Historically, the Office's FTE utilization has been about 92 percent of the number of employees of the Office.

Cost of operations

In the fiscal year 2001–02, the net cost of operations for the Office was $67 million as reported in our audited financial statements at the end of this Section. This is an increase of $4.3 million from 2000–01. The largest increases were in the costs incurred for Professional Practice ($1.8 million), audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada ($1.0 million), and special examinations of Crown corporations ($1.1 million).

Also of importance is the comparison of planned spending to actual costs. The preparation of our 2001–02 Report on Plans and Priorities was based on parliamentary appropriations of $55.5 million. Subsequent to the preparation of the 2001-02 Report on Plans and Priorities, we received parliamentary approval to spend $66.2 million and later estimated that we would lapse $2.0 million. We updated our planned spending for 2001–02 based on this new information and presented the revised plan in our 2002–03 Report on Plans and Priorities. The revised plan considered the employee shortages that we were experiencing at the time. Our value-for-money audit plans were adjusted to ensure that we met our statutory audit obligations and we also advanced our plans to invest in our professional practice.

A cost and budget variance analysis by Office activity is presented below. The actual costs are those reported in our audited financial statements.

Value-for-money audits

Budget	2001–02	$35.4 million
Actual costs	2001–02	$36.2 million
Actual costs	2000–01	$35.7 million
Budget variance - increase		$0.8 million (or 2 percent)
Cost variance - increase		$0.5 million (or 1 percent)

The percentage variance between actual costs for 2001–02 and 2000–01 is small as is the variance between planned spending and actual costs for 2001–02. Our costs for value-for-money audits have remained stable over the past two years, despite the decrease in published reports, as we have had salary increases and have continued to work on audits that will be published in future periods. We also increased spending on other aspects of

our value-for-money practice such as investing in knowledge of government departments and agencies. This is important because it helps the Office identify matters for audit that are of most interest and significance to Parliament.

Most of our value-for-money audits take place over two fiscal years requiring us to manage budgets that cross fiscal years. The average cost of the audits published in 2001–02 was $1.0 million, up from $0.9 million in 2000–01. We monitor the budget to actual costs as part of our internal management processes. The following is a summary of significant variances for value-for-money audits reported in 2001–02:

- The cost of the six audits on the Great Lakes and St. Lawrence River Basin reported in October 2001 was $7.2 million compared to a budget of $5.2 million, representing an increase of 38 percent. These audits were more expensive than was budgeted because the scope of the work was expanded and the time required for coordinating and reporting on the work carried out by the audit teams was more extensive than planned.
- The cost of the Voted Grants and Contributions: Program Management audit, reported in December 2001 was $3.3 million compared to a budget of $2.5 million, representing an increase of 32 percent. This budget variance was largely due to an increase in the scope of the work and the use of more senior auditors due to the complexities of the issues encountered during the audit. Also, the sensitivity and seriousness of the findings resulted in more discussions with departments.
- The cost of the Department of National Defence—In-Service Equipment audit reported in December 2001 was $1.5 million compared to a budget of $1.2 million, representing a budget increase of 25 percent. We had planned to rely on departmental databases to support our report but were unable to do so and expanded our planned work for gathering sufficient and appropriate audit evidence. This was the main cause of the budget variance.

Financial audits of Crown corporations and other organizations

	2001–02	2000–01
Budget	$17.2	
Actual costs		
Crown corporations	$ 6.3	$ 6.2
Other corporations and organizations	4.9	4.9
Territorial organizations	3.3	3.8
International organizations	0.7	0.8
Total Crown corporations and other organizations	$15.2	$15.7
Budget variance - decrease	$2.0 million (or 12 percent)	
Cost variance - decrease	$0.5 million (or 3 percent)	

In 2001–02, we had planned to increase our spending on financial audits of Crown corporations and other organizations because of new audits and planned discretionary audit work related to our financial audits. The main reasons that this did not take place were delays encountered in the commencement of our new financial audit engagements for the government's pensions plans (Public Service, Royal Canadian Mounted Police and the Canadian Forces pension plans) and the deferral of some of the discretionary audit work. For example, for our financial audit of the Canada Customs and Revenue Agency, we would have liked to have made more progress on auditing internal controls, compliance issues and the determination of opening accrual tax receivable balances. This was not possible because of unexpected audit requirements related to T3 issues pertaining to the misallocation of mutual fund trust capital gain refunds.

There was a relatively small decrease in our cost of our financial audits of Crown corporations and other organizations in 2001–02 compared to 2000–01. The main cost variance relates to our audits of territorial organizations (decrease of $0.5 million). This favourable variance is due to efficiency gains.

Financial audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada

Budget	2001–02	$5.4 million
Actual costs	2001–02	$4.6 million
Actual costs	2000–01	$3.6 million
Budget variance - decrease		$0.8 million (or 15 percent)
Cost variance - increase		$1.0 million (or 28 percent)

The cost of the audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada increased by $1.0 million in 2001–02 from 2000–01 mainly due to the introduction of new financial systems and changes in accounting policies as part of the government's Financial Information Strategy. We did more work on assessing internal control environments, which changed as a result of the new systems. The recording of capital assets was a significant accounting policy change from a departmental perspective that also contributed to the increased cost of this audit. While the government deferred reporting capital assets in its Summary Financial Statements, individual departments were still required to identify and record these assets.

While the actual cost of doing the audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada increased in 2001–02 from 2000–01, it did not increase as much as we expected. The actual cost is less than planned, largely due to the early adoption of new methodology as part of our Advancing Audit Practices Project.

Environment and sustainable development monitoring activities

Budget	2001–02	$2.3 million
Actual costs	2001–02	$2.4 million
Actual costs	2000–01	$2.5 million
Budget variance - increase		$0.1 million (or 4 percent)
Cost variance - decrease		$0.1 million (or 0 percent)

Spending on environmental and sustainable development monitoring activities remained stable over 2000–01 and 2001–02.

Special examinations of Crown corporations

Budget	2001–02	$2.1 million
Actual costs	2001–02	$2.3 million
Actual costs	2000–01	$1.2 million
Budget variance - increase		$0.2 million (or 10 percent)
Cost variance - increase		$1.1 million (or 92 percent)

In 2001–02, we completed the special examination of the Canadian Museum of Nature, and worked on another eight examinations. The cost of our work on the special examinations of Crown corporations increased by $1.1 million in 2001–02 from 2000–01. This work is cyclical since Crown corporations are required to initiate special examinations once every five years and the timing of these examinations is not spread evenly over this cycle.

Assessments of performance reports

Budget	2001–02	$1.0 million
Actual costs	2001–02	$1.0 million
Actual costs	2000–01	$0.5 million
Budget variance		–
Cost variance - increase		$0.5 million (or 100 percent)

The cost of the assessments of performance reports increased by $0.5 million in 2001–02 from 2000–01. The Canadian Food Inspection Agency, the Canada Customs and Revenue Agency, and the Parks Canada Agency are required to produce annual reports that include information on their performance. The Office is required under legislation to assess the fairness and reliability of the performance information contained in these reports. The 2001–02 increase in our costs is due to the addition of the assessment of the Canada Customs and Revenue Agency performance information, which was done for the first time.

Professional practice

Budget	2001–02	$6.2 million
Actual costs	2001–02	$6.2 million
Actual costs	2000–01	$4.4 million
Budget variance		–
Cost variance - increase		$1.8 million (or 41 percent)

In 2001–02, our costs for professional practice increased by $1.8 million compared to 2000–01. Note 8 of the audited financial statements which are presented at the end of this Section provides a breakdown of professional practice expenses by type for 2001–02 with comparative figures for 2000–01.

Our costs for methodology increased by about $1.3 million. About $0.5 million is for the Advancing Audit Practices Project and the remainder is divided between improvements to our methodology for special examinations and value-for-money audits.

The cost of international activities increased by about $0.4 million to meet increased commitments for our work with the International Organization of Supreme Audit Institutions including its committees and working groups.

Financial tables

Table 1 Summary of voted parliamentary appropriations ($ millions)

		2001–02		
Vote		**Main Estimates**	**Total appropriations**	**Appropriations used**
	Auditor General			
20	Program expenditures	48.8	59.2	55.5
(S)	Contributions to employee benefit plans	6.7	7.0	7.0
	Total	55.5	66.2	62.5

Total appropriations of $66.2 million include $55.5 million in Main Estimates and $10.7 million in Supplementary Estimates, adjustments, and transfers.

Table 2 Comparison of total parliamentary appropriations available to actual spending ($ millions)

	2001–02		
Legislative auditing	**Main Estimates**	**Total appropriations**	**Actual spending**
Full-time equivalents	520	580	519
Operating expenses	55.1	65.8	62.1
Grants and contributions	0.4	0.4	0.4
Total parliamentary appropriations available/used	55.5	66.2	62.5
Other revenues and expenditures			
Non-respendable revenues	(0.8)	(0.8)	(0.9)
Cost of services provided by other departments	6.7	6.7	6.7
Net cost of program [1]	61.4	72.1	68.3

[1] The net cost of operations reported in our audited financial statements prepared in accordance with Generally Accepted Accounting Principles (GAAP) is $67.0 million or $1.3 million less than the net cost of program reported above. Capital assets funded by appropriation were $2.6 million and amortization expense not requiring the use of appropriations was $1.3 million. This resulted in a net amount of $1.3 million charged to our appropriation but not recorded as an expense following GAAP.

Table 3 Historical comparison of parliamentary appropriations used ($ millions)

	1999–2000	2000–01	2001–02		
Business line	**Actual**	**Actual**	**Planned spending**	**Total authorities**	**Actual**
Legislative auditing	56.9	58.6	55.5	66.2	62.5

Table 4 Historical comparison of non-respendable revenues ($ millions)

	1999–2000	2000–01	2001–02	
Business Line	**Actual**	**Actual**	**Planned Revenues**	**Actual**
Legislative auditing	0.9	0.8	0.8	0.9

The Office charges direct costs for a small number of audits, which include the International Civil Aviation Organization and the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO). The funds are not used by the Office but returned to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenue.

Table 5 Historical comparison of contributions ($ millions)

	1999–2000	2000–01	2001–02		
Business Line	**Actual**	**Actual**	**Planned spending**	**Total authorities**	**Actual**
Legislative auditing	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4

The Office provides financial support to the CCAF-FCVI Inc. (formerly the Canadian Comprehensive Auditing Foundation) in the form of annual contributions. The mission of CCAF-FCVI Inc. is to provide exemplary leadership and build both knowledge and capacity for effective governance and meaningful accountability, management, and audit. The public sector is the main focus and beneficiary of its work.

Table 6 Contracting activity for professional services

Table 6 highlights the Office's contracting activity for professional services in 2001. The Auditor General's power to enter into contracts for professional services is subject to subsection 15(2) of the *Auditor General Act* and not the Government Contracts Regulations. The Auditor General's Policy on Contracting for Professional Services requires that contracts for estimated professional fees of $25,000 or more be awarded through competition, unless they meet one of the three criteria for exemption: the need is one of pressing urgency, it is not in the public interest to solicit bids due to the nature of the work, or there is only one person capable of performing the work.

Contracts that exceed the North American Free Trade Agreement (NAFTA) threshold follow NAFTA rules. The majority of our contracts are for audit services, which ensure that the appropriate expertise is used in our audit work. This expertise contributes significantly to the quality of our work. Contracts are also awarded for corporate services.

In 2001, the majority of contracts were awarded by the Office on a non-competitive basis. Over 70 percent of these contracts had original values of less than $15,000. To support the implementation of a new accounting system, the Office awarded one contract on a non-competitive basis for an original contract amount of $25,400 that fell under the third exception, noted above.

	Original contracts for less than $25,000[1]			Original contracts for $25,000 or more[1]		
	$000	**Number**	**Percentage**	**$000**	**Number**	**Percentage**
Competitive contracts	135.2	9	2.2	1,320.4	24	96.0
Non-competitive contracts	3,438.3	466	97.8	25.4	1	4.0
Total	3,573.5	475	100.0	1,345.8	25	100.0

[1]Fees only

Table 7 Compensation and benefits

The following is a summary of compensation and selected benefits paid to Office employees by level. Office employees receive benefits comparable to other federal government employees which are not included in this table.

Position	FTE utilization[1]	Salary	Bilingual bonus	Performance pay	Automobile[2]	Club membership	Total
Auditor General	1	243,400[3]			2,353	535	246,588
Deputy Auditor General	1	169,650 – 202,965		0 – 14,000		535	169,650 – 216,965
Assistant Auditors General and Commissioner of the Environment and Sustainable Development	10	120,570 – 159,540		0 – 14,000		535[4]	120,570 – 174,075
Principals	51	96,070 – 123,910		0 – 10,950			96,070 – 134,860
Directors	108	71,575 – 99,410		0 – 8,750			71,575 – 108,160
Auditors	178	26,215 – 71,500	800				26,215 – 72,300
Audit Service Officers	59	42,518 – 78,659	800				42,518 – 79,459
Audit Service Specialists	111	27,637 – 51,474	800				27,637 – 52,274
	519						

[1] Full-Time Equivalents (FTEs) utilized in the fiscal year 2001–02.

[2] Taxable benefit for the personal use of an automobile for the 2001 calendar year.

[3] The salary of the Auditor General is set by statute under subsection 4(1) of the *Auditor General Act* and is equal to the salary of a puisne judge of the Supreme Court of Canada.

[4] The Office pays a club membership for the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

Table 8 Travel expenses

The following is a summary of travel expenses for the Office and for selected employees in 2001–02. Office policies for travel incorporate Treasury Board policies and directives for travel.

	Travel expenses ($)		
	Domestic	**International**	**Total**
Total office travel expenses	2,928,903	366,922	3,295,825
Travel expenses for selected employees			
Sheila Fraser, Auditor General of Canada	11,846	34,113	
Michael J. McLaughlin, Deputy Auditor General	12,833	-	
Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development	12,806	20,449	

Travel expenses include the cost of travel, accommodations, meals, and incidental expenses.

International travel directly supports our audit responsibilities for international organizations, such as the International Civil Aviation Organization and the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization. The Office also participates in the activities of the International Organization of Supreme Audit Institutions and serves on a number of its committees and working groups. International travel is also undertaken to review international activities of departments and agencies, such as the Canadian International Development Agency and the Department of Foreign Affairs and International Trade.

Domestic travel directly supports various Office activities such as our audits of department and agencies, territorial governments, and our membership in various organizations, such as the Canadian Council of Legislative Auditors and the CCAF-FCVI, Inc. (formerly the Canadian Comprehensive Auditing Foundation).

Financial Statements

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
AND THE
COMMISSIONER OF THE ENVIRONMENT
AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

CANADA

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
ET DU
COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Management's Statement of Responsibility

Management of the Office of the Auditor General of Canada is responsible for the preparation of the accompanying financial statements and related information contained in this Performance Report. The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. Where alternative accounting methods exist, management has chosen methods which it believes to be appropriate in the circumstances. Where estimates or judgments have been required, management has determined such amounts on a reasonable basis. Financial information disclosed elsewhere in the Office's Performance Report is consistent with these audited financial statements.

In meeting its reporting responsibility, management has established and followed policies and procedures and systems of internal control designed to provide reasonable assurance that assets were safeguarded from loss or unauthorized use, operations are in compliance with governing authorities and financial information is reliable. These internal control systems were periodically tested and evaluated by the internal auditors, and management took any action necessary to respond appropriately to their recommendations. Management recognizes the limits inherent in all systems of internal control but believes the Office has established effective and responsive systems of internal controls through the careful selection of employees, appropriate division of responsibilities, training and other professional development activities, and development of formal policies and procedures.

The Office's Executive Committee oversees management's preparation of the financial statements and ultimately approves the financial statements and related disclosure based on a recommendation from the Office's Audit Committee. As a basis for recommending approval of the financial statements to the Executive Committee, the Audit Committee reviews with management the Office's internal controls over financial reporting and the accounting policies and procedures employed by the Office for financial reporting purposes and, as well, meets independently with internal and external auditors to consider the results of their work.

The external auditors' report as to the fairness of presentation of these financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles is included in this Performance Report.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Michael J. McLaughlin

Michael J. McLaughlin, CMA
Deputy Auditor General and
Senior Financial Officer

Ottawa, Canada
14 August 2002

Auditor's Report

To the Speaker of the House of Commons

We have audited the statement of financial position of the Office of the Auditor General of Canada as at 31 March 2002 and the statements of operations, deficit and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Office's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Office as at 31 March 2002, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Further, in our opinion, the transactions of the Office that have come to our notice during our audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with the *Financial Administration Act* and regulations and the *Auditor General Act*.

Welch & Company LLP.
Lévesque Marchand S.E.N.C.

Welch & Company LLP and
Lévesque Marchand S.E.N.C.
Chartered Accountants

Ottawa, Canada
14 August 2002

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Financial Position
as at 31 March

	2002	2001
Assets		
Current assets		
Due from the Consolidated Revenue Fund	$ 7,444,724	$ 6,866,657
Accounts receivable	382,752	319,033
	7,827,476	7,185,690
Capital assets (note 4)	4,227,893	2,884,794
	$ 12,055,369	$ 10,070,484
Liabilities and Deficit		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities		
Due to employees	$ 1,716,514	$ 2,179,573
Due to others	4,528,965	3,763,147
Vacation pay	2,495,328	2,477,975
Current portion of employee severance benefits	1,578,501	994,694
	10,319,308	9,415,389
Employee severance benefits (note 5)	9,561,661	9,651,285
Deficit (note 6)	(7,825,600)	(8,996,190)
	$ 12,055,369	$ 10,070,484

Contingencies (note 9)

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Approved by:

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Michael J. McLaughlin, CMA
Deputy Auditor General and
Senior Financial Officer

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Operations
for the year ended 31 March

	2002	2001
Expenses (note 7)		
Value-for-money audits	$ 36,245,599	$ 35,678,689
Financial audits of Crown corporations, territorial governments and other organizations	15,225,443	15,690,453
Financial audit of the summary financial statements of the Government of Canada	4,562,450	3,649,015
Environment and sustainable development monitoring activities	2,418,949	2,472,004
Special examinations of Crown corporations	2,342,904	1,179,624
Assessments of agency performance reports	1,001,191	521,632
Total cost of audits	61,796,536	59,191,417
Professional practice (note 8)	6,153,612	4,366,467
Total cost of operations	67,950,148	63,557,884
Costs recovered		
International audits	731,126	661,823
Other	158,866	139,766
Total costs recovered	889,992	801,589
Net cost of operations	$ 67,060,156	$ 62,756,295

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Deficit
for the year ended 31 March

	2002	2001
Deficit, beginning balance	$ (8,996,190)	$ (10,122,904)
Total cost of operations	(67,950,148)	(63,557,884)
Parliamentary appropriations used (note 3)	62,462,189	58,576,424
Services provided without charge by other government departments (note 7)	6,658,549	6,108,174
Deficit, ending balance	$ (7,825,600)	$ (8,996,190)

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Cash Flows
for the year ended 31 March

	2002	2001
Operating activities		
Cash Payments	$ (60,172,867)	$ (54,061,922)
Cash Receipts	889,992	801,589
Cash used in operating activities	(59,282,875)	(53,260,333)
Investing activities		
Capital asset acquisitions	(2,610,634)	(2,387,979)
Proceeds from the disposal of capital assets	9,387	4,170
Cash used in investing activities	(2,601,247)	(2,383,809)
Financing activities		
Parliamentary appropriations used (note 3)	62,462,189	58,576,424
Cash provided by financing activities	62,462,189	58,576,424
Increase in Due from the Consolidated Revenue Fund during the year	578,067	2,932,282
Due from the Consolidated Revenue Fund, beginning of year	6,866,657	3,934,375
Due from the Consolidated Revenue Fund, end of year	$ 7,444,724	$ 6,866,657

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Notes to the financial statements for year ended 31 March 2002

1. Authority and objective

The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act* and a variety of other acts and orders–in–council set out the duties of the Auditor General and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. These duties relate to legislative auditing and monitoring of federal departments and agencies, Crown corporations, territorial governments and other organizations that include two international organizations.

The business line of the Office of the Auditor General of Canada is legislative auditing and consists of value–for–money audits of departments and agencies, financial audit of the summary financial statements of the Government of Canada, financial audits of Crown corporations, territorial governments and other organizations, special examinations of Crown corporations, environment and sustainable development monitoring activities and assessments of agency performance reports.

The Office is funded through annual appropriations received from the Parliament of Canada and is not taxable under the provisions of the *Income Tax Act*.

Pursuant to the *Financial Administration Act*, the Office is a department of the Government of Canada for the purposes of that *Act* and is listed in schedule 1.1.

2. Significant accounting policies

a) Basis of presentation

The financial statements of the Office have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

b) Parliamentary appropriations

The Office is funded by the Government of Canada through annual parliamentary appropriations. Parliamentary appropriations are reported directly in the Statement of Deficit in the fiscal year for which they are approved by Parliament and used by the Office.

c) Costs recovered

The costs of audits are paid from monies appropriated by Parliament to the Office. Fees for international audits generally recover direct costs and are recorded on an accrual basis. Amounts recovered are deposited in the Consolidated Revenue Fund and cannot be respent by the Office.

d) Due from the Consolidated Revenue Fund

The financial transactions of the Office are processed through the Consolidated Revenue Fund of the Government of Canada. The Due from the Consolidated Revenue Fund balance represents the amount of cash that the Office is entitled to draw from the Consolidated Revenue Fund, without further appropriations, in order to discharge its liabilities.

e) Capital assets

Capital assets are recorded at historical cost less accumulated amortization. The Office capitalizes the costs associated with internal use software including software licenses, installation costs, professional service contract costs and salary costs of employees directly associated with these projects. The costs of software maintenance, project management and administration, data conversion and training and development are expensed in the year incurred.

Amortization of capital assets begins when assets are put into use and is recorded on the straight–line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Assets	**Useful life**
Informatics hardware and infrastructure	3 years
Office equipment	4 years
Furniture and fixtures	7 years
Informatics software	3 years
Motor vehicle	5 years
Leasehold improvements	10 years

f) Employee severance benefits and vacation pay

Employee severance benefits and vacation pay are expensed as benefits accrue to employees under their respective terms of employment using the employees' salary levels at year end. Employee severance benefits and vacation pay liabilities represent obligations of the Office that are normally funded through parliamentary appropriations on a pay-as-you-go basis.

g) Services provided without charge by other government departments

Services provided without charge by other government departments are recorded as operating expenses by the Office at their estimated cost. A corresponding amount is reported directly in the Statement of Deficit.

h) Allocation of expenses

The Office allocates all direct salary, professional service, travel and other costs associated with the delivery of individual audits and professional practice projects directly to them. All other expenses, including services provided without charge, are treated as overhead and allocated to audits and professional practice projects based on the direct hours charged to them.

i) Contributions to Public Service Superannuation Plan

The Office's eligible employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. Both the employees and the Office contribute to the cost of the Plan. Contributions by the Office with respect to current service are expensed in the year in which payments are made. The Office is not required under present legislation to make contributions with respect to any actuarial deficiencies of the Plan.

j) Use of estimates

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, which require management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Capital assets and employee severance benefits are the most significant items for which estimates are used. Actual results could differ from those estimates. These estimates are reviewed annually and as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period in which they become known.

3. Parliamentary appropriations

The Office is funded through annual parliamentary appropriations. Items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Deficit in one year may be funded through parliamentary appropriations in prior and future years. Accordingly, the Office's net cost of operations for the year based on Canadian generally accepted accounting principles is different than total parliamentary appropriations used for the year. These differences are reconciled as follows:

a) Reconciliation of net cost of operations to parliamentary appropriations used:

	2002	2001
Net cost of operations	$ 67,060,156	$ 62,756,295
Less expenses not requiring the use of appropriations		
Amortization of capital assets	(1,267,535)	(657,141)
Services provided without charge by other government departments	(6,658,549)	(6,108,174)
Add costs recovered	889,992	801,589
	60,024,064	56,792,569
Changes in Statement of Financial Position amounts not affecting the current year use of appropriations	(172,509)	(604,124)
Parliamentary appropriations applied to operations	59,851,555	56,188,445
Capital asset acquisitions funded by appropriations	2,610,634	2,387,979
Total parliamentary appropriations used	$ 62,462,189	$ 58,576,424

b) Reconciliation of parliamentary appropriations voted to parliamentary appropriations used:

	2002	2001
Parliamentary appropriations voted:		
Operating expenditures	$ 59,191,100	$ 52,773,625
Statutory contributions to employee benefit plans	6,997,000	7,288,000
Proceeds from disposal of Crown assets	9,387	4,170
	66,197,487	60,065,795
Less lapsed appropriations - operating expenditures[1]	(3,735,298)	(1,489,371)
Total parliamentary appropriations used	$ 62,462,189	$ 58,576,424

1. Subject to parliamentary approval, organizations can carry forward into the next fiscal year up to 5 percent of their operating budgets (based on Main Estimates program expenditures). In 2001–02, this amount is $2.4 million for the Office.

4. Capital assets

Cost	31 March 2001	Additions	Disposals	31 March 2002
Informatics Hardware and Infrastructure	$ 3,532,849	$ 76,046	$ 917,045	$ 2,691,850
Office Equipment	481,112	273,286	112,910	641,488
Furniture and Fixtures	148,635	8,277	–	156,912
Informatics Software	1,856,915	1,015,446	–	2,872,361
Motor Vehicle	22,226	24,305	22,226	24,305
Leasehold Improvements	–	1,213,274	–	1,213,274
	$ 6,041,737	$ 2,610,634	$ 1,052,181	$ 7,600,190

Accumulated amortization	31 March 2001	Amortization	Disposals	31 March 2002
Informatics Hardware and Infrastructure	$ 2,617,691	$ 449,228	$ 917,045	$ 2,149,874
Office Equipment	362,304	54,978	112,910	304,372
Furniture and Fixtures	100,858	7,586	–	108,444
Informatics Software	55,346	752,641	–	807,987
Motor Vehicle	20,744	3,102	22,226	1,620
Leasehold Improvements	–	–	–	–
	$ 3,156,943	$ 1,267,535	$ 1,052,181	$ 3,372,297
Net book value	$ 2,884,794			$ 4,227,893

5. Employee severance benefits

In 2002, the Office paid $213,479 ($515,215 in 2001) for severance benefits to employees and expensed $707,662 ($584,950 in 2001).

6. Deficit

The deficit represents liabilities incurred by the Office net of capital assets that have not yet been funded through appropriations. Significant components of this amount are employee severance benefits and vacation pay liabilities.

7. Summary of Expenses by Major Classification

Summary of expenses by major classification for the years ended 31 March are as follows:

	2002	2001
Salaries and Employee Benefits	$ 47,711,852	$46,216,781
Professional Services	7,115,171	6,068,634
Travel, Relocation and Communication	4,200,831	3,920,886
Office Accommodation	4,076,074	4,047,946
Informatics, Informatics Maintenance and Repairs, Office Equipment, Furniture and Fixtures	3,047,436	1,499,236
Utilities, Materials and Supplies and other payments	792,293	649,754
Printing and Publications Services	629,148	777,137
Contribution to the CCAF-FCVI inc. (formerly the Canadian Comprehensive Auditing Foundation)	377,343	377,510
Total cost of operations	$ 67,950,148	$63,557,884

In 2002, the total cost of operations included services provided without charge by other government departments totaling $6,658,549 ($6,108,174 in 2001). This is composed of $4,076,074 ($4,047,946 in 2001) for accommodation and $2,582,475 ($2,060,228 in 2001) for the employer's contributions to the Public Service Health Care Plan and the Public Service Dental Plan.

8. Professional practice

The Office works with other legislative audit offices, professional associations such as the Canadian Institute of Chartered Accountants and internally to advance legislative audit methodology, accounting standards and best practice. International activities include participation in organizations and events that impact on our work as legislative auditors.

	2002	2001
Methodology and knowledge management	$ 3,046,717	$ 1,739,269
International activities	2,167,280	1,828,974
Canadian Council of Legislative Auditors	393,838	276,234
Contribution to the CCAF-FCVI inc. (formerly the Canadian Comprehensive Auditing Foundation)	377,343	377,510
Participation in standard-setting activities	168,434	144,480
Professional Practice	$ 6,153,612	$ 4,366,467

9. Contingencies

In 2000–01, the Public Service Alliance of Canada filed a pay equity suit against the Crown alleging discrimination based on sex had occurred between 1982 and 1997 in seven separate employers. The Office, although not a party to the suit, is one of the seven employers named in the suit. The suit requests that the Treasury Board or the responsible employer retroactively increase the wage rates of employees of specific separate employers to remedy the discrimination. No amount is specified in the claim. In the opinion of management, the estimated amount of the contingent liability for employees of the Office of the Auditor General employed by the Office between 1982 and 1997 is about $5 million. Further, in the opinion of management, the outcome of the suit is not determinable at this time and accordingly, no liability has been recognized in the financial statements.

10. Related party transactions

The Office is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. The Office enters into transactions with these organizations in the normal course of business and on normal trade terms. As Parliament's auditor, the Office is mindful of its independence and objectivity when entering into any such transactions.

In 2002, the Office incurred expenses of $14,883,468 ($14,745,821 in 2001) and recovered costs of $3,463 ($31,196 in 2001) from transactions in the normal course of business with other government departments, agencies and Crown corporations during the year. These expenses include services provided without charge of $6,658,549 ($6,108,174 in 2001) as described in note 7.

As at 31 March, the accounts receivable and payable with other government departments and Crown corporations are as follows:

	2002	2001
Accounts receivable	$ 112,396	$ 184,427
Accounts payable	1,732,223	836,116

11. Retirement benefits

Contributions to the Public Service Superannuation Plan represent the total pension obligations of the Office and are recognized in the accounts on a current basis. The Office's contribution to the Plan was $4,736,969 for the year ended 31 March 2002 ($4,970,416 for 2001).

SECTION 5

Other Information

Crosswalk between the 2001 and the 2002 Performance Reports

There are a few minor changes in the structure of our 2001–02 Performance Report compared to the previous year.

We have strengthened our results chain and made efforts to integrate it better with the presentation of our performance. We have also enhanced the information that we provide on the strengths and limitations of the methodology underlying our indicators. This information is included in the following section, Methodological Endnotes.

In addition, what was formerly Section 2 on Office Performance in last year's performance report, has been split into two sections. Section 2 now focusses on the context of our Office's operations, including risk management, human resource management, and methodology. Section 3 presents our performance, and focusses on how well we serve Parliament and organizations we audit, outlining our performance according to the strategic outcomes shown in the results chain. Section 4 (formerly Section 3) outlines our financial performance, and Section 5 (formerly Section 4) provides other related information.

Statutory reports

• Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons	Published periodically. Available in a variety of formats and on our Web site(www.oag-bvg.gc.ca).
• Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons	Published annually. Available in a variety of formats and on our Web site (www.oag-bvg.gc.ca).
• Opinion of the Auditor General on the Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Public Accounts of Canada, Volume I and available on the Web site (http://www.pwgsc.gc.ca/recgen/text/pubacc-e.html).
• Opinion on the Condensed Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Annual Financial Report of the Government of Canada.

• Opinions by the Auditor General on over 100 financial statements of federal Crown corporations, other organizations, territorial governments and organizations, and international organizations	Published in the various statutory reports that contain the financial statements of these organizations.
• Special examinations of Crown corporations	Submitted to the boards of directors every five years.
• Annual Report on Other Matters to the Yukon Legislative Assembly, to the Northwest Territories Legislative Assembly, and to the Nunavut Legislative Assembly	Submitted annually to the legislative assemblies and available from the Clerk of each assembly.
• Assessment of agency performance reports	Submitted annually to the management boards.

Methodological endnotes

1. Participation in our Envirosurvey was voluntary. Employees were invited to fill-out a questionnaire on our Office Intranet. We received 289 responses which is a response rate of 56 percent.

2. When we count the number of hearings and briefings in which we participate, we consider our appearances before the Standing Committee on Public Accounts as well as the other parliamentary committees from the House of Commons and the Senate. The other indicator (value-for-money audits reviewed by parliamentary committees) is a ratio of 2001–02 audits which resulted in a hearing over the total number of audits published during the same fiscal year. We report the ratio of audits reviewed by parliamentary committees to those published in the fiscal year. This review can occur in a subsequent fiscal year, but would contribute to the Office's performance for the year that the report was published. Any revisions of historical numbers would be noted. Finally, the variance between the proportion of audits reviewed by parliamentary committees (71 percent in 2001–02 compared with 56 percent in 2000–01) must be interpreted cautiously. We reported fewer audits in 2001–02, 21 resulting in 15 hearings, compared to 36 in 2000–01, which resulted in 20 hearings. The lower number of audits compared against the hearings better explains our performance. Parliament sat for fewer weeks in 2000–01 because it was an election year.

3. We developed a comprehensive methodology to take into account the multiple aspects of our relationship with Parliament in our survey of parliamentarians. All the interviews were conducted by a consultant to ensure independence of results. First, we decided to set up interviews with all of the members of the standing committees of Public Accounts and Environment and Sustainable Development since they are most likely to use our reports. Our consultant interviewed 16 out of the 17 members of the Standing Committee on Public Accounts and 12 out of 16 members of the Standing Committee on Environment and Sustainable Development. For the members of Parliament and Senators, we took a random sample of individuals from the combined

group and interviewed them. The sample size was 60, with a maximum confidence interval of ± 9.8 percent, 18 times out of 20. For each of the individual questions, the confidence interval is likely to be smaller. To obtain this level, 104 members of Parliament and senators were contacted, resulting in a response rate of 58 percent. The main reason that most members of Parliament and senators cited for not engaging in interviews was that they were too busy with the shortened session and had conflicting schedules.

4. We analyze the content of the Standing Committee on Public Accounts reports to the House on the Auditor General's reports in order to gauge the extent of endorsement of our recommendations.

   Recommendations are shown as follows

Endorsed:	The Standing Committee on Public Accounts' recommendations closely paralleled Office recommendations.
Discussed:	In the text of the report, there is a discussion of the issue or recommendation and it seems to support our recommendations.
Not mentioned:	No reference to that issue in the Standing Committee on Public Accounts' report.
Rejected:	Disagreement in the text of the report or a contrary recommendation.

   Since our audits were tabled in December 2001, there was only three months left in 2001–02, which was not enough time to generate a sufficient level of activity that would accurately reflect our performance. Next year, better data will be available for performance reporting. The Committee expects to table an additional eight reports, in addition to the three tabled since December 2001. Once these additional reports are tabled, we will be able to assess our 2001–02 performance and show the results in our next performance report. It is interesting to note that none of our recommendations have ever been rejected and this trend has been historically stable.

5. The Office conducts a survey of the senior management of Crown corporations and federal agencies that require an annual financial audit (Canadian Food Inspection Agency, Canada Customs and Revenue Agency, and Parks Canada) and international organizations audited by us (International Civil Aviation Organization and UNESCO). We ask them questions about the usefulness of the financial audit information and the quality of our audit process. This survey of chief financial officers and chairs of audit committees is conducted every two years. It was first initiated in 1997, and the 2001 survey was the third survey performed. Because our chain of results was only developed in 2000–01, we only have trend data for some of the key performance indicators. In some instances, questions that are compared to survey results of previous years have changed but were similar enough to allow comparisons. In addition, not all

organizations surveyed had both a chief financial officer and a chair. Consequently, 62 chief financial officers and 51 chairs were surveyed, which meant that an overall response rate of 76 percent was achieved.

6. The Office surveys Crown corporations at the end of each special examination about the process and the information provided to senior management and the board of directors. Each Crown corporation is surveyed once every five years which is the usual length of a special examination cycle.

7. Each audit team is responsible for tracking the status of outstanding recommendations. Their assessment is based on knowledge of the organization's business, review of documentation provided by organizations, and, in some cases, interviews with officials of these organizations. We consider the reliability of this information to be limited.

   The ratios reported in Exhibits 13 and 14 outline recommendations completed, (where corrective action has been fully implemented) and the ones progressing at a satisfactory pace. There is a small variation with these numbers and the ones provided last year. Sixty-five percent of recommendations were reported as being implemented in 2000–01 (a ratio that combined recommendations completed and the ones where progress is being made at a satisfactory pace) compared to 72 percent using the new calculations, for the same fiscal year. This is due to adjustments that were made as we computerized our recommendations database.

   These statistics are based on a five-year moving average, such as1995–99 or 1996–2000. The latest data available for this report show the status of the recommendations made between 1996 and 2000. We did not follow up the recommendations made in 2001 because they were published in December 2001 and this left very little time for departments to act on them.

   We followed up 79 percent of the 1140 recommendations made during the 1996–2000 period and the statistics shown in Exhibits 13 and 14 are based on this information. We did not review the remaining 21 percent of the recommendations because either the organization does not exist anymore, it is undergoing an extensive re-organization, a significant change in program legislation or a follow-up was deferred for strategic or timing reasons.

Web Site References

In the interests of keeping this report brief and focussed on its most essential content, many items that could be of interest to you, but not necessarily critical to the reporting of our performance itself, have been made accessible through our web site or other web links.

Office of the Auditor General of Canada

Office of the Auditor General	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menue.html
Sheila Fraser, Auditor General of Canada	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/00agbio_e.html
Commissioner of the Environment and Sustainable Development	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/environment.html
The Commissioner, Johanne Gélinas	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_e.html#commissioner
OAG Reports and Publications	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99menu5e.html
Internal Audit Reports	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/02int_e.html
Commissioner of the Environment and Sustainalbe Development Publications and Resources	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu3_e.html
Financial Administration Act	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/97abe.html
Auditor General Act	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/97aae.html
OAG Organizational Chart	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99menu3e.html/$file/orgchart_e.pdf

Government of Canada

Parliament	http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=E
Standing Committee on Public Accounts	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=E&CommitteeID=157&Joint=0
Standing Committee on Environment and Sustainable Development	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=E&CommitteeID=142&Joint=0
Standing Committee on National Finance	http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenHome.asp?Language=E&Parl=37&Ses=2&comm_id=13
Treasury Board Secretariat	http://www.tbs-sct.gc.ca/home_e.html
Results for Canadian: A Management Framework for the Government of Canada	http://www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_e.html
Financial Information Strategy	http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/FIS-SIF/FIS-SIF_e.html

Professional Organizations

International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI)	http://www.intosai.org/1_defaue.html
INTOSAI - Environmental Working Group	http://www.environmental-auditing.org
Canadian Council of Legislative Auditors	http://www.ccola.ca/english/ccola_home.htm
Canadian Institute of Chartered Accountants	http://www.cica.ca
CCAF-FCVI Inc.	http://www.ccaf-fcvi.com/english
Financial Management Institute	http://www.fmi.ca/index_e.html
International Federation of Accountants	http://www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	http://www.theiia.org
United Nations Panel of External Auditors	http://www.unsystem.org/auditors/external.htm
Canadian Evaluation Society	http://www.evaluationcanada.ca/site.cgi?section=1&_lang=an

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du vérificateur général du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/12-2002
ISBN 0-660-62154-1

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Bureau du
vérificateur général du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la
période se terminant
le 31 mars 2002

Sheila Fraser, FCA
Vérificatrice générale du Canada

Honorable John Manley, c.p., député
Ministre des Finances

Pour plus de renseignements :

Communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0G6

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1-888-761-5953
Télécopieur : (613) 957-0474
Courriel : Communications@oag-bvg.gc.ca
Site Internet : www.oag-bvg.gc.ca

Table des matières

Coup d'œil sur le rendement 1

Section 1 — Message de la vérificatrice générale 7

Déclaration de la direction 10

Section 2 — Contexte 11

Ce que nous sommes 11

Nos activités 12

Nos clients 13

Nous travaillons en collaboration 14

Notre évaluation de la qualité de nos travaux 16

Stratégies de gestion des principaux risques 18

Nos ressources humaines et notre milieu de travail 20

Modernisation de nos méthodes et outils de vérification 22

Notre stratégie de développement durable 23

Réaménagement des locaux 25

Section 3 — Rendement 27

Cadre de mesure du rendement et de rapport 27

Travaux réalisés pour le Parlement 29

Les résultats de nos travaux pour le Parlement 30

Les résultats que nous avons obtenus lorsque nous avons vérifié les organisations fédérales 36

Dans quelle mesure avons-nous bien communiqué nos messages aux médias et au public? 44

Quelles étaient les répercussions non voulues de nos travaux? 44

Comment nous comparons-nous aux autres bureaux de vérification législative? 44

Section 4 — Rendement financier 47

Tableaux financiers 55

États financiers 59

Section 5 — Information supplémentaire 73

Renvoi aux rapports sur le rendement de 2001 et de 2002 73

Rapports exigés par la loi 73

Notes sur nos méthodes 74

Renvois à des sites Web 77

Coup d'œil sur le rendement

Le présent Rapport sur le rendement reflète une période de transition pour notre bureau en matière de gestion du rendement et de présentation de nos rapports. L'an dernier, nous avons introduit notre chaîne des résultats, qui décrit la façon dont nous produisons des résultats positifs pour les Canadiens. En 2001-2002, nous avons continué à intégrer cette chaîne des résultats de manière à brosser un tableau de notre rendement. Au cours des prochaines années, nous continuerons à élaborer des indicateurs et des mesures de référence pour ceux-ci et à établir des cibles pour les indicateurs et les mesures qui sont bien établis.

Les points saillants suivants donnent un aperçu de notre rendement en fonction de l'information dont nous disposons actuellement. Ce ne sont pas les seuls indicateurs que nous présentons et ils ne visent pas à rendre entièrement compte de la façon dont le Bureau est géré.

Points saillants de ce que nous faisons pour le Parlement

Les comités ont tenu des audiences sur 71 p. 100 de nos vérifications de l'optimisation des ressources

Nous nous attendions à ce que 60 p. 100 environ de nos vérifications de l'optimisation des ressources de 2001–2002 fassent l'objet d'audiences de comités parlementaires. Les comités ont tenu des audiences sur 71 p. 100 des vérifications. Les audiences ont porté sur des sujets comme le recrutement pour la fonction publique canadienne de demain, la gestion à l'échelle gouvernementale des subventions et des contributions, l'administration de l'impôt international, la maintenance de l'équipement militaire, les systèmes de gestion du développement durable et la santé de l'environnement du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

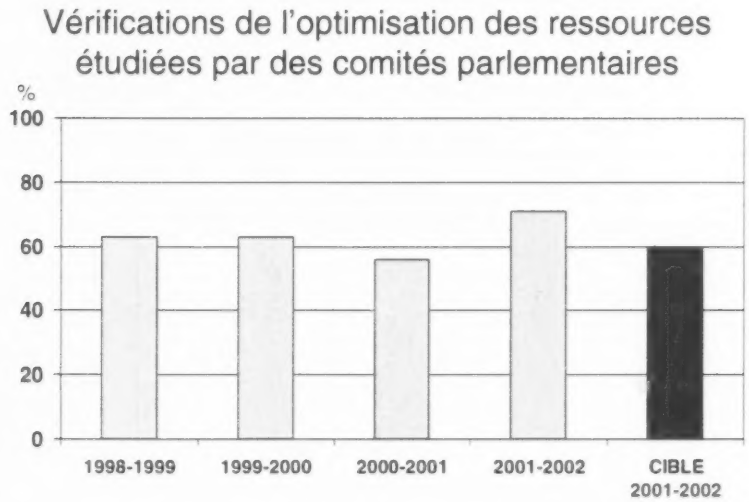

Le Comité permanent des comptes publics a appuyé 76 p. 100 des recommandations examinées

L'appui de nos recommandations par notre principal client, le Comité permanent des comptes publics, est un autre indicateur de la qualité de notre travail. Afin d'établir le niveau d'appui que reçoivent nos rapports, nous calculons le pourcentage des recommandations incluses dans

les chapitres étudiés par le Comité permanent des comptes publics et appuyées dans les rapports du Comité à la Chambre des communes. En 2000–2001, notre rendement était de 76 p. 100.

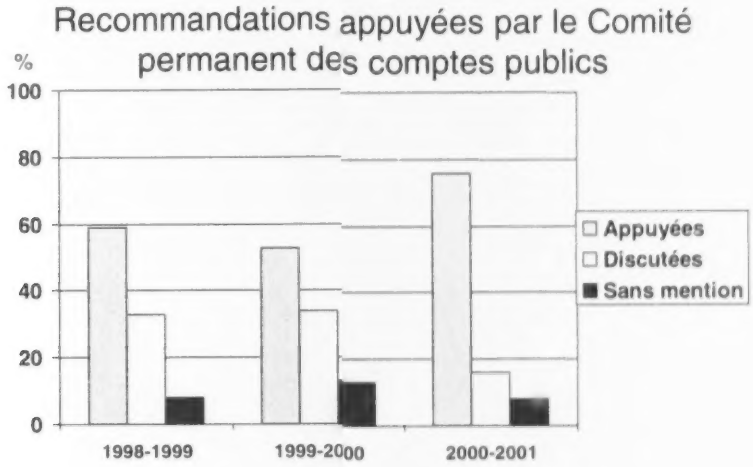

Plus de la moitié des parlementaires sondés conviennent que les travaux du Bureau ont eu des répercussions positives sur leur travail au sein de comités

Dans un sondage que nous avons mené auprès des parlementaires au début de 2002, plus de la moitié des parlementaires ont convenu que les recommandations et les constatations du Bureau avaient eu des répercussions positives sur leur travail dans l'ensemble au sein de comités. Quarante-deux pour cent des membres du Comité de l'environnement et du développement durable ont estimé que les recommandations et les constatations de la commissaire à l'environnement et au développement durable avaient un effet positif sur leur travail.

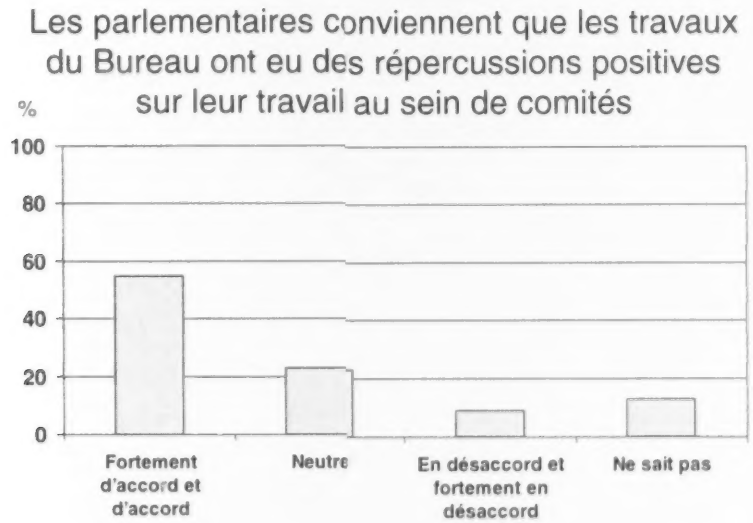

Points saillants de ce que nous faisons lorsque nous vérifions des organisations fédérales

Selon les organisations où nous avons effectué des vérifications de l'optimisation des ressources, la mise en œuvre de 24 p. 100 de nos recommandations est terminée et 49 p. 100 d'entre elles progressent de façon satisfaisante

Les ministères nous ont indiqué qu'ils avaient pris des mesures pour le quart des recommandations que nous avons faites au cours des cinq dernières années et que des progrès satisfaisants avaient été accomplis pour la moitié d'entre elles. Ces ratios ont été assez stables au cours des trois dernières années. Quant au reste des recommandations, les progrès ont été limités dans 21 p. 100 des cas. Six pour cent des recommandations n'ont pas été mises en œuvre, car les circonstances soit ont changé, soit l'organisation n'était pas d'accord avec les recommandations. Pour ce qui est des recommandations liées à l'environnement et au développement durable, la mise en œuvre de 8 p. 100 d'entre elles était terminée et 67 p. 100 progressaient à un rythme satisfaisant.

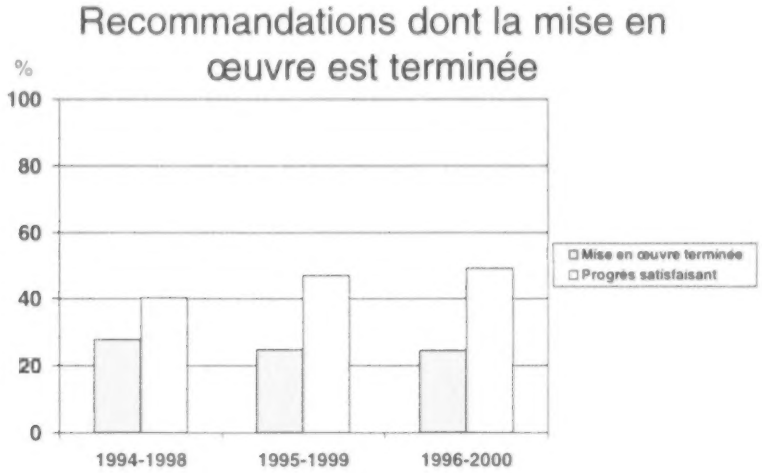

Presque toutes les organisations que nous vérifions ont indiqué qu'elles étaient satisfaites des constatations et des conclusions de nos vérifications comptables annuelles des sociétés d'État

Dans notre enquête auprès des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification des sociétés d'État, près de la majorité des répondants, soit 96 p. 100, ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de nos constatations et conclusions. Comme le montre le graphique, dans les enquêtes précédentes, le Bureau a aussi obtenu une cote élevée à cet égard (83 p. 100 en 1997 et 88 p. 100 en 1999). Cela montre clairement que la satisfaction est en hausse.

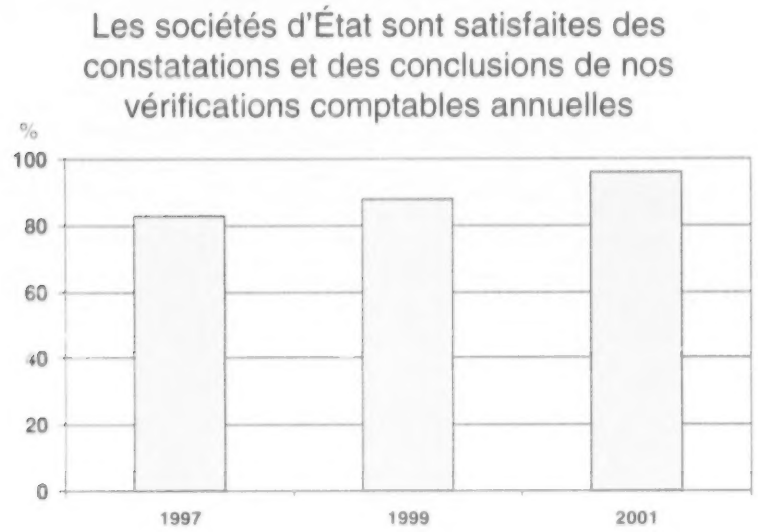

Autres points saillants en 2001–2002

- Nous avons examiné plus de 100 états financiers, dont ceux du gouvernement du Canada, de sociétés d'État, d'autres organisations et d'administration territoriales.
- Nous avons effectué dix vérifications de l'optimisation des ressources sur des sujets allant de l'équipement en service du ministère de la Défense nationale à l'allocation pour frais de chauffage.
- Nous avons effectué onze vérifications de l'optimisation des ressources dans les domaines de l'environnement et du développement durable sur des sujets allant des Grands Lacs au changement climatique.
- Nous avons réalisé un examen spécial, celui du Musée canadien de la nature, et entrepris huit autres examens dont ceux d'Énergie atomique du Canada limitée, du Centre de recherches pour le développement international, de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée, de la Commission de la capitale nationale, de Financement agricole Canada et de l'Administration de pilotage de l'Atlantique.

- À la demande du gouverneur en conseil, nous avons réalisé une vérification spéciale des pratiques d'examen environnemental de Exportation et développement Canada. Nous avons publié notre rapport en mai 2001.
- En février 2002, nous avons présenté un rapport de vérification spécial au conseil d'administration de la Commission canadienne du blé. Outre notre vérification des systèmes de comptabilité et d'information financières de la Commission, notre examen a comporté une évaluation de l'économie, de l'efficience et de l'efficacité de certains systèmes et pratiques de gestion.
- À l'interne, nous avons mis l'accent sur plusieurs défis, notamment la planification de la relève, les technologies de vérification et l'amélioration des méthodes.

SECTION 1

Message de la vérificatrice générale

Sheila Fraser
Vérificatrice générale
du Canada

Photo par Michael Bedford

Je suis heureuse de soumettre au Parlement le *Rapport sur le rendement* du Bureau du vérificateur général du Canada pour la période se terminant le 31 mars 2002. Ce rapport décrit les principaux résultats obtenus par le Bureau au cours de 2001-2002.

Le Bureau a comme mandat de servir le Parlement et les Canadiens et je suis très fière de vous faire part de ses nombreuses réalisations à cet égard au cours de ces douze mois. Ces réalisations sont aussi attribuables à mon distingué prédécesseur, M. Denis Desautels, qui s'est acquitté avec brio de ses fonctions de vérificateur général, du 1er avril 1991 au 30 mars 2001, et qui est l'initiateur d'un bon nombre des projets du Bureau.

Dans son dernier *Rapport sur les plans et les priorités*, Denis Desautels a mis en relief un certain nombre d'engagements importants. Il s'agissait, entre autres, de la publication en décembre 2001 d'un rapport de vérification de portée gouvernementale sur les subventions et les contributions votées, de la publication en octobre 2001 d'un rapport sur les questions environnementales touchant le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, du lancement d'un vaste projet d'examen de nos méthodes de vérification comptable et de l'amélioration de notre cadre de mesure du rendement et de rapport.

Il me fait plaisir de vous dire que nous avons soit respecté ces engagements, soit accompli des progrès à leur égard. De nombreux autres engagements sont également décrits plus en détail dans le présent Rapport.

En tant que bureau de vérification législative, nous voulons contribuer à l'amélioration de la gestion des programmes fédéraux et de la reddition de comptes au Parlement et aux Canadiens. À cette fin, nous communiquons au Parlement l'information dont il a besoin pour déterminer si les contribuables canadiens en ont pour leur argent.

Le niveau de mise en œuvre de nos recommandations par les organisations fédérales que nous vérifions est une mesure clé de notre rendement. À l'aide d'une base de données, nous faisons un suivi des mesures que les ministères et les organismes déclarent avoir prises pour mettre en œuvre nos recommandations. En ce qui concerne les recommandations formulées au cours de la période allant de 1996 à 2000, par exemple, notre base de données indique que les ministères déclarent avoir terminé la mise en œuvre

des mesures correctives pour le quart de nos recommandations et avoir fait des progrès satisfaisants dans le cas de la moitié d'entre elles.

En 2001-2002, nous avons commencé à préparer un nouveau rapport consacré entièrement au suivi des recommandations antérieures. Ce rapport de suivi sera présenté à l'automne 2002. Il ciblera les questions systémiques, actuelles et pertinentes qui présentent les risques les plus élevés et, à notre avis, un intérêt continu pour les parlementaires. Ce rapport sera l'un des quatre rapports que je soumets chaque année à la Chambre des communes.

Pour évaluer notre rendement, nous tentons aussi de déterminer dans quelle mesure les parlementaires estiment que nos vérifications les aident à tenir le gouvernement responsable de son utilisation des fonds publics. Afin de savoir ce que nos principaux clients pensent de nous, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires en 2001-2002. Dans l'ensemble, nous avons constaté un niveau élevé de compréhension et d'appui du rôle du Bureau du vérificateur général, mais nous devons redoubler d'efforts pour informer les parlementaires des travaux très utiles de vérification environnementale réalisés par la commissaire à l'environnement et au développement durable, M^me^ Johanne Gélinas, et son équipe.

Le Bureau a aussi obtenu des résultats appréciables dans plusieurs autres domaines. Dès décembre 2001, nous avons entrepris un exercice de planification stratégique afin de nous préparer aux changements qui s'annoncent dans les années à venir. Il en a résulté un plan illustrant les réalisations souhaitées au cours des dix prochaines années et les moyens que nous prendrons pour y parvenir. Mon but était de créer une vision commune de l'avenir, dont les forces d'impulsion seront l'engagement et la participation de nombreuses personnes.

Le plan stratégique repose sur une vision et sur un ensemble de valeurs qui guident nos travaux. Notre vision est la suivante : promouvoir un gouvernement responsable, une fonction publique fédérale intègre et efficace, une bonne gouvernance, le développement durable ainsi que la protection de l'héritage et du patrimoine du Canada. Nous voulons également que la qualité et l'incidence de nos travaux soient reconnues de tous.

Nos travaux reflètent certaines valeurs importantes. Nous sommes résolus à servir l'intérêt public et à maintenir l'indépendance, l'objectivité, l'excellence et un milieu de travail respectueux. Nous faisons preuve d'honnêteté et d'intégrité afin que nos travaux inspirent confiance et nous visons à devenir une organisation modèle au sein de l'administration fédérale. Un cadre rigoureux de gestion de la qualité de toutes nos gammes de produits, des examens de nos travaux, menés par des instituts provinciaux de comptables agréés conformément aux normes professionnelles, de même que des vérifications internes et des revues externes témoignent de ces valeurs.

Dans notre plan stratégique, nous nous sommes également fixé des défis de taille à court terme qui ont trait à la manière dont nous planifions et dirigeons nos travaux, et dont nous communiquons leurs résultats. Nous prévoyons notamment investir dans nos méthodes et outils de vérification et faire en sorte que nos employés, notre atout le plus précieux, aient un meilleur environnement de travail. Ces objectifs à court terme, une fois atteints,

harmoniseront davantage nos pratiques, nos comportements, notre vision et nos valeurs et ils nous donneront une assise solide pour aller de l'avant.

Dans le cadre de notre plan stratégique, nous avons cerné cinq secteurs d'intérêt qui constitueront le pivot de nos travaux de vérification pendant mon mandat : reddition de comptes au Parlement, fonction publique efficace, questions autochtones, bien-être des Canadiens et, enfin, questions liées à l'héritage et au patrimoine.

Les deux premiers secteurs sont l'essence même du Bureau et sont établis depuis longtemps. Les trois autres portent sur les citoyens et ont trait aux travaux du gouvernement qui visent à améliorer le bien-être des Autochtones et à contribuer à celui des Canadiens en mettant l'accent sur les programmes gouvernementaux ayant une incidence sur leur qualité de vie. Le dernier secteur s'inscrit dans une perspective à plus long terme et témoigne de notre volonté de contribuer au bien-être des générations futures de Canadiens.

Ces secteurs d'intérêt clé nous permettront de mieux concentrer nos énergies lors de la planification de nos travaux, de mieux intégrer nos efforts et de déterminer dans quelle mesure nous atteignons nos buts. Dorénavant, les rapports du Bureau seront axés sur ces secteurs d'intérêt afin que le Parlement et les Canadiens soient informés de nos progrès par rapport à ceux-ci. Notre mandat consiste à servir le Parlement. En le remplissant bien, nous contribuons au bien-être de tous les Canadiens.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur le rendement* de 2001–2002 du Bureau du vérificateur général du Canada.

À ma connaissance, l'information communiquée dans ce rapport :

- décrit fidèlement le rendement du Bureau;
- est conforme aux principes d'information énoncés dans le *Guide pour la préparation des Rapports ministériels sur le rendement 2002*;
- est fondée sur des systèmes d'information et de gestion appropriés et fiables.

Lorsque c'est approprié, le rapport contient des commentaires sur la qualité des données ou les limites de leur interprétation

De plus, bien que l'information présentée soit complète et exacte, le Bureau poursuit l'amélioration de ses indicateurs financiers et non financiers afin de mieux présenter son rendement.

Je suis satisfait des processus et des procédures d'assurance de la qualité utilisés pour préparer le rapport sur le rendement.

Le sous-vérificateur général et
agent financier supérieur,

Michael J. McLaughlin, CMA
Le 16 septembre 2002

SECTION 2

Contexte

Ce que nous sommes

Le 31 mars 2001, Denis Desautels terminait son mandat comme vérificateur général du Canada. Le 1er avril 2001, Sheila Fraser, déjà sous-vérificatrice générale, était invitée à occuper le poste de vérificateur général par intérim jusqu'à la nomination du dixième vérificateur général. Le 31 mai 2001, le premier ministre du Canada a nommé Sheila Fraser vérificatrice générale du Canada.

Par suite de la nomination de Sheila Fraser, l'équipe responsable du leadership a reformulé l'énoncé de la vision et des valeurs du Bureau du vérificateur général afin de refléter son orientation pour les dix prochaines années.

Notre vision

Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement, qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.

Nous faisons la promotion :

- d'un gouvernement responsable,
- d'une fonction publique intègre et efficace,
- d'une bonne gouvernance,
- du développement durable,
- de la protection de l'héritage et du patrimoine du Canada.

Nous le faisons :

- en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens;
- en travaillant en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles;
- en assurant un milieu de travail diversifié et respectueux où nos employés peuvent réaliser leur plein potentiel et rechercher l'excellence.

Nos valeurs :

- Servir l'intérêt public
- Indépendance et objectivité
- Engagement envers l'excellence
- Milieu de travail respectueux
- Honnêteté et intégrité
- Donner l'exemple

Le vérificateur général est indépendant du gouvernement en place et il est nommé pour une période de dix ans. Le vérificateur général peut demander au gouvernement de lui fournir toute information requise pour faire son travail, comme il est précisé dans la *Loi sur le vérificateur général*. De plus, le vérificateur général soumet ses rapports directement à la Chambre des communes, par l'intermédiaire du président.

La vérificatrice générale a aussi cerné cinq secteurs sur lesquels seront axées les activités du Bureau au cours de son mandat de dix ans. Ces secteurs d'intérêt font partie intégrante de notre plan stratégique et nous aident à planifier nos travaux de vérification. Ils reflètent notre rôle, qui consiste à fournir aux parlementaires une information objective afin de les aider à examiner les activités du gouvernement et à le tenir responsable de son intendance des fonds publics. Ils mettent aussi un accent particulier sur l'amélioration de la situation financière du gouvernement, la reddition de comptes, la gestion financière de même que le renouvellement et la gestion de la fonction publique. Ils prennent en compte le document intitulé « Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes », qui expose l'engagement pris par le gouvernement du Canada de moderniser la gestion de l'État afin de répondre aux nouvelles attentes et priorités des Canadiens.

Pièce 1 — Nos secteurs d'intérêt

Reddition de comptes au Parlement	Aider le Parlement dans ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement.
Fonction publique efficace	Déterminer si les principales ressources du gouvernement — humaines, technologiques et financières — contribuent ensemble à l'obtention de résultats pour le bénéfice des Canadiens.
Questions autochtones	Contribuer au bien-être des Autochtones en axant nos travaux sur les conditions sociales, économiques et environnementales auxquelles ils font face.
Le bien-être des Canadiens : santé, sûreté, sécurité et environnement	Contribuer au bien-être des Canadiens en axant nos travaux sur les programmes gouvernementaux qui ont une incidence sur leur qualité de vie.
Héritage et patrimoine	Déterminer si le capital financier, matériel, humain, social, culturel et naturel dont nous avons hérité et qui nous définit en tant que Canadiens est préservé pour les générations futures.

Les modifications apportées en 1995 à la *Loi sur le vérificateur général* ont créé le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable au Bureau du vérificateur général du Canada.

Les deux premiers secteurs d'intérêt, la reddition de comptes au Parlement et une fonction publique efficace, constituent l'essence même du Bureau et ils sont établis depuis longtemps. Les trois autres secteurs se rapportent directement aux citoyens et, même si nous avons effectué des vérifications dans chacun de ces secteurs, nous tentons maintenant d'adopter une approche plus ciblée, intégrée et uniforme. Ces trois secteurs correspondent à nos responsabilités en matière d'environnement et de développement durable.

Nos activités

Le Parlement et le public canadien connaissent bien notre vérification annuelle des états financiers sommaires du gouvernement du Canada et les rapports périodiques de la vérificatrice générale à la Chambre des communes. Cependant, nos travaux de vérification sont de plus grande envergure et comprennent :

- les vérifications de l'optimisation des ressources (y compris les vérifications portant sur l'environnement et le développement durable);
- les vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations;
- la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada;
- les activités de surveillance de l'environnement et du développement durable, y compris le processus de pétition;
- les examens spéciaux des sociétés d'État;
- les évaluations des rapports sur le rendement des Agences.

Nos clients

Nous avons avant tout une responsabilité envers le Parlement et notre relation avec les parlementaires est la clé de notre efficacité. Nous collaborons avec le Parlement dans ses travaux relatifs à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement.

Le Comité permanent des comptes publics, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, le Comité sénatorial permanent des finances nationales et d'autres comités parlementaires jouent un rôle déterminant en aidant à promouvoir la reddition de comptes, de saines pratiques de gestion et le développement durable. Leurs membres interrogent les hauts fonctionnaires et tiennent des audiences pour examiner nos constatations de vérification. Les audiences des comités sont un important moyen de sensibilisation et permettent de mieux faire comprendre les questions traitées dans nos rapports. Elles aident aussi à obtenir des ministères et des organismes qu'ils s'engagent à mettre en œuvre nos recommandations.

Après les audiences, les comités peuvent faire rapport à la Chambre des communes et présenter des recommandations au gouvernement. On s'attend habituellement à ce que les ministères et les organismes vérifiés fassent rapport des mesures qu'ils ont prises à la suite de ces recommandations. Nous faisons le suivi de la mise en œuvre de nos recommandations et de celles des comités.

Pour servir le Parlement, nous croyons qu'il est important d'obtenir une rétroaction de ses membres. Au cours de l'exercice 2001-2002, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires, y compris les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nos questions portaient sur la compréhension des travaux du Bureau, notre crédibilité et notre rendement. Nous avons aussi appris ce qu'ils aimeraient que la vérificatrice générale aborde au cours des prochaines années. Les résultats de ce sondage nous ont fourni certains renseignements utiles quant à la pertinence et à l'utilité de nos travaux, et ils ont permis de cerner les secteurs qui nécessitent des améliorations. Ces résultats sont décrits dans les sections suivantes.

De plus, nous communiquons au conseil d'administration des sociétés d'État les résultats de nos vérifications annuelles des états financiers et de nos examens spéciaux.

Nous travaillons en collaboration

Nous travaillons de concert avec les vérificateurs législatifs

Nous participons activement aux activités de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), une organisation professionnelle qui regroupe environ 180 bureaux de vérification nationaux dans le monde. En 2001, l'INTOSAI a souligné l'importante contribution du Bureau à la vérification du secteur public en lui décernant un prix.

Le Bureau contribue aux travaux de l'INTOSAI en participant à un certain nombre d'activités de ses commissions et groupes de travail. Ce sont notamment la Commission pour le contrôle informatique, la Commission de la dette publique, la Sous-commission de la Commission des normes de contrôle dont les travaux portent sur l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) et le Groupe de travail pour le contrôle environnemental.

La vérificatrice générale préside depuis l'automne 2001 le Groupe de travail pour le contrôle environnemental. Le Groupe aide les bureaux de vérification d'autres pays à mieux comprendre les questions liées à la vérification environnementale en élaborant des directives, des méthodes et des programmes de formation. Nous encourageons aussi les contrôles conjoints et facilitons l'échange d'information et d'expertise.

Nous présidons également la Sous-commission pour l'indépendance des ISC. Notre objectif consiste à définir de façon plus précise ce que devrait être l'indépendance de tout bureau de vérification national et à soumettre les résultats de nos travaux au congrès mondial des institutions supérieures de contrôle des finances publiques à l'automne 2004.

La vérificatrice générale participe chaque année aux séances que tient un groupe de travail informel des vérificateurs généraux des pays du G7 et d'autres pays choisis pour discuter de plans et de questions stratégiques d'intérêt commun.

Nous prenons aussi une part active dans la formation des vérificateurs législatifs des pays en développement. Nous offrons chaque année, conjointement avec la CCAF-FCVI Inc. (auparavant la Fondation canadienne pour la vérification intégrée) et l'Agence canadienne de développement international, un programme de formation de neuf mois à l'intention de vérificateurs des pays en développement. Cette année, nous avons formé quatre vérificateurs venant respectivement du Bangladesh, du Brésil, du Népal et de la Tanzanie. Deux autres vérificateurs, du Sénégal et de la Tunisie, ont reçu une formation au Bureau du vérificateur général de la province de Québec.

Le Bureau est membre du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), qui comprend les dix vérificateurs généraux provinciaux et le vérificateur général fédéral. Le Conseil a pour mandat :

- de faciliter l'échange d'information et de faire connaître les expériences sur des questions d'intérêt mutuel;
- d'appuyer l'élaboration de méthodes et de pratiques de vérification et le perfectionnement;
- d'améliorer la qualité et le rendement de la vérification législative au Canada.

Les travaux de vérification conjoints sur les indicateurs de la santé constituent un exemple de collaboration avec le Conseil. En septembre 2000, les premiers ministres ont exigé des gouvernements provinciaux et fédéral de faire rapport sur certains indicateurs de la santé. Les vérificateurs législatifs effectuent une vérification indépendante des données présentées dans ces rapports.

Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement fédéral et les administrations territoriales

Dans les trois territoires, nous travaillons de concert avec les fonctionnaires des administrations territoriales et la direction des sociétés d'État en vue de cerner les questions d'intérêt mutuel, d'améliorer les systèmes et les processus et de promouvoir une meilleure reddition de comptes au public.

Nous collaborons avec les ministères et les organismes fédéraux à une vaste gamme de questions et d'initiatives visant à améliorer la reddition de comptes et la gestion du secteur public. Ainsi, au cours de l'année écoulée, nous avons collaboré avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à l'élaboration de la Stratégie d'information financière. Nous avons aussi prêté notre concours au Secrétariat pour l'élaboration de la politique sur la vérification interne et nous avons des rapports suivis avec la communauté des vérificateurs internes en général.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau a collaboré avec le Secrétariat à la conception d'un modèle de transition pour la gestion axée sur les résultats que les ministères peuvent utiliser pour évaluer leurs progrès. Il a pour objet d'aider les ministères à déceler les forces et les faiblesses en ce qui concerne la gestion axée sur les résultats et à élaborer des plans d'action en vue d'apporter des améliorations. Un comité consultatif ministériel et des fonctionnaires de plusieurs ministères participent à la conception de ce modèle. Le modèle a été mis à l'essai dans plusieurs ministères au cours de l'été et de l'automne 2002. Le Bureau et le Secrétariat prévoient publier conjointement le modèle au cours de l'exercice 2002-2003.

Pièce 2 — Leçons apprises

En janvier 2002, l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) nous a informés qu'elle avait découvert une erreur dans la comptabilisation des déclarations T3 des fiducies de fonds de placement.

Le problème semble être attribuable à la conception de la déclaration de revenus des fiducies T3 et pourrait remonter jusqu'à 1972. La part provinciale des impôts sur les revenus bruts des fiducies de fonds communs de placement a été attribuée correctement aux provinces; cependant, en raison de l'erreur, la part provinciale connexe des remboursements de gains en capital qui en découlaient ne l'a pas été. Cela n'a eu aucun effet direct sur les contribuables, mais a eu une incidence sur la répartition des impôts sur le revenu établis entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Canada a donc versé aux provinces des paiements plus élevés.

Plusieurs facteurs ont engendré ce problème. Premièrement, une erreur s'est produite dans les processus comptables de l'ADRC; puis, les contrôles et les examens de l'ADRC et du ministère des Finances n'ont pas révélé le problème; enfin nos travaux de vérification n'ont pas permis de déceler cette erreur. Puisqu'il est impossible de vérifier chaque opération au cours de nos travaux, il faut un processus de sélection. Nos travaux de vérification récents ont porté sur les modifications apportées aux systèmes et aux comptes. À notre connaissance, ni ce compte ni le formulaire T3 n'ont changé depuis le début de nos vérifications au milieu des années 1980.

Nous nous attendons à ce que chacune des organisations fédérales qui participent au processus de contrôle de comptabilité et de rapports financiers lié à la perception de taxes ou d'impôts au nom de provinces, de territoires et d'autres parties en tire une leçon. Pour notre part, nous avons l'intention d'ajouter à nos travaux de vérification annuelle courants certains des procédés de vérification spécifiés que nous avons conçus et appliqués par la suite dans le cadre de nos travaux sur les déclarations T3. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les vérificateurs provinciaux pour garantir que tous les besoins en vérification des provinces sont pris en compte.

Nous travaillons en collaboration avec des organismes professionnels

Un certain nombre de nos employés participent aux travaux d'organismes nationaux et internationaux de normalisation et à ceux d'autres organisations professionnelles qui font la promotion de la vérification législative. En outre, la vérificatrice générale est membre du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, organisme qui élabore les normes comptables pour le secteur public. D'autres employés du Bureau sont membres de divers comités de l'Institut, par exemple le Conseil des normes de certification et le Conseil sur les nouveaux services de certification. Certains de nos employés font aussi partie d'organismes de normalisation oeuvrant dans les domaines de la gestion environnementale, de la vérification et de l'évaluation du rendement. Sur la scène internationale, l'un de nos employés est membre du Comité du secteur public de l'International Federation of Accountants, qui établit les normes de comptabilité et de présentation de l'information pour le secteur public.

Nos employés sont aussi très actifs au sein de nombreuses autres organisations professionnelles qui contribuent à l'amélioration de la vérification législative, notamment la Société canadienne d'évaluation, la CCAF-FCVI Inc., l'Institut de la gestion financière et l'Institute of internal auditors. Nous participons aussi aux travaux d'organismes internationaux, y compris le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies.

Notre évaluation de la qualité de nos travaux

La qualité de nos travaux revêt une importance primordiale pour nous. En tant que bureau de vérification législative, nous maintenons notre crédibilité en adhérant entièrement aux normes de vérification professionnelles et aux pratiques exemplaires. La Direction des méthodes professionnelles passe en revue les activités de vérification, la gestion interne et les activités administratives afin de s'assurer que nous respectons les normes et les politiques et déterminons les secteurs à améliorer.

Un comité de vérification surveille les principaux aspects de la qualité et du contrôle interne et approuve les plans des vérifications et des examens internes. Le comité est composé d'employés du Bureau ayant de l'ancienneté et son président vient du secteur privé.

Le Comité de vérification s'est réuni quatre fois en 2001-2002. Il a examiné les états financiers du Bureau et proposé des améliorations à ceux-ci, puis en a recommandé l'approbation à la vérificatrice générale. Le Comité a aussi examiné le projet de Rapport sur les plans et les priorités et le projet de Rapport sur le rendement du Bureau et a donné des conseils à ce sujet. Il a aussi examiné les constatations de plusieurs revues des pratiques et vérifications internes.

La qualité de nos travaux de vérification

Revue des pratiques internes

Nous avons mis en place un cadre de gestion de la qualité qui couvre toutes nos gammes de produits, dont les vérifications comptables, les vérifications de l'optimisation des ressources et les examens spéciaux.

Les examens des vérifications comptables mettent surtout l'accent sur l'application efficace du cadre de gestion de la qualité et la conformité aux exigences législatives, aux normes professionnelles et aux politiques du Bureau. En 2001-2002, la Direction des méthodes professionnelles a examiné quatre vérifications comptables annuelles et elle n'a pas relevé de lacunes importantes. Par contre, elle a établi qu'il fallait apporter des améliorations dans les secteurs suivants : vérification des immobilisations et des autorisations, utilisation des travaux de la vérification interne, intégration des travaux de vérification annuelle et des travaux d'examen spécial, documentation des travaux et consultation des spécialistes en temps opportun.

Dans son rapport d'examen portant sur six vérifications de l'optimisation des ressources publiées en 2000, la Direction des méthodes professionnelles n'a pas relevé de lacunes importantes. Ces examens étaient axés sur la conformité à nos politiques de vérification de l'optimisation des ressources et sur la mise en œuvre efficace de notre cadre de gestion de la qualité. La Direction a noté des pratiques rigoureuses dans des secteurs tels que la consultation externe et le perfectionnement. Elle a aussi noté qu'il était possible d'améliorer certains secteurs, notamment l'obtention de ressources appropriées pour exécuter les vérifications, la consultation plus efficace avec les spécialistes internes et une meilleure documentation pour étayer les constatations et les conclusions de vérification.

Examens des normes professionnelles

Les instituts provinciaux de comptables agréés examinent périodiquement la conformité des pratiques de vérification comptable annuelle du Bureau aux normes professionnelles. Ces examens font partie des exigences de certification relatives à la formation des stagiaires. Tous les bureaux régionaux, aussi que le bureau d'Ottawa, sont soumis à des examens de conformité aux normes professionnelles tous les trois à cinq ans, selon les

exigences des différents instituts provinciaux. Tous les bureaux ont été soumis à un examen au cours des trois dernières années et ils satisfaisaient tous aux exigences de certification et respectaient les normes de vérification professionnelles.

Revue externe

Nous sommes déterminés à soumettre notre cadre de gestion de la qualité des vérifications à une évaluation externe, régulière et continue, afin d'assurer leur pertinence et leur efficacité.

En 1999, une vérification externe de notre cadre de la qualité des pratiques de vérification comptable nous a fourni l'assurance que nos vérifications comptables avaient été effectuées conformément aux exigences législatives, aux normes professionnelles et aux politiques du Bureau. Les résultats de cette revue, qui a été réalisée par un cabinet d'experts-comptables, ont été communiqués au Parlement dans notre *Rapport sur le rendement* de 1999-2000.

Nous planifions actuellement une revue externe de notre cadre de gestion de la qualité de nos vérifications de l'optimisation des ressources et nous nous attendons à ce que cette revue soit terminée en 2004.

La qualité de nos processus opérationnels

Vérification interne

La Direction des méthodes professionnelles a terminé son examen de la fonction de passation de marchés de services professionnels du Bureau dans le cadre d'un plan pluriannuel d'examen de toutes les activités administratives et de gestion importantes. L'examen visait à déterminer si la fonction de passation des marchés était gérée conformément à la politique du Bureau sur la passation de marchés de services.

Les examinateurs ont conclu que la fonction de passation de marchés de services professionnels assure un traitement complet, efficient et conforme à la politique du Bureau.

Stratégies de gestion des principaux risques

Il est difficile de prévoir tous les défis auxquels le Bureau sera confronté et toutes les possibilités qui se présenteront à long terme, mais nous pouvons cerner certains risques d'entreprise internes et externes qui sont importants. Nous parlerons plus en détail de leur incidence sur nos plans de travail dans notre *Rapport sur les plans et les priorités* de 2003-2004.

Pièce 3 — Risques d'entreprise internes et externes, incidence sur les travaux, et stratégies

Risques	*Incidence*	*Stratégies*
Risques d'entreprise externes		
Érosion du contrôle parlementaire – Le gouvernement crée des organisations au moyen de nouveaux mécanismes de gouvernance ainsi que de structures redditionnelles pouvant limiter la nature et l'étendue du contrôle parlementaire.	D'importantes sommes d'argent passent entre les mains d'organisations qui ne sont pas vérifiées par des vérificateurs législatifs, par exemple la Fondation canadienne pour l'innovation, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les aéroports.	Nous continuerons de faire connaître au Parlement et aux fonctionnaires nos vues sur le risque d'affaiblissement de la reddition de comptes à l'égard des fonds publics.
Décentralisation de la comptabilité au gouvernement – L'introduction par le gouvernement de la Stratégie d'information financière, y compris de la comptabilité d'exercice intégrale décentralisée, a créé d'énormes difficultés pour les ministères et les organismes.	L'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie a beaucoup fait augmenter les travaux de vérification. De plus, il se peut qu'on nous demande de vérifier les états financiers des ministères.	Nous avons examiné l'incidence de la vérification des états financiers ministériels et nous nous sommes dotés de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour faire des vérifications plus efficaces.
Changements technologiques – Les changements technologiques dans notre environnement de vérification sont rapides et continus. Le gouvernement est résolu à améliorer l'exécution des programmes à l'aide d'Internet, et notamment du Gouvernement en direct. De plus, les systèmes de gestion ministériels sont de plus en plus sophistiqués.	Ces changements influent sur le mode d'acquisition des données et de l'information fournies par les ministères et les organismes ainsi que sur le choix des technologies et des outils nécessaires pour effectuer nos travaux de vérification de façon efficiente et efficace.	Nous avons acquis et nous mettons en place de nouvelles technologies et des outils électroniques afin d'accroître l'échange d'information et de connaissances et d'exécuter nos travaux avec plus d'efficience et d'efficacité.
Nouvelles attentes et priorités des Canadiens – Les attentes des Canadiens à l'endroit du gouvernement fédéral changent constamment. La démographie, la pression de plus en plus grande exercée par la mondialisation, les questions environnementales, l'éthique et les valeurs ont une incidence sur les attentes des Canadiens à l'égard de leurs gouvernements.	Le gouvernement fédéral demande aux Canadiens quelles sont leurs attentes et leurs priorités et offre des programmes efficients et efficaces axés sur celles-ci.	En plus d'évaluer l'efficience des systèmes et des procédures, nous voulons fournir aux parlementaires de l'information sur les résultats des programmes. La vérificatrice générale a cerné cinq secteurs d'intérêt afin de nous aider à planifier nos travaux de vérification et à faire rapport sur ceux-ci.
Risques d'entreprise internes		
Recrutement et maintien en poste – Nous devons pouvoir attirer et garder des vérificateurs très compétents, qui possèdent les connaissances et les compétences dont nous avons besoin pour remplir notre mandat. Dans ce domaine, la concurrence est de plus en plus vive.	Si nous ne disposons pas de suffisamment d'employés bien formés et motivés, nous ne pourrons pas produire le nombre prévu de produits de vérification de grande qualité. La demande sur le marché est élevée et peut entraîner un plus grand roulement de personnel.	Nous faisons valoir de manière dynamique les avantages d'une carrière au sein de notre organisation. Nous accordons plus d'importance à la formation et au perfectionnement ainsi qu'au maintien d'un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle afin de garder nos employés. Nous avons aussi mis en œuvre un programme complet de gestion de la relève et de perfectionnement en leadership.

Pièce 3 — Risques d'entreprise internes et externes, incidence sur les travaux, et stratégies (suite)

Risques	*Incidence*	*Stratégies*
Qualité de nos travaux – Nos travaux ne peuvent avoir l'incidence et la crédibilité voulues s'ils ne suscitent pas le respect et la confiance du Parlement et des Canadiens.	Toute diminution de la crédibilité de nos travaux et du respect qu'inspire le Bureau a des effets sur notre capacité de recruter et de conserver les employés, d'obtenir les niveaux de financement nécessaires et, ce qui est plus important, de fournir aux parlementaires une information et des conseils utiles.	Nous nous efforçons constamment d'améliorer la qualité de nos travaux. Nous adoptons de nouveaux outils, méthodes, technologies de vérification et cours de formation pour répondre aux besoins sans cesse nouveaux de la profession. Nous planifions à l'heure actuelle une revue externe de nos pratiques de vérification de l'optimisation des ressources afin d'obtenir une assurance indépendante que nos politiques et nos pratiques produisent des vérifications dont la qualité est toujours élevée.
Financement approprié – Pour maintenir l'indépendance du Bureau, son niveau de financement doit être déterminé objectivement, sans que les organisations vérifiées puissent influencer les décisions à ce sujet.	Le processus actuel de détermination de notre niveau de financement n'est pas suffisamment indépendant et impartial pour garantir que notre budget est suffisant pour répondre aux attentes du Parlement.	Nous avons des discussions avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à propos d'autres mécanismes de financement.

Nos ressources humaines et notre milieu de travail

Nous voulons offrir un milieu de travail respectueux où des employés aux compétences variées visent l'excellence et peuvent réaliser leur plein potentiel. Le Bureau compte environ 560 employés répartis dans ses bureaux d'Ottawa, de Vancouver, de Winnipeg, d'Edmonton, de Montréal et de Halifax. Nous avons recruté 17 stagiaires en 2001-2002, qui étudient en vue d'obtenir le titre de comptable agréé, de comptable général licencié ou de comptable en management accrédité. Nous avons aussi recruté quatre nouveaux diplômés au niveau de la maîtrise qui désirent acquérir de l'expérience en vérification de l'optimisation des ressources. Nous engageons également des personnes qui ont fait des études universitaires supérieures et possèdent une expérience dans des domaines ou disciplines comme les statistiques, l'économie, le génie, le droit, les sciences sociales et environnementales, l'administration publique, les ressources humaines et les technologies de l'information. Nous offrons un programme de perfectionnement à l'intention de tout le personnel. Afin d'encourager le personnel à profiter de possibilités de perfectionnement, nous avons appuyé l'échange de cadres et accordé des détachements, dont 46 à l'extérieur du Bureau et 8 à l'interne.

L'équité en matière d'emploi est une valeur sous-jacente de notre bureau. Nous sommes engagés à assurer à tous les employés des chances égales de travail. La pièce 4 présente nos résultats sur le plan de l'équité en matière d'emploi.

Pièce 4 — Représentation des groupes désignés au 31 mars 2002			
Groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi	**Réel %**	**Disponibilité au sein de la population active (DPA) %**	**Représentation en pourcentage de la DPA**
Femmes	52.6	46.4	100.0
Personnes handicapées	2.1	6.3	33.3
Autochtones	1.6	2.1	76.2
Personnes membres d'une minorité visible	6.2	10.3	60.2

Le Bureau considère que sa vitalité et son succès continus reposent sur ses ressources humaines. Au cours des prochaines années, le renouvellement de nos ressources humaines constituera l'un de nos défis. Nous devons recruter, former et garder des employés aux compétences variées. Un grand nombre de nos employés, dont des membres de la catégorie de la gestion, prendront leur retraite au cours des prochaines années, et cette situation nous préoccupe. Nous nous attendons à ce que 56 des 170 gestionnaires prennent leur retraite entre 2003 et 2010.

Pièce 5 — Nombre prévu de départs à la retraite au sein de la direction (170 gestionnaires à l'heure actuelle)

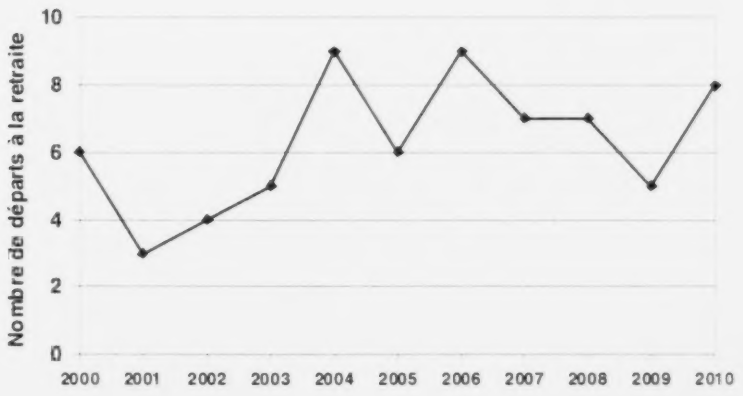

Nous avons établi un plan afin de préparer nos employés à assumer plus de responsabilités et à occuper des postes stratégiques à mesure que nos cadres et nos gestionnaires prendront leur retraite au cours des deux à sept prochaines années. De plus, nous avons élaboré une stratégie de recrutement qui comprend le recours à des campagnes de publicité et à des agences de recrutement. Les candidats peuvent maintenant faire une demande d'emploi dans Internet et nous entretenons des liens plus étroits avec les universités en vue d'intensifier le recrutement de stagiaires et de nouveaux diplômés.

Lors de la préparation de notre plan de maintien en poste du prochain exercice, nous avons examiné certains programmes et réglé un grand nombre des problèmes cernés. Par exemple, nous avons revu les salaires des professionnels de la vérification, le programme d'orientation de même que le programme de reconnaissance et des récompenses. Des groupes de discussion composés de professionnels de la vérification et de membres du groupe des services à la vérification nous ont aidés à cerner les principaux problèmes liés au maintien en poste. Les entrevues de départ nous ont aussi été utiles.

Nous offrons des activités de formation conçues pour le personnel de gestion, le personnel professionnel et le personnel des services à la vérification. Des cours sont offerts dans les domaines suivants : vérification comptable, vérification de l'optimisation des ressources, communications, gestion des ressources humaines et orientation. Tous les cours sont évalués par les participants et ils sont habituellement bien cotés. Le personnel à tous les niveaux reçoit en moyenne 6,4 journées de perfectionnement et de formation : 7,6 journées pour les gestionnaires; 6,7 journées pour les professionnels de la vérification; 4,7 journées pour le personnel des services à la vérification. Ces chiffres sont très semblables à ceux de l'exercice précédent.

Nous avons conçu et offert aux auteurs de rapport de vérification un nouveau cours sur les techniques de rédaction en langage simple afin que leur message soit communiqué clairement. Cette année, nous avons aussi évalué les besoins en formation des employés des services à la vérification. Nous expérimenterons de nouveaux cours en 2002-2003.

Modernisation de nos méthodes et outils de vérification

La modernisation de nos méthodes et outils de vérification prend en compte les changements importants qu'il faut apporter à notre processus de planification des vérifications, à notre stratégie de conformité aux autorisations directrices et aux vérifications comptables. En 2001-2002, nous avons beaucoup amélioré nos méthodes dans ces trois secteurs. Nous avons conçu une méthode intégrée et fondée sur le risque, pour déterminer les priorités de vérification. Nous l'avons mise à l'essai pour la vérification d'un certain nombre d'organisations et nous l'avons mise à jour en fonction de cette expérience. Nous avons aussi mis à jour nos méthodes de vérification comptable afin de nous permettre de nous fier davantage aux contrôles internes des risques d'entreprise. L'acquisition de nouvelles technologies pour automatiser, intégrer et normaliser ces activités constitue un important facteur d'intégration. La formation à l'intention de tout le personnel et la mise en œuvre de la méthode commenceront à l'automne 2002. Nous nous attendons à ce que ces changements améliorent les vérifications et les rendent plus efficientes.

Nous produisons tous les cinq ans un rapport d'examen spécial pour les sociétés d'État et nous le soumettons au conseil d'administration de la société. Pour faire suite à notre vérification de la régie au sein des sociétés d'État (chapitre 18, 2000), nous avons préparé un guide d'examen du rôle et du rendement des conseils d'administration.

Nous continuons à investir dans la gestion des connaissances en utilisant les technologies modernes pour transmettre plus efficacement les connaissances aux équipes de

vérification et au personnel du groupe des services à la vérification. Nous avons mis sur pied une direction de la gestion des connaissances, qui comprend le Centre des connaissances, la Bibliothèque, le Centre des dossiers de même qu'une équipe chargée de mettre en œuvre les projets axés sur les connaissances. Nous continuons à faire des progrès dans les domaines suivants :

- connaissance de l'exécution du travail, y compris le soutien continu des méthodes, des outils de vérification et des techniques comme le Projet de perfectionnement des pratiques de vérification;
- connaissance de l'organisation, y compris la base de données sur l'organisation, les ressources pour la recherche et la connaissance élargie de l'organisation au moyen de l'INTRAnet;
- connaissance des faits nouveaux, y compris la surveillance des médias et les autres services de bibliothèque.

Notre stratégie de développement durable

Pièce 6 — Mesures de rendement de la gestion du développement durable

Mesures de rendement	1999–2000 Réel	2000–2001 Réel	2001–2002 Cible [1]	2001–2002 Réel
Nos travaux de vérification				
Pourcentage de vérifications de l'optimisation des ressources et d'examens spéciaux qui ont intégré les questions liées à l'environnement et au développement durable	36 %	27 %	30 %	52 %
Autres travaux liés à notre mandat				
Nombre de pétitions que la commissaire coordonne par année	2	5	pas de cible[3]	28
Nos activités quotidiennes				
Utilisation totale de papier par employé par année (pages)[2]	8 842	8 723	8 549[4]	8 728
Valeur monétaire des fournitures renouvelables (excluant le mobilier et le matériel) par employé	-	-	Base de référence	394,51 $
Nos activités liées aux ressources humaines				
Nombre d'activités de sensibilisation et de formation offertes ayant trait à l'environnement et au développement durable	-	7 séances	7 par année	5 séances
Capacité du personnel du BVG de reconnaître les questions de vérification liées au développement durable	-	-	Base de référence	96 %[5]

(1) Cible calculée d'après la Stratégie de développement durable (révisée) de décembre 2000 ou les rapports antérieurs sur les plans et les priorités.

(2) D'après une moyenne mobile sur trois ans.
(3) Calcul seulement du nombre de pétitions.
(4) La cible est une réduction de deux pour cent par rapport à l'année précédente.
(5) D'après les résultats de l'enviro-sondage biennal (23 p. 100 dans une grande mesure et 73 p. 100 dans une certaine mesure).

Nos travaux de vérification

Le pourcentage de vérifications de l'optimisation des ressources et d'examens spéciaux qui ont intégré les questions liées à l'environnement et au développement durable est passé de 27 p. 100 à 52 p. 100. Il faut considérer cette hausse avec circonspection, car le nombre de vérifications qui ont intégré ces questions est demeuré le même. L'augmentation du pourcentage est due au fait que le nombre total de vérifications publiées est passé de 44 à 22 en 2001-2002. Au cours de la même période, nous avons effectué un examen spécial qui ne comprenait pas les questions environnementales. Il n'existait pas de mesure comparative pour les examens spéciaux de l'exercice précédent.

Nous sommes en train de modifier nos méthodes de vérification de l'optimisation des ressources, ce qui signifie que les équipes de vérification devront déterminer si les questions liées à l'environnement et au développement durable ont de l'importance dans le cas du sujet examiné.

Autres travaux liés à notre mandat

La commissaire à l'environnement et au développement durable est responsable, au nom de la vérificatrice générale du Canada, du processus de pétition en matière d'environnement. Ce processus de pétition est un mécanisme officiel mis à la disposition des Canadiens pour qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations d'ordre environnemental aux ministres et aux ministères fédéraux et obtenir d'eux une réponse à ce sujet. La commissaire coordonne le processus, fait le suivi des réponses et veille à ce que les ministres fédéraux et leurs ministères respectifs répondent aux questions posées par les Canadiens. Pour l'année terminée le 31 mars 2002, la commissaire a reçu 28 pétitions. En excluant les pétitions en suspens, 72 p. 100 des réponses des ministères ont été fournies dans les délais prescrits.

Nos activités quotidiennes

Les deux mesures de rendement présentées à la pièce 6 influent sur la conduite de nos affaires, mais l'incidence qu'elles peuvent avoir sur le développement durable est moins grand que nos activités de vérification. Par conséquent, nous continuerons de surveiller notre rendement et de prendre des mesures correctives au besoin.

Nos activités liées aux ressources humaines

Nous menons un enviro-sondage tous les deux ans afin d'obtenir la rétroaction de nos employés et de connaître leurs vues. En 2001, nous avons ajouté la question suivante au sondage : « Dans quelle mesure croyez-vous pouvoir reconnaître les questions de vérification liées à l'environnement? » Quatre-vingt-seize pour cent des répondants ont indiqué qu'il pourraient reconnaître ces questions dans une certaine mesure ou une grande

mesure. Pour obtenir plus d'information sur l'enviro-sondage, voir le point 1 de la section 5 – Notes sur nos méthodes.

En 2001-2002, nous avons commencé à préparer un guide à l'intention des vérificateurs qui les aidera lors de la détermination et de la vérification des questions environnementales. Ce guide devrait être terminé en 2002-2003.

Réaménagement des locaux

De concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous réaménageons les locaux des employés du bureau d'Ottawa. Les frais d'acquisition de mobilier et de matériel payés par le Bureau sont estimés à 3,5 millions de dollars; le Conseil du Trésor nous a accordé un financement spécial de 3 millions de dollars. En janvier 2002, les travaux de construction ont commencé à deux des quatre étages que nous occupons dans l'immeuble C. D. Howe.

SECTION 3

Rendement

Cadre de mesure du rendement et de rapport

Nos réalisations comprennent nos résultats stratégiques. Le Bureau utilise une chaîne des résultats pour les décrire et pour montrer les changements positifs qu'ils produisent pour les Canadiens (voir la pièce 7). La chaîne des résultats établit un lien entre, d'une part, nos extrants, soit les vérifications, les opinions, l'information et les conseils et, d'autre part, nos résultats stratégiques, soit une meilleure gestion des programmes gouvernementaux et une meilleure reddition de comptes au Parlement et au public. Elle décrit aussi les diverses parties intéressées et leurs contributions à l'amélioration des activités gouvernementales.

Pièce 7 — Chaîne des résultats

Résultats finaux (à long terme) **Nous contribuons à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.**	• Le public a confiance dans les institutions gouvernementales. • Une bonne gouvernance et un gouvernement responsable. • Il y a progrès vers le développement durable. • Les programmes sont efficaces et efficients. • Les ministères rendent compte au Parlement de leur rendement en présentant de l'information financière et non financière crédible.

Résultats intermédiaires (à moyen terme)	
Les vérifications et les études sont pertinentes et permettent de mieux informer le Parlement, notre client.	• Les parlementaires tiennent compte de l'obligation de rendre compte, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités en matière de législation et de surveillance. • Les comités parlementaires appuient les recommandations du Bureau. • Le Parlement reflète adéquatement les messages voulus dans les débats.
Les vérifications et les études sont pertinentes pour les ministères et les organismes fédéraux et les sociétés d'État fédérales, qui sont nos parties intéressées.	• Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations et adoptent les meilleures pratiques. • Les organisations que nous vérifions intègrent les considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions. • Les organisations que nous vérifions se conforment aux autorisations et aux normes de présentation des rapports financiers. • Notre présence a un effet dissuasif. • Les organisations que nous vérifions font ressortir adéquatement les messages voulus dans leurs réponses à nos recommandations.

Les vérifications et les études permettent de mieux informer les médias et le public.	• Le public et les médias font ressortir adéquatement les messages voulus.

Résultats immédiats (à court terme)

Le Bureau continue à bénéficier d'un appui qui l'aide à assumer son rôle et à faire son travail.	• Les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles. • Les organisations vérifiées acceptent les constatations et les recommandations. • Les vérifications comptables et les vérifications de l'optimisation des ressources augmentent la confiance qu'accordent la haute direction, les conseils d'administration et les parlementaires aux systèmes et à l'information.
Les clients et les parties intéressées ont un rôle dans le processus de vérification.	• Les effets non voulus sont minimisés. • Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions signalées. • La direction, les comités de vérification et les conseils d'administration s'efforcent de comprendre nos rapports de vérification et font le suivi des questions signalées.

Extrants (nos produits)	• Vérifications, opinions, information et avis fournis conformément aux normes professionnelles et au cadre de gestion de la qualité. • Les ressources humaines et financières sont gérées judicieusement.						
	10 Vérifications de l'optimisation des ressources	Plus de 100 vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations	Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	11 Vérifications des activités liées à l'environnement et au développement durable	1 Examen spécial d'une société d'État	3 Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	41 Audiences et séances d'information du Parlement

Activités (ce que nous réalisons)	Vérifications de l'optimisation des ressources	Vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations	Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	Surveillance des activités liées à l'environnement et au développement durable	Examens spéciaux des sociétés d'État	Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	Pratiques professionnelles

Pièce 7 — Chaîne des résultats (suite)

Intrants (nos ressources)	36,2 M $	15,2 M $	4,6 M $	2,4 M $	2,3 M $	1,0 M $	6,2 M $

Coût total de nos activités — 67,9 millions de dollars (y compris 519 équivalents temps plein)

Dans les sections suivantes, nous présentons les résultats d'un certain nombre de résultats stratégiques décrits dans la chaîne des résultats. Ces résultats sont présentés selon les travaux que le Bureau réalise pour le Parlement et pour les organisations qu'il vérifie.

Travaux réalisés pour le Parlement

Le Parlement est le principal client du Bureau. Nous aidons et appuyons le Parlement dans ses travaux consistant à autoriser et à surveiller les dépenses et les activités gouvernementales. Nous effectuons des travaux sur les rapports financiers et les rapports sur le rendement, la reddition de comptes et la conformité aux autorisations directrices. De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec les comités parlementaires afin de les aider à effectuer leur travail.

Comme le montre la chaîne des résultats, la nature et la qualité des services que nous fournissons contribuent à veiller à ce que, à court terme :

- les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous signalons;
- les parlementaires aient davantage confiance dans l'information et les systèmes;
- les parlementaires trouvent l'information et le processus de vérification utiles.

Nous travaillons aussi pour veiller à ce que, à moyen terme :

- les parlementaires tiennent compte de l'obligation de rendre compte, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités en matière de législation et de surveillance;
- les comités parlementaires appuient nos recommandations.

Les résultats de nos travaux pour le Parlement

Retenir l'attention du Parlement

Résultat immédiat : *Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions signalées.*

Résultats obtenus : Nous avons participé à 41 audiences et séances d'information de comités parlementaires.

Les comités parlementaires ont étudié 71 p. 100 des vérifications de l'optimisation des ressources.

Pièce 8 – Incidence des travaux du Bureau sur le Parlement

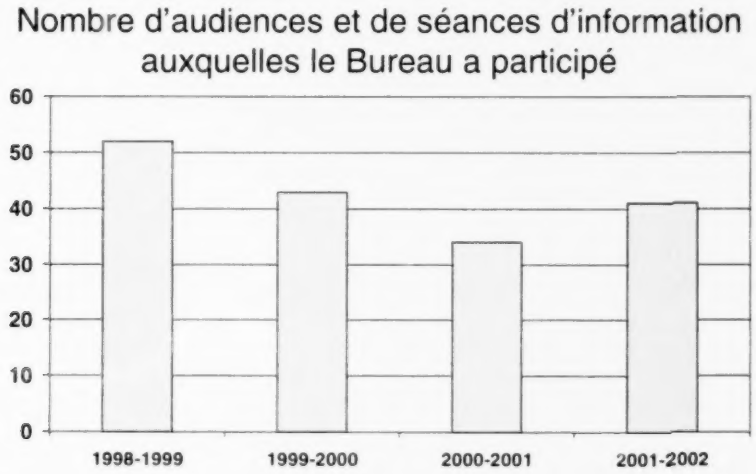

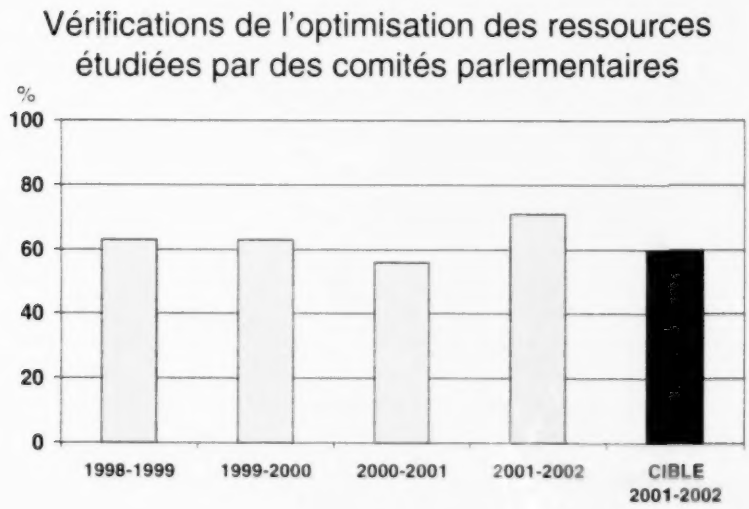

Les audiences des comités parlementaires indiquent que les parlementaires veulent trouver des solutions aux questions signalées. Le Bureau a participé à 41 audiences et séances d'information en 2001-2002, ce qui représente une hausse comparativement à 34 en 2000-2001. Trois vérifications de la commissaire à l'environnement et au développement durable ont donné lieu à des audiences. Sept des audiences ont porté aussi sur des questions environnementales. Certaines audiences ont également porté sur notre vérification des comptes publics du Canada.

Nous nous attendions à ce que 60 p. 100 environ des vérifications de l'optimisation des ressources de l'exercice 2001-2002 fassent l'objet d'audiences de comités parlementaires. Les comités ont tenu des audiences sur 71 p. 100 des vérifications. Les audiences ont porté sur des sujets comme le recrutement pour la fonction publique canadienne de demain, la gestion gouvernementale des subventions et des contributions, l'administration de l'impôt international, la maintenance de l'équipement militaire, les systèmes de gestion du développement durable et la santé environnementale du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Notre rendement de 71 p. 100 en 2001-2002 semble représenter une amélioration considérable par rapport à notre rendement de 56 p. 100 de l'exercice précédent. Pour obtenir plus d'information sur ces indicateurs, voir aussi le point 2 de la section 5 – Notes sur nos méthodes.

Effet sur la confiance du Parlement

Résultat immédiat : *Les vérifications comptables et les vérifications de l'optimisation des ressources augmentent la confiance qu'accordent la haute direction, les conseils d'administration et les parlementaires aux systèmes et à l'information.*

Résultat obtenu : 67 p. 100 des parlementaires considèrent que l'examen régulier des comptes publics du Canada et des états financiers par le Bureau augmente la confiance du public dans les finances du gouvernement.

Source : *Sondage mené par le Bureau auprès des députés et des membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, 2002.*

Nous avons mené un sondage poussé auprès des parlementaires pour savoir comment l'un des principaux clients du Bureau perçoit et juge notre rendement. En règle générale, il n'y avait pas de différences importantes entre les réponses des membres du gouvernement et des membres de l'opposition. Un certain nombre d'indicateurs de rendement utilisés dans cette section sont tirés de ce sondage.

L'un de nos résultats immédiats est que les parlementaires ont davantage confiance dans l'information et les systèmes. Dans notre sondage, nous avons demandé aux parlementaires s'ils jugeaient que l'examen régulier des comptes publics ou des états financiers effectué par le Bureau augmentait la confiance du public dans les finances du gouvernement. Deux parlementaires sur trois ont jugé que cela était vrai. Pour en savoir davantage sur notre sondage auprès des parlementaires, voir le point 3 de la section 5 – Notes sur nos méthodes.

Utilité pour le Parlement

Résultat immédiat : *Les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles.*

Résultats obtenus : 55 p. 100 des parlementaires considèrent que les recommandations et les constatations du Bureau ont eu des répercussions positives sur leur travail au sein de comités.

42 p. 100 des membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable considèrent que les recommandations et constatations spécifiques de la commissaire à l'environnement et au développement durable ont eu des répercussions positives sur leur travail.

Source : *Sondage mené par le Bureau auprès des députés et des membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, 2002*

Les parlementaires conviennent que les travaux du Bureau ont eu des répercussions positives sur leur travail au sein de comités

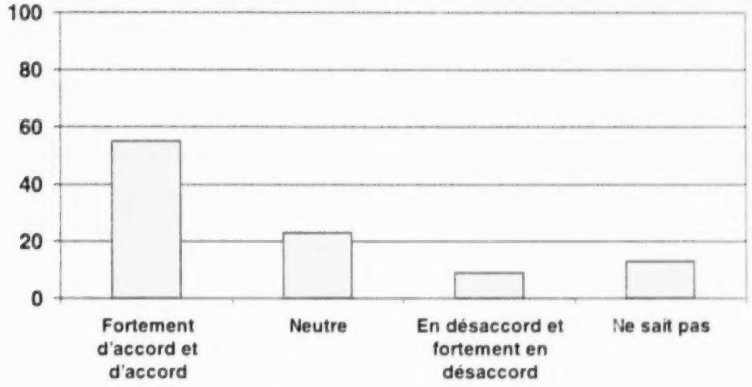

Les membres du Comité de l'environnement et du développement durable conviennent que les constatations de la commissaire ont eu des répercussions positives sur leur travail

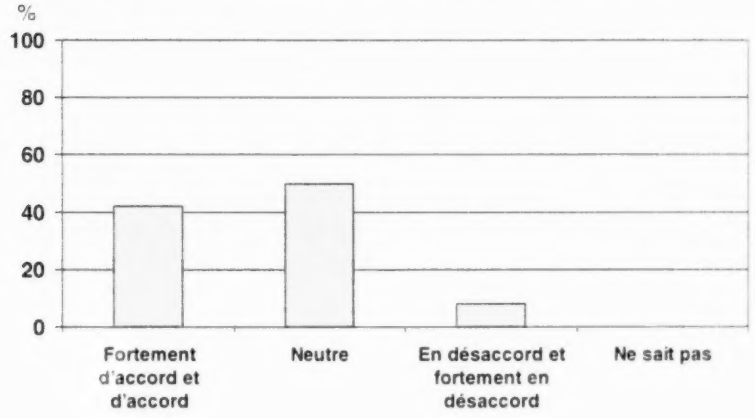

Je trouve que les rapports sont réfléchis, complets, clairs, minutieux et indépendants.

Participant au sondage du Bureau auprès des députés.

Près de la moitié des parlementaires que nous avons sondés ont convenu que les recommandations et les constatations du Bureau avaient eu des répercussions positives sur leur travail au sein des comités en général. Cependant, quand les membres du Comité permanent des comptes publics, dont le rôle est d'étudier nos rapports, ont eu à répondre à la même question, 69 p. 100 ont indiqué qu'ils étaient d'accord. Il est aussi intéressant de noter que 94 p. 100 des membres du Comité des comptes publics et 74 p. 100 des

parlementaires ont répondu que la comparution de la vérificatrice générale aux réunions des comités était utile aux membres des comités.

À la même question sur les répercussions positives des recommandations et des constatations de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur leur travail, 42 p. 100 des membres du Comité de l'environnement et du développement durable ont répondu qu'ils étaient d'accord, 50 p. 100 étaient neutres et 8 p. 100 étaient en désaccord.

Incidence sur les travaux législatifs

Résultat intermédiaire : *Les parlementaires tiennent compte de l'obligation de rendre compte, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités en matière de législation et de surveillance.*

Résultats obtenus : Tous les membres du Comité permanent des comptes publics ont indiqué que le Bureau ajoutait de la valeur à leurs décisions en tant que membres du Comité.

Les trois quarts des membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable ont indiqué que l'information fournie par la commissaire ajoutait de la valeur à leurs décisions en tant que membres du Comité.

Source : *Sondage mené par le Bureau auprès des députés et des membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, 2002.*

Le travail de notre bureau a eu un effet direct sur le nombre et la nature des questions étudiées par le Comité permanent des comptes publics. Les résultats de notre sondage auprès des parlementaires ont démontré que notre travail était jugé très utile. Les membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable ont également convenu que les travaux de Bureau ajoutaient de la valeur à leurs décisions.

Quand j'étais le président (du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international), le vérificateur général avait proposé de s'asseoir avec les membres du Comité pour passer en revue certains programmes, et le travail effectué à ce sujet. C'est une approche que je trouve positive et que je recommanderais.

L'honorable Bill Graham, ministre des Affaires étrangères (1ère session de la 37e législature, Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, 30 mai 2002).

Notre sondage a révélé d'autres résultats positifs. Deux parlementaires sur trois ont indiqué qu'ils avaient utilisé nos rapports comme documents de première main pour la rédaction des discours, des communiqués ou des lettres aux ministres ou à leurs mandants. Ils s'en sont également servis comme information pour se préparer aux débats à la Chambre des communes, à la période de questions ou pour répondre aux questions de leurs mandants.

Les membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable ont aussi indiqué clairement qu'ils pensaient que le travail de la commissaire à l'environnement et au développement durable était pertinent à leurs yeux.

Appui de nos recommandations par le Parlement

Résultat intermédiaire : *Les comités parlementaires appuient les recommandations du Bureau.*

Résultat obtenu : Dans ses rapports à la Chambre en 2000-2001, le Comité permanent des comptes publics a appuyé explicitement 76 p. 100 des recommandations de nos vérifications de l'optimisation des ressources qu'il a examinées.

Pièce 10 — Appui de nos recommandations par le Parlement

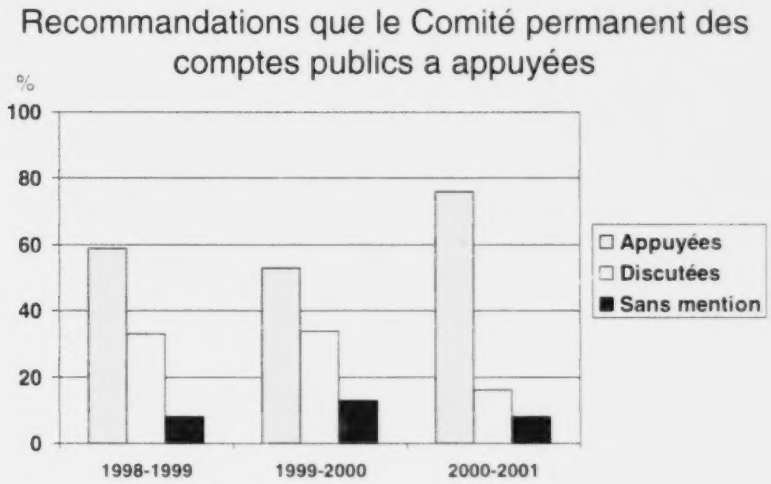

L'appui donné à nos recommandations par le Comité permanent des comptes publics est un autre indicateur de la qualité de nos travaux. Afin de déterminer le niveau d'appui donné à nos vérifications de l'optimisation des ressources, nous avons calculé le pourcentage des recommandations découlant de nos vérifications qui sont étudiées par le Comité permanent des comptes publics et appuyées par celui-ci dans ses rapports à la Chambre des communes. En 2000-2001, notre rendement a été de 76 p. 100. Pour en savoir davantage sur ces indicateurs, voir le point 4 de la section 5 – Notes sur nos méthodes.

Le Comité a également demandé aux ministères de soumettre des plans d'action et des rapports d'étape sur la mise en œuvre des recommandations de nos vérifications de l'optimisation des ressources. Nous pensons que cela représente aussi un bon indicateur de l'appui du Comité.

Pièce 11 — Aider le Parlement à comprendre des questions complexes

La santé des Premières nations (chapitre 16, 2000)

Nos travaux de suivi des programmes de santé des Premières nations ont soulevé certaines préoccupations quant à savoir si ces programmes peuvent aider les collectivités des Premières nations à avoir un niveau de santé comparable à celui des autres Canadiens. Les questions de responsabilité, de reddition de comptes, de capacité et de contrôle des médicaments prescrits ont toutes été soulevées lors d'une première audience du Comité permanent des comptes publics. Le Comité a tenu deux autres audiences pour discuter de notre vérification de suivi sur la santé des Premières nations et écouter des témoins de l'extérieur du gouvernement. Parmi ces témoins, il y avait une femme, dont le fils et le frère sont morts d'une surdose de médicaments prescrits à trois semaines d'intervalle. Les membres du Comité étaient très inquiets de l'absence de progrès réalisés par le gouvernement pour régler les problèmes de santé des Premières nations. Ils ont donc recommandé que Santé Canada informe le Parlement, dans son rapport annuel sur le rendement, des progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de chacune des recommandations du Rapport du vérificateur général.

La régie des sociétés d'État (chapitre 18, 2000)

Les sociétés d'État appartiennent au gouvernement fédéral et sont administrées en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elles jouissent d'une plus grande autonomie que la plupart des autres organisations gouvernementales. Dans notre vérification de la régie des sociétés d'État, nous avons déterminé un certain nombre d'aspects clés pouvant être renforcés et en avons discuté au cours d'une audience du Comité permanent des comptes publics. Ces aspects comprenaient la nomination des membres des conseils d'administration, des présidents des conseils d'administration et des chefs de la direction; les pratiques des comités de vérification; l'étude et l'approbation des plans d'entreprise ainsi que l'examen du mandat des sociétés d'État. Le rapport du Comité a souscrit à la nécessité d'améliorer les pratiques de régie dans ces domaines. Il a aussi mis l'accent sur la fonction de surveillance que doivent exercer les ministères, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Bureau du Conseil privé pour les sociétés d'État et a donné une orientation à ce sujet.

Les programmes de réglementation (chapitres 24 à 28, 2000)

Le Rapport de décembre 2000 comprenait une série de vérifications qui mettent l'accent sur la protection de la santé et de la sécurité. De nombreuses audiences ont été tenues sur ce sujet, qui ont renforcé le besoin pour les parlementaires d'examiner périodiquement la façon dont les programmes de santé et de sécurité en général permettent de répondre aux besoins. Le Comité permanent des comptes publics a tenu trois audiences sur trois vérifications des programmes de réglementation (le programme d'inspection des aliments, le régime de réglementation des produits biologiques et la réglementation des centrales nucléaires). Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a tenu aussi une réunion sur l'inspection des aliments. Le Bureau a également comparu à deux reprises devant le Comité permanent de la santé. Le Comité étudiant le projet de loi sur la reproduction humaine assistée et avait besoin d'éclaircissement sur la réglementation possible de cette activité et sur l'exercice de la surveillance parlementaire.

Le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Le premier chapitre du Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2001 met l'accent sur la gestion, par le gouvernement fédéral, des questions environnementales dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le chapitre traite de cinq sujets principaux : l'eau, l'agriculture, les espèces et les espaces en péril, les pêches et la gouvernance institutionnelle. Nous avons constaté qu'il n'y avait pas de message fédéral cohérent et concerté sur les principales questions dans ces domaines. Les comités parlementaires ont rapidement donné suite au chapitre. Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et le Comité sénatorial des pêches ont tenu des audiences pour discuter des volets agriculture et pêche de la vérification. Ces audiences ont permis à la commissaire à l'environnement et au développement durable de discuter avec les parlementaires des nombreuses menaces pour l'avenir du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Recruter pour la fonction publique canadienne de demain (chapitre 2, 2001)

Le Comité permanent des comptes publics s'inquiète de la capacité du gouvernement de relever les défis posés par le renouvellement de la fonction publique. Lors de sa comparution devant le Comité sur une question vitale, le recrutement, le Bureau a insisté sur la nécessité de modifications législatives. Le Comité a souscrit à la position du Bureau, à savoir que les systèmes de ressources humaines actuels exigent une réforme fondamentale du cadre législatif et réglementaire qui régit le régime de gestion des ressources humaines. Le Groupe de travail sur la modernisation de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique devrait terminer son étude du cadre afin de permettre au gouvernement de déposer un nouveau projet de loi cet automne.

Les résultats que nous avons obtenus lorsque nous avons vérifié les organisations fédérales

Comme notre chaîne des résultats l'illustre, nous sommes conscients de l'importance de produire des rapports de vérification qui contiennent de l'information de grande qualité et qui ajoutent de la valeur. Afin de déterminer notre rendement, nous devons veiller, à court terme, à ce que :

- la direction, les comités de vérification et les conseils d'administration s'efforcent de comprendre nos rapports de vérification et fassent un suivi des questions signalées;
- les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles;

- les organisations que nous vérifions acceptent nos constatations et nos recommandations.

Nous devons également veiller, à moyen terme, à ce que :

- les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations et adoptent les meilleures pratiques;
- les organisations que nous vérifions intègrent les considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions.

Retenir l'attention des organisations que nous vérifions

Résultat immédiat : *La direction, les comités de vérification et les conseils d'administration s'efforcent de comprendre nos rapports de vérification et font le suivi des questions signalées.*

Résultat obtenu : 85 p. 100 des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification des sociétés d'État[1] ont indiqué que l'information que nous fournissons a aidé la direction et le comité de vérification à s'acquitter de leurs responsabilités de gouvernance.

Source : *Enquête menée par le Bureau auprès des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification, 2001.*

1. Notre enquête englobait aussi les organismes fédéraux dont nous effectuons la vérification comptable annuelle (Agence canadienne d'inspection des aliments, Agence des douanes et du revenu du Canada et Agence Parcs Canada, et les organisations internationales que nous vérifions (l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'UNESCO).

Amener les parties intéressées à participer au processus de vérification est un aspect important des travaux du Bureau. Pour connaître notre rendement dans ce domaine, nous avons mené une enquête auprès des parties intéressées par notre travail. Nous avons voulu obtenir une rétroaction sur la pertinence, l'intégralité et l'exactitude des vérifications et du procédé de vérification. Jusqu'à maintenant, nous avons obtenu ce genre de rétroaction sur nos vérifications comptables tous les deux ans, et sur les examens spéciaux des sociétés d'État, à la fin de chaque cycle de cinq ans. Nous envisageons de mener une enquête semblable pour nos vérifications de l'optimisation des ressources. Pour obtenir de l'information sur l'enquête menée auprès des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification, voir le point 5 de la section 5 – Notes sur nos méthodes.

Dans notre enquête auprès de la haute direction des sociétés d'État dont nous avons fait la vérification comptable, nous avons cherché à connaître le niveau d'intérêt des parties intéressées en leur demandant si elles convenaient que l'information fournie aide la direction et le comité de vérification à s'acquitter de leurs responsabilités de gouvernance. Cette information comprend des rapports, des exposés, des faits nouveaux en matière de pratiques professionnelles et de bonnes pratiques. Quatre-vingt-cinq pour cent des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification visés par notre enquête trouvaient l'information utile (59 p. 100 étaient d'accord et 26 p. 100 étaient fortement

d'accord). Le reste des répondants étaient soit neutres (14 p. 100), soit en désaccord (1 p. 100). Une enquête précédente menée en 1999 avait donné des résultats semblables.

Utilité pour les organisations que nous vérifions

Résultat immédiat : *Les clients et les parties intéressées trouvent utiles notre processus de vérification et l'information que nous leur fournissons.*

Résultats obtenus : 96 p. 100 des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification se sont dits satisfaits des constatations et des conclusions de nos vérifications.

Plus de 80 p. 100 des présidents des conseils d'administration et des chefs de la direction pensaient que nos examens spéciaux des sociétés d'État étaient valables et qu'ils ajoutaient de la valeur à leur organisation.

Source : *Enquête menée par le Bureau auprès des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification, 2001*, et enquête menée par le Bureau auprès des présidents des conseils d'administration et des chefs de la direction des sociétés d'État, 2002.

Pièce 12 — Utilité de nos travaux selon les organisations que nous vérifions

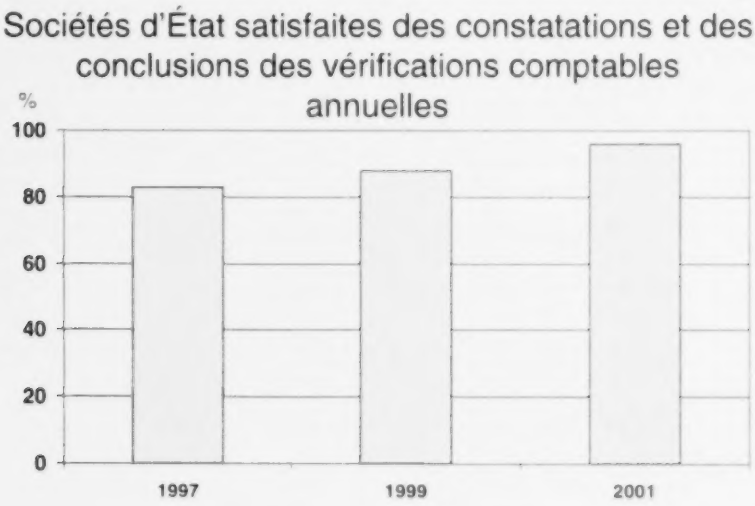

Dans l'enquête que nous avons menée auprès des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification des sociétés d'État, la très grande majorité des répondants, soit 96 p. 100, ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de nos constatations et conclusions. Comme le montre la pièce 12, le Bureau a aussi obtenu une cote élevée au cours des années précédentes (83 p. 100 en 1997 et 88 p. 100 en 1999). L'augmentation du niveau de satisfaction est clairement démontrée par ces résultats.

L'enquête menée auprès des sociétés d'État qui ont été soumises à un examen spécial par notre bureau au cours des cinq dernières années a montré que plus de 80 p. 100 des chefs de la direction et des présidents des conseils d'administration étaient d'accord ou fortement d'accord pour dire que nos vérifications et l'information qu'elles fournissent ajoutaient de la valeur à leur organisation. Pour obtenir plus d'information sur notre enquête auprès des présidents des conseils d'administration et des chefs de la direction des sociétés d'État, voir le point 6 de la section 5 – Notes sur nos méthodes.

Niveau d'acceptation de nos recommandations

Résultat immédiat : *Les organisations que nous vérifions acceptent nos constatations et nos recommandations.*

Résultat obtenu : 64 p. 100 des directeurs financiers des sociétés d'État ont dit vouloir apporter, au cours de l'année, la majorité des améliorations possibles que nous avons signalées.

Source : *Enquête menée auprès des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification, 2001.*

Je pense que le Bureau du vérificateur général accomplit une tâche essentielle, la surveillance indépendante des dépenses et des actions du gouvernement. Il joue un rôle vital. On ne pourrait s'en passer.

Répondant à l'enquête menée par le Bureau auprès des députés

Dans notre chaîne des résultats, nous souhaitons que les organisations que nous vérifions acceptent nos recommandations. Les réponses données par les organisations vérifiées aux recommandations de nos vérifications de l'optimisation des ressources et de nos examens spéciaux fournissent une indication de cet appui : la grande majorité d'entre elles acceptent nos recommandations. Dans le cas des vérifications comptables, notre enquête de 2001 révèle que les deux tiers des directeurs financiers ont l'intention de mettre en œuvre la majorité des améliorations possibles qui leur ont été signalées grâce à nos vérifications.

Mesure dans laquelle nos recommandations sont mises en oeuvre

Résultat intermédiaire : *Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations et adoptent les meilleures pratiques.*

Résultats obtenus : Les ministères et les organismes ont entièrement mis en œuvre 25 p. 100 de nos recommandations tandis qu'ils attestaient d'un progrès satisfaisant pour 49 p. 100 d'entre elles.

Les ministères et les organismes ont pleinement mis en œuvre 8 p. 100 de nos recommandations liées à l'environnement et attestaient d'un progrès satisfaisant pour 67 p. 100 d'entre elles.

Source : *Base de données des recommandations du Bureau du vérificateur général, 2002.*

Pièce 13 — Niveau d'acceptation de nos recommandations

Les recommandations visent les causes sous-jacentes des problèmes ou les faiblesses des contrôles internes, le non-respect des lois et des règlements ou d'autres questions qui empêchent les organisations d'être efficientes et efficaces. Nous nous sommes engagés à susciter une amélioration des activités gouvernementales. Nous cherchons à encourager les ministères et les organismes à améliorer leurs activités en produisant des recommandations pertinentes et concrètes et en en surveillant leur mise en œuvre.

Par le passé, y compris en 2001-2002, nous avons fait un suivi de chaque vérification de l'optimisation des ressources deux années après la vérification initiale. En nous fondant sur notre examen et sur les discussions que nous avons eues avec les parlementaires, nous avons conclu que cette façon de faire pourrait être plus pertinente pour le Parlement.

À l'avenir, dans nos travaux de suivi, nous mettrons l'accent sur un plus petit nombre de questions qui revêtent un intérêt continu pour le Parlement. Le rapport Le Point, prévu pour l'automne 2002, constitue la première étape vers adoption de cette nouvelle approche.

Les données des pièces 13 et 14 ont été tirées de notre base de données sur les recommandations. Elles sont fondées en grande partie sur l'information portant sur l'état de mise en œuvre de nos recommandations fournie par les organisations vérifiées à notre demande. Nos équipes de vérification examinent les réponses afin d'en déterminer la plausibilité. Nous avons observé que les ministères ont terminé la mise en œuvre du quart des recommandations que nous avons faites au cours des cinq dernières années et ont réalisé des progrès satisfaisants pour la moitié d'entre elles. Quant au reste des recommandations, les progrès ont été limités dans 21 p. 100 des cas. Six pour cent des recommandations n'ont pas été mises en œuvre en raison de nouvelles circonstances ou d'un désaccord avec les recommandations. Pour obtenir plus d'information sur notre base

de données sur les recommandations, voir le point 7 de la section 5 – Notes sur nos méthodes.

Les ministères et les organismes du gouvernement ont la responsabilité, en bout de ligne, de prendre des mesures correctives et d'améliorer leurs pratiques de gestion. Notre apport consiste à signaler les faiblesses des pratiques de gestion au Parlement et à la haute direction des ministères et à faire des recommandations judicieuses.

Les progrès que les ministères réalisent dans la mise en œuvre de nos recommandations sont importants à nos yeux et aux yeux du Parlement. Nous continuerons de recueillir tous les ans de l'information sur les progrès et travaillerons en étroite collaboration avec les vérificateurs internes des ministères.

Pièce 14 — Niveau d'acceptation de nos recommandations

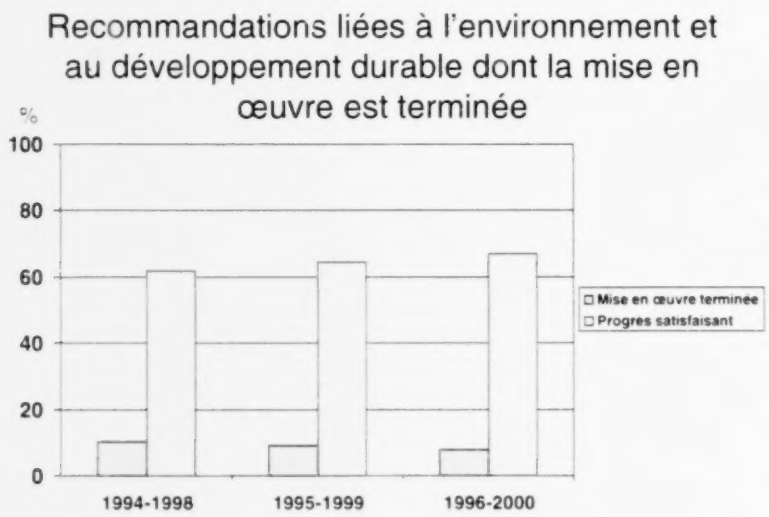

Les ministères ont terminé la mise en œuvre de huit pour cent de nos recommandations liées à des questions en matière d'environnement et de développement durable. De plus, les progrès ont été satisfaisants pour les deux tiers d'entre elles. Comme le montre la pièce 14, ces résultats ont été plutôt stables au cours des trois dernières périodes.

Intégration des considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions

Résultat intermédiaire : *Les organisations vérifiées intègrent les considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions.*

Résultat obtenu : Les ministères et les organismes ont déclaré avoir respecté 35 p. 100 des engagements pris dans leur stratégie de développement durable.

Source : Chapitre 3 du Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2001.

Pièce 15 — Intégration des stratégies de développement durable

Dans le chapitre 3 du Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable de 2001, nous avons indiqué que les ministères avaient déclaré avoir respecté en moyenne 35 p. 100 environ de leurs engagements pris dans leur première stratégie de développement durable. Comme le montre le graphique ci-dessus, il y a un certain progrès par rapport aux exercices précédents. Cependant, nous n'avons pas vérifié les réalisations des ministères pour évaluer l'exactitude des résultats communiqués.

Conformité aux autorisations

Résultat intermédiaire : *Les organisations se conforment aux autorisations et aux normes de présentation des rapports financiers.*

Résultat obtenu : 81 p. 100 des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification ont indiqué que les vérifications comptables annuelles aidaient à améliorer les rapports financiers de leur organisation.

Source : Enquête menée par le Bureau auprès des présidents des conseils d'administration et des chefs de la direction des sociétés d'État, 2001.

Pièce 16 — Conformité aux autorisations

En 2001, comme le montre la pièce 16, une proportion aussi grande de directeurs financiers et de présidents des comités de vérification des sociétés d'État jugeaient que nous les aidions, par nos vérifications comptables, à améliorer la qualité de leurs rapports financiers. Cette aide a été fournie par le biais de la vérification des états financiers, y compris la discussion avec la direction ainsi que l'analyse incluse dans le rapport annuel.

Une autre façon d'évaluer l'incidence de nos travaux sur la conformité aux dispositions législatives et le respect des règles est le sondage que nous menons auprès des parlementaires. Selon ce sondage, 70 p. 100 des parlementaires étaient tout à fait d'accord avec l'énoncé voulant que sans le Bureau, les ministères et les organismes attacheraient moins d'importance à ces questions.

Dans quelle mesure avons-nous bien communiqué nos messages aux médias et au public?

Notre analyse qualitative de la couverture des médias indique que nos messages sont bien compris et communiqués adéquatement. Plus particulièrement, nous avons été heureux de constater que le Bureau est considéré comme une source d'information fiable et crédible.

Pour faire en sorte que le contenu de nos rapports soit bien communiqué, nous avons entrepris, en 2001–2002, de promouvoir de façon concertée l'utilisation d'une langue simple dans nos rapports de vérification. Au cours de cette période, 66 vérificateurs ont reçu une formation en rédaction en langue simple, et 50 d'entre eux ont suivi des cours visant à améliorer leur aptitude à communiquer. Toutes les publications du Bureau sont révisées rigoureusement afin d'en améliorer la clarté. Les commentaires positifs que nous avons reçus du public et des médias au sujet de la clarté de nos rapports indiquent que nous sommes sur la bonne voie.

Quelles étaient les répercussions non voulues de nos travaux?

Nous surveillons toujours les effets non voulus de nos travaux. Nous nous efforçons d'éviter de proposer des contrôles ou des systèmes excessifs ou non nécessaires afin que la direction des organisations que nous vérifions puisse mettre l'accent sur les questions prioritaires. Dans certains cas, les organisations gouvernementales subissent des changements et des réductions de ressources importants, et la mise en œuvre de nos recommandations pourrait exiger des ressources supplémentaires. Toutes les questions importantes que nous soulevons peuvent créer des pressions supplémentaires sur les ressources ou avoir un effet sur le moral du personnel. De plus, les cas de mauvaise gestion communiqués peuvent avoir un effet négatif sur la confiance du public dans le gouvernement.

Diverses techniques, comme des enquêtes auprès de la haute direction, peuvent fournir de l'information valable pour nous permettre de cerner et de mesurer les effets non voulus. Ce n'est pas une tâche facile. Nous envisageons de mener l'an prochain une enquête après la vérification auprès de nos clients de vérification de l'optimisation des ressources. Nous étudierons les façons de nous servir de cet outil pour évaluer tous les effets non voulus de nos rapports.

Comment nous comparons-nous aux autres bureaux de vérification législative?

Une façon d'évaluer le rendement d'une organisation est de le comparer à celui d'autres organisations semblables. Au Canada, nous avons nos homologues provinciaux, c'est-à-dire les bureaux de vérification législative des provinces qui offrent des services et des produits semblables. Le Conseil canadien des vérificateurs législatifs, organisation qui vise à communiquer de l'information, à appuyer l'élaboration de méthodes et de pratiques de vérification dans le secteur public et à soutenir la formation dans ce domaine, a entrepris de définir des indicateurs de rendement communs. Un groupe de travail a été

formé pour établir un certain nombre d'indicateurs de rendement clés, en tenant compte des différences entre les mandats, les ressources et le contexte de chaque bureau. Lorsque les bureaux se seront entendus sur les indicateurs pertinents, les définitions et les méthodes pour les calculer, notre bureau surveillera son rendement par rapport à ces indicateurs.

SECTION 4

Rendement financier

Utilisation des crédits parlementaires

Au cours de l'exercice 2001-2002, le Bureau a utilisé 62,5 millions de dollars des crédits parlementaires approuvés de 66,2 millions de dollars. Ce dernier montant est composé de 55,5 millions de dollars provenant du *Budget principal des dépenses* et d'une somme additionnelle de 10,7 millions de dollars provenant du *Budget supplémentaire des dépenses*, d'ajustements et de transferts.

Le Bureau a demandé 6,0 millions de dollars de fonds supplémentaires au Conseil du Trésor pour 2001-2002, qui lui ont été accordés. Nous avions besoin de ces fonds supplémentaires pour continuer d'effectuer les vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes et pour investir dans les méthodes, les technologies et le capital intellectuel. Les 4,7 millions de dollars restants sur les 10,7 millions de dollars du *Budget supplémentaire des dépenses*, des ajustements et des transferts visaient à répondre à des besoins plus réguliers (p. ex. report de fonds et ajustements salariaux).

Comme notre demande de fonds supplémentaires n'a été approuvée que tard au cours de l'exercice 2001-2002, il a été plus difficile d'augmenter le nombre d'employés au cours de l'exercice. C'est une des raisons pour lesquelles il y a eu des crédits périmés de 3,7 millions de dollars en 2001-2002. Nous avons dû ajuster nos plans de vérifications de l'optimisation des ressources et reporter certains travaux discrétionnaires liés à nos vérifications comptables. Le temps qu'il a fallu pour retenir les services d'experts-conseils pour le Projet de perfectionnement des pratiques de vérification a également fait que des fonds n'ont pas été utilisés.

Tout comme les ministères et les organismes, le Bureau peut, sous réserve de l'autorisation du Parlement, reporter au prochain exercice jusqu'à cinq pour cent de son budget de fonctionnement (fondé sur les dépenses de programme du *Budget principal des dépenses*). Le Bureau a demandé la permission de reporter 2,4 millions de dollars à l'exercice 2002-2003.

Utilisation des équivalents temps plein

Le Bureau a utilisé 519 équivalents temps plein (ETP) en 2001-2002, ce qui représente 89 p. 100 du budget, qui est de 580 ETP. En 2000-2001, nous avions utilisé 514 ETP, soit 99 p. 100 de notre budget, qui était de 520 ETP. Comme nous l'avons mentionné, nous

n'avons pas été en mesure d'augmenter notre personnel en 2001-2002 aussi rapidement que nous l'aurions souhaité, car notre financement supplémentaire n'a été approuvé que tard au cours de l'année. De plus, il a été difficile de trouver des vérificateurs financiers et des spécialistes en vérification de systèmes financiers expérimentés.

Au 31 mars 2002, le Bureau comptait 563 employés. Les détachements, le travail à temps partiel et le roulement du personnel expliquent la différence entre le nombre d'employés et le nombre d'ETP utilisés. Historiquement, l'utilisation des ETP représente environ 92 p. 100 du nombre d'employés du Bureau.

Coût des activités

Au cours de l'exercice 2001-2002, le coût net des activités du Bureau s'est établi à 67 millions de dollars, comme l'indiquent nos états financiers vérifiés à la fin de cette section. Il s'agit d'une augmentation de 4,3 millions de dollars par rapport à 2000-2001. Les hausses les plus marquées ont été au chapitre des coûts engagés pour les pratiques professionnelles (1,8 million de dollars), la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada (1,0 million de dollars) et les examens spéciaux des sociétés d'État (1,1 million de dollars).

La comparaison des dépenses prévues et des coûts réels est également importante. Pour préparer le *Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002*, nous nous sommes fondés sur des crédits parlementaires de 55,5 millions de dollars. Après avoir préparé ce rapport, nous avons obtenu du Parlement l'autorisation de dépenser 66,2 millions de dollars, et nous avons estimé par la suite que nous ne pourrions utiliser 2 millions de dollars. Nous avons mis à jour nos dépenses prévues pour 2001-2002 en nous fondant sur cette nouvelle information et présenté un plan révisé dans notre *Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003*. Le plan révisé tenait compte de nos pénuries de personnel d'alors. Nous avons ajusté nos plans de vérification de l'optimisation des ressources de manière à respecter nos obligations législatives dans ce domaine et nous avons aussi accéléré nos projets pour investir dans nos pratiques professionnelles.

Des analyses des écarts entre les coûts et les prévisions du Bureau sont présentées ci-dessous. Les coûts réels sont ceux qui sont présentés dans nos états financiers vérifiés.

Vérifications de l'optimisation des ressources

Budget	2001–2002	35,4 millions de dollars
Coûts réels	2001–2002	36,2 millions de dollars
Coûts réels	2000–2001	35,7 millions de dollars
Écart budgétaire - augmentation		0,8 million de dollars (ou 2 p. 100)
Écart entre les coûts - augmentation		0,5 million de dollars (ou 1 p. 100)

L'écart en pourcentage entre les coûts réels pour 2001-2002 et 2000-2001 est faible tout comme l'écart entre les dépenses prévues et les coûts réels pour 2001-2002. Les coûts de nos vérifications de l'optimisation des ressources sont demeurés stables au cours des deux dernières années, malgré la diminution des rapports publiés. Cela est attribuable aux augmentations des salaires et au fait que nous avons continué de travailler à des vérifications dont les rapports seront publiés au cours des périodes à venir. Nous avons aussi augmenté les dépenses dans d'autres aspects des pratiques de vérification de l'optimisation des ressources, par exemple en investissant dans la connaissance des ministères et des organismes. Cette connaissance est importante, car elle aide le Bureau à déterminer les questions à vérifier qui présentent le plus d'intérêt et d'importance pour le Parlement.

La plupart des vérifications de l'optimisation des ressources sont réalisées sur deux exercices, ce qui nous oblige à gérer des budgets également sur deux exercices. Le coût moyen des vérifications publiées en 2001-2002 a été de 1,0 million de dollars, en hausse par rapport à 0,9 million en 2000-2001. Dans le cadre de nos processus de gestion, nous surveillons les coûts prévus par rapport aux coûts réels. Voici un résumé des écarts importants enregistrés pour les vérifications de l'optimisation des ressources dont les résultats ont été présentés en 2001-2002 :

- Le coût des six vérifications du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent présentées dans le Rapport d'octobre 2001 s'est établi à 7,2 millions de dollars, par rapport à un budget de 5,2 millions de dollars, soit une hausse de 38 p. 100. Ces vérifications ont coûté plus cher que prévu, car l'étendue des travaux a été élargie et la coordination et la production du Rapport par les équipes de vérification ont exigé plus de temps que prévu.
- Le coût de la vérification des subventions et des contributions votées : la gestion des programmes, dont les résultats ont été présentés en décembre 2001, a été de 3,3 millions de dollars par rapport à un budget de 2,5 millions de dollars, soit une hausse de 32 p. 100. Cet écart est largement attribuable à une augmentation de l'étendue des travaux et au recours à des vérificateurs chevronnés en raison des questions complexes auxquelles l'équipe a été confrontée pendant la vérification. De plus, l'aspect délicat et l'importance des constatations ont provoqué plus de discussions avec les ministères.
- Le coût de la vérification de l'équipement en service de la Défense nationale, dont les résultats ont été présentés en décembre 2001, a été de 1,5 million de dollars, par rapport à un budget de 1,2 million de dollars, soit une augmentation de 25 p. 100. Nous avions prévu de nous fier aux bases de données du Ministère pour étayer notre rapport, mais nous n'avons pu le faire et avons dû élargir nos travaux afin de recueillir des éléments probants suffisants et adéquats. Ce changement est la principale cause de l'écart par rapport au budget.

Vérifications comptables des sociétés d'État et d'autres organisations

	2001–2002	2000–2001
Budget	17,2 $	
Coûts réels		
Sociétés d'État	6,3 $	6,2 $
Autres établissements et organisations	4,9	4,9
Organisations territoriales	3,3	3,8
Organisations internationales	0,7	0,8
Total - sociétés d'État et autres organisations	15,2 $	15,7 $
Écart budgétaire - diminution	2,0 millions de dollars (ou 12 p. 100)	
Écart entre les coûts - diminution	0,5 million de dollars (ou 3 p. 100)	

En 2001-2002, nous avions prévu augmenter nos dépenses pour les vérifications comptables des sociétés d'État et d'autres organisations en raison de nouvelles vérifications et de travaux de vérification discrétionnaires prévus liés à nos vérifications comptables. Ces travaux n'ont pas été réalisés en grande partie parce que de nouvelles missions de vérification des régimes de retraite du gouvernement (ceux de la Fonction publique, de la Gendarmerie royale et des Forces canadiennes) ont débuté en retard et que certains travaux de vérification discrétionnaires ont été reportés. Par exemple, pour la vérification comptable de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, nous aurions aimé effectuer plus de travaux de vérification des contrôles internes, de la conformité aux autorisations et des soldes d'ouverture des recettes fiscales à recevoir. Cela n'a pas été possible en raison des travaux de vérification imprévus qu'il a fallu effectuer relativement à la question des T3 et à l'affectation erronée des remboursements au titre des gains en capital des fiducies de fonds communs de placement.

Le coût des vérifications comptables des sociétés d'État et des autres organisations a connu une diminution relativement modeste en 2001-2002 par rapport à 2000-2001. Le principal écart est attribuable aux vérifications des organisations territoriales (diminution de 0,5 million de dollars). Cet écart favorable est attribuable à des gains d'efficience.

Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada

Budget	2001–2002	5,4 millions de dollars
Coûts réels	2001–2002	4,6 millions de dollars
Coûts réels	2000–2001	3,6 millions de dollars
Écart budgétaire - diminution		0,8 million de dollars (ou 15 p. 100)
Écart entre les coûts - augmentation		1,0 million de dollars (ou 28 p. 100)

Le coût de la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada a augmenté de 1,0 million de dollars en 2001-2002 par rapport à 2000-2001, surtout en raison de l'adoption de nouveaux systèmes financiers et des modifications des conventions comptables dans le cadre de la Stratégie d'information financière (SIF) du gouvernement. Nous avons effectué plus de travaux pour évaluer les environnements de contrôle interne qui ont été modifiés en raison de l'adoption des nouveaux systèmes. La comptabilisation des immobilisations a représenté une modification de convention comptable importante du point de vue des ministères, qui a aussi contribué à l'augmentation du coût de cette vérification. Même si le gouvernement a reporté la présentation des immobilisations dans ses états financiers sommaires, les ministères doivent toujours pour leur part déterminer leurs immobilisations et les comptabiliser.

Le coût réel de la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada a augmenté en 2001-2002 par rapport à 2000-2001, mais il n'a pas augmenté autant que nous nous y attendions. Le coût réel est moins élevé que prévu en grande partie en raison de la nouvelle méthode que nous avons adoptée dans le cadre de notre projet de perfectionnement des pratiques de vérification.

Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable

Budget	2001–2002	2,3 millions de dollars
Coûts réels	2001–2002	2,4 millions de dollars
Coûts réels	2000–2001	2,5 millions de dollars
Écart budgétaire - augmentation		0,1 million de dollars (ou 4 p. 100)
Écart entre les coûts - diminution		0,1 million de dollars (ou 0 p. 100)

Les sommes consacrées aux activités de surveillance de l'environnement et du développement durable sont demeurées stables au cours de 2000-2001 et de 2001-2002.

Examens spéciaux des sociétés d'État

Budget	2001–2002	2,1 millions de dollars
Coûts réels	2001–2002	2,3 millions de dollars
Coûts réels	2000–2001	1,2 million de dollars
Écart budgétaire - augmentation		0,2 million de dollars (ou 10 p. 100)
Écart entre les coûts - augmentation		1,1 million de dollars (ou 92 p. 100)

En 2001-2002, nous avons réalisé l'examen spécial du Musée canadien de la nature et travaillé à huit autres examens spéciaux. Le coût de nos travaux d'examen spécial des

sociétés d'État a augmenté de 1,1 million de dollars en 2001-2002 par rapport à 2000-2001. Ces travaux sont cycliques, car les sociétés d'État sont tenues de faire l'objet d'un examen spécial une fois tous les cinq ans et ces examens ne sont pas répartis également au cours de ce cycle.

Évaluation des rapports sur le rendement

Budget	2001–2002	1,0 million de dollars
Coûts réels	2001–2002	1,0 million de dollars
Coûts réels	2000–2001	0,5 million de dollars
Écart budgétaire		—
Écart entre les coûts - augmentation		0,5 million de dollars (ou 100 p. 100)

Le coût des évaluations des rapports sur le rendement a augmenté de 0,5 million de dollars en 2001-2002 par rapport à 2000-2001. L'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence des douanes et du revenu du Canada et l'Agence Parcs Canada sont tenues de produire des rapports annuels présentant de l'information sur leur rendement. De par la loi, le Bureau est tenu d'évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement contenue dans ces rapports. L'augmentation de nos coûts en 2001-2002 est attribuable à l'évaluation de l'information sur le rendement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, que nous avons réalisée pour la première fois.

Pratiques professionnelles

Budget	2001–2002	6,2 millions de dollars
Coûts réels	2001–2002	6,2 millions de dollars
Coûts réels	2000–2001	4,4 millions de dollars
Écart budgétaire		—
Écart entre les coûts - augmentation		1,8 million de dollars (ou 41 p. 100)

En 2001–2002, nos coûts au titre des pratiques professionnelles ont augmenté de 1,8 million de dollars par rapport à 2000–2001. La note 8 des états financiers vérifiés qui sont présentés à la fin de cette section donne un état ventilé des charges au titre des pratiques professionnelles par type pour 2001–2002, et les chiffres équivalents pour 2000–2001.

Nos coûts au titre des méthodes ont augmenté de quelque 1,3 million de dollars. Environ 500 000 $ sont attribuables au Projet de perfectionnement des pratiques de vérification et le reste a été réparti entre les améliorations apportées à nos méthodes d'examen spécial et de vérification de l'optimisation des ressources.

Le coût des activités internationales a augmenté d'environ 0,4 million de dollars afin de respecter les engagements accrus pris auprès de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, y compris ses commissions et ses groupes de travail.

Tableaux financiers

Tableau 1 Sommaire des crédits parlementaires approuvés (en millions de $)

		2001–2002		
Crédits		**Budget principal des dépenses**	**Crédits totaux**	**Crédits utilisés**
	Vérificateur général			
20	Dépenses de programme	48.8	59.2	55.5
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	6.7	7.0	7.0
	Total	55.5	66.2	62.5

Les crédits totaux de 66,2 millions de dollars comprennent 55,5 millions de dollars du *Budget principal des dépenses* et 10,7 millions de dollars du *Budget supplémentaire des dépenses*, d'ajustements et de transferts.

Tableau 2 Comparaison des crédits parlementaires totaux disponibles et des dépenses réelles (en millions de $)

	2001–2002		
Vérification législative	**Budget principal des dépenses**	**Crédits totaux**	**Dépenses réelles**
Équivalents temps plein	520	580	519
Dépenses de fonctionnement	55.1	65.8	62.1
Subventions et contributions	0.4	0.4	0.4
Crédits parlementaires totaux disponibles/utilisés	55.5	66.2	62.5
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	(0.8)	(0.8)	(0.9)
Coût des services fournis par d'autres ministères	6.7	6.7	6.7
Coût net du Programme[1]	61.4	72.1	68.3

[1] Le coût net des activités présentées dans nos états financiers vérifiés est de 67,0 millions de dollars, ou 1,3 million de dollars de moins que le coût net du Programme communiqué ci-dessus. Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Les immobilisations financées à l'aide de crédits parlementaires s'élevaient à 2,6 millions de dollars et la charge d'amortissement n'ayant aucune incidence sur les crédits parlementaires s'élevait à 1,3 million de dollars. Une somme de 1,3 million de dollars a donc été imputée à notre crédit parlementaire mais n'a pas été comptabilisée comme une charge conformément aux PCGR.

Tableau 3 Comparaison historique des crédits parlementaires utilisés (en millions de $)

	1999–2000	2000–2001	2001–2002		
Secteur d'activité	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Vérification législative	56.9	58.6	55.5	66.2	62.5

Tableau 4 Comparaison historique des recettes non disponibles (en millions de $)

	1999–2000	2000–2001	2001–2002	
Secteur d'activité	**Recettes réelles**	**Recettes réelles**	**Recettes prévues**	**Recettes réelles**
Vérification législative	0,9	0,8	0,8	0,9

Le Bureau impute des coûts directs pour un petit nombre de vérifications, dont celles de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais remis au Trésor à titre de recettes non disponibles.

Tableau 5 Comparaison historique des contributions (en millions de $)

	1999–2000	2000–2001	2001–2002		
Secteur d'activité	**Dépenses réelles**	**Dépenses réelles**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Vérification législative	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Le Bureau octroie une aide financière à la CCAF-FCVI Inc. (autrefois la Fondation canadienne pour la vérification intégrée) sous forme de contributions annuelles. La mission de la CCAF-FCVI Inc. consiste à élaborer des concepts et à soutenir le développement des capacités — en cultivant des idées avant-gardistes et exemplaires — afin d'assurer une gouverne efficace ainsi qu'une réelle reddition de comptes, une saine gestion et une vérification constructive. Son travail porte essentiellement sur le secteur public et c'est celui-ci qui en bénéficie.

Tableau 6 Passation de marchés de services professionnels

Le tableau 6 met en relief l'activité de passation de marchés de services professionnels du Bureau en 2001. Le pouvoir de la vérificatrice générale de passer des marchés de services professionnels est assujetti au paragraphe 15(2) de la *Loi sur le vérificateur général* et non au *Règlement sur les marchés de l'État*. Suivant la Politique sur la passation de marchés pour services professionnels du Bureau du vérificateur général, les marchés comportant des dépenses à titre d'honoraires professionnels estimés à 25 000 $ ou plus doivent faire l'objet d'un appel d'offres, sauf si l'un des trois critères d'exemption s'applique : il s'agit d'un cas d'extrême urgence; en raison de la nature du travail, un appel d'offres ne servira pas l'intérêt public; une seule personne est en mesure d'effectuer le travail.

Dans le cas des marchés pour lesquels on prévoit dépasser le seuil fixé par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les règles de l'ALENA s'appliquent. La plus grande partie de nos marchés ont trait à la vérification, ce qui permet d'avoir accès à des services spécialisés appropriés à nos travaux de vérification. Cette expertise contribue grandement à la qualité de nos travaux. Des marchés sont aussi conclus pour les services administratifs.

En 2001, la majorité des marchés ont été attribués par le Bureau sans appel d'offres. Plus de 70 p. 100 de ces contrats avaient une valeur initiale de moins de 15 000 $. Le Bureau a attribué un contrat sans appel d'offres pour un montant initial de 25 400 $ pour lequel le troisième critère d'exemption c) ci-dessus s'appliquait.

	Marchés initiaux de moins de 25 000 $[1]			Marchés initiaux de 25 000 $ ou plus[1]		
	000 $	**Nombre**	**Pourcentage**	**000 $**	**Nombre**	**Pourcentage**
Marchés concurrentiels	135,2	9	2,2	1 320,4	24	96,0
Marchés non concurrentiels	3 438,3	466	97,8	25,4	1	4,0
Total	3 573,5	475	100,0	1 345,8	25	100,0

[1] Honoraires seulement

Tableau 7 Rémunération et avantages

Voici un sommaire de la rémunération et des avantages payés aux employés du Bureau par niveau. Les employés du Bureau reçoivent des avantages comparables à ceux des autres employés du gouvernement fédéral. Ces avantages ne sont pas présentés dans ce tableau.

Position	ETP utilisé[1]	Salaire	Prime au bilinguisme	Rémunération au rendement	Voiture de fonction[2]	Cotisation à des clubs	Total
Vérificateur général	1	243 400[3]			2 353	535	246 588
Sous-vérificateur général	1	169 650 – 202 965		0 – 14 000		535	169 650 – 216 965
Vérificateurs généraux adjoints et commissaire à l'environnement et au développement durable	10	120 570 – 159 540		0 – 14 000		535[4]	120 570 – 174 075
Directeurs principaux	51	96 070 – 123 910		0 – 10 950			96 070 – 134 860
Directeurs	108	71 575 – 99 410		0 – 8 750			71 575 – 108 160
Vérificateurs	178	26 215 – 71 500	800				26 215 – 72 300
Agents des services à la vérification	59	42 518 – 78 659	800				42 518 – 79 459
Spécialistes des services à la vérification	111	27 637 – 51 474	800				27 637 – 52 274
	519						

[1] Équivalents temps plein utilisés au cours de l'exercice 2001-2002.

[2] Avantage imposable pour l'utilisation personnelle d'une voiture de fonction pour l'année civile 2001.

[3] Le salaire du vérificateur général est établi par la loi en vertu du paragraphe 4(1) de la *Loi sur le vérificateur général* et est égal au salaire d'un juge puîné de la Cour suprême du Canada.

[4] Le Bureau paie la cotisation à un club de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

Tableau 8 Frais de voyage

Un sommaire des frais de voyage du Bureau et de certains employés en 2001-2002 est présenté ci-dessous. Les politiques du Bureau en matière de voyage comprennent les politiques et les directives du Conseil du Trésor en la matière.

	Frais de voyage ($)		
	Au pays	À l'étranger	Total
Frais de voyage totaux du Bureau	2 928 903	366 922	3 295 825
Frais de voyage de certains employés			
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	11 846	34 113	
Michael J. McLaughlin, sous-vérificateur général	12 833		
Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable	12 806	20 449	

Les frais de voyage comprennent le coût du voyage, du logement, des repas et des frais accessoires.

Les voyages à l'étranger appuient directement nos responsabilités en matière de vérification d'organisations internationales, comme l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Le Bureau participe aussi aux activités de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et siège à un certain nombre de ses commissions et groupes de travail. Les employés du Bureau effectuent aussi des voyages à l'étranger pour examiner les activités internationales de ministères et d'organismes comme l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les voyages au pays servent à appuyer directement les diverses activités du Bureau comme les vérifications de ministères et d'organismes, d'administrations territoriales et notre participation aux travaux de diverses organisations comme le Conseil canadien des vérificateurs législatifs et la CCAF-FCVI Inc. (autrefois la Fondation canadienne pour la vérification intégrée).

États financiers

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
AND THE
COMMISSIONER OF THE ENVIRONMENT
AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

CANADA

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
ET DU
COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsabilité de la direction

La direction du Bureau du vérificateur général du Canada est responsable de la préparation des états financiers ci-joints et de l'information y afférente contenue dans le présent Rapport sur le rendement. Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Lorsque plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi les méthodes qui, selon elle, sont appropriées dans les circonstances. Dans les cas où des estimations ou décisions fondées sur le jugement s'imposaient, la direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport sur le rendement du Bureau est conforme à ces états financiers vérifiés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité relativement à la présentation de l'information financière, la direction a établi des politiques, des procédures et des systèmes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés contre les pertes ou les usages non autorisés, que les opérations sont conformes aux autorisations directrices et que les systèmes produisent de l'information financière fiable. Ces systèmes de contrôle interne ont été régulièrement vérifiés et évalués par les vérificateurs internes et la direction a pris les mesures nécessaires pour répondre adéquatement à leurs recommandations. La direction reconnaît les limites inhérentes à tout système de contrôle interne, mais croit que le Bureau a mis sur pied des systèmes de contrôle efficaces et bien adaptés au moyen de la sélection judicieuse des employés, de la division adéquate des responsabilités, d'activités de formation et de perfectionnement et de l'application de politiques et de procédures officielles.

Le Conseil de direction du Bureau supervise la préparation par la direction des états financiers et approuve les états financiers et l'information y afférente sur recommandation du Comité de vérification du Bureau. Pour recommander au Conseil de direction d'approuver les états financiers, le Comité de vérification passe en revue avec la direction les contrôles internes du Bureau sur l'information financière présentée et les conventions et procédures comptables appliquées par le Bureau aux fins de la présentation de l'information financière. De plus, il rencontre séparément les vérificateurs internes et externes pour analyser les résultats de leurs vérifications.

Le rapport des vérificateurs externes sur la fidélité de la présentation de ces états financiers et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus du Canada est inclus dans le présent Rapport sur le rendement.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Le sous-vérificateur général et
agent financier supérieur,

Michael J. McLaughlin

Michael J. McLaughlin, CMA

Ottawa, Canada
14 août 2002

Rapport des vérificateurs

Au président de la Chambre des communes

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Bureau du vérificateur général du Canada au 31 mars 2002 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à notre avis, les opérations du Bureau dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et à la *Loi sur le vérificateur général*.

Welch & Company LLP
Lévesque Marchand S.E.N.C.

Welch & Company LLP et
Lévesque Marchand S.E.N.C.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
14 août 2002

Bureau du vérificateur général du Canada
État de la situation financière
au 31 mars

	2002	2001
Actif		
À court terme		
À recevoir du Trésor	7 444 724 $	6 866 657 $
Débiteurs	382 752	319 033
	7 827 476	7 185 690
Immobilisations (note 4)	4 227 893	2 884 794
	12 055 369 $	10 070 484 $
Passif et déficit		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Somme due aux employés	1 716 514 $	2 179 573 $
Somme due à d'autres parties	4 528 965	3 763 147
Vacances à payer	2 495 328	2 477 975
Tranche à court terme des indemnités de cessation d'emploi	1 578 501	994 694
	10 319 308	9 415 389
Indemnités de cessation d'emploi (note 5)	9 561 661	9 651 285
Déficit (note 6)	(7 825 600)	(8 996 190)
	12 055 369 $	10 070 484 $

Éventualités (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Le sous-vérificateur général et agent financier supérieur,

Michael J. McLaughlin

Michael J. McLaughlin, CMA

Bureau du vérificateur général du Canada
État des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars

	2002	2001
Charges (note 7)		
Vérifications de l'optimisation des ressources	36 245 599 $	35 678 689 $
Vérifications comptables des sociétés d'État, d'administrations territoriales et d'autres organisations	15 225 443	15 690 453
Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	4 562 450	3 649 015
Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	2 418 949	2 472 004
Examens spéciaux des sociétés d'État	2 342 904	1 179 624
Évaluation des rapports sur le rendement des Agences	1 001 191	521 632
Coût total des vérifications	61 796 536	59 191 417
Pratiques professionnelles (note 8)	6 153 612	4 366 467
Coût total de fonctionnement	67 950 148	63 557 884
Coûts recouvrés		
Vérifications d'organisations internationales	731 126	661 823
Autres	158 866	139 766
Total des coûts recouvrés	889 992	801 589
Coût net de fonctionnement	67 060 156 $	62 756 295 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du vérificateur général du Canada
État du déficit
de l'exercice terminé le 31 mars

	2002	2001
Déficit au début de l'exercice	(8 996 190) $	(10 122 904) $
Coût total de fonctionnement	(67 950 148)	(63 557 884)
Crédits parlementaires utilisés (note 3)	62 462 189	58 576 424
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 7)	6 658 549	6 108 174
Déficit à la fin de l'exercice	(7 825 600) $	(8 996 190) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du vérificateur général du Canada
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars

	2002	2001
Activités de fonctionnement		
Sorties de fonds	(60 172 867) $	(54 061 922) $
Rentrées de fonds	889 992	801 589
Encaisse liée aux activités de fonctionnement	(59 282 875)	(53 260 333)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(2 610 634)	(2 387 979)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	9 387	4 170
Encaisse liée aux activités d'investissement	(2 601 247)	(2 383 809)
Activités de financement		
Crédits parlementaires utilisés (note 3)	62 462 189	58 576 424
Encaisse liée aux activités de financement	62 462 189	58 576 424
Augmentation des sommes à recevoir du Trésor au cours de l'exercice	578 067	2 932 282
Sommes à recevoir du Trésor au début de l'exercice	6 866 657	3 934 375
Sommes à recevoir du Trésor à la fin de l'exercice	7 444 724 $	6 866 657 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau du vérificateur général du Canada
Notes afférentes aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2002

1. Autorisation et objectif

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un éventail d'autres lois et décrets énoncent les fonctions de la vérificatrice générale et de la commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces fonctions ont trait à la vérification législative et à la surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations qui comprennent deux organisations internationales.

Le secteur d'activités du Bureau du vérificateur général du Canada est la vérification législative et comprend les vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes, la vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada, les vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations, les examens spéciaux des sociétés d'État, les activités de surveillance de l'environnement et du développement durable et l'évaluation des rapports sur le rendement des Agences.

Le Bureau est financé au moyen de crédits annuels reçus du Parlement du Canada et n'est pas imposable aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Bureau est un ministère du gouvernement du Canada aux fins de la *Loi* et figure à l'annexe 1.1.

2. Conventions comptables importantes

a) Présentation

Les états financiers du Bureau ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires annuels. Les crédits parlementaires sont présentés directement dans l'état du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont approuvés par le Parlement et utilisés par le Bureau.

c) Coûts recouvrés

Les coûts des vérifications sont payés à l'aide des crédits votés par le Parlement et octroyés au Bureau. Le coût des vérifications internationales représente généralement les coûts directs et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants recouvrés sont déposés au Trésor et ne peuvent être utilisés par le Bureau.

d) Sommes à recevoir du Trésor

Les opérations financières du Bureau sont traitées par l'entremise du Trésor du gouvernement du Canada. Le solde des sommes à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Bureau a droit de tirer du Trésor, sans autre crédit, afin de s'acquitter de ses obligations.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé. Le Bureau capitalise les coûts associés aux logiciels utilisés à l'interne, y compris les licences d'exploitation des logiciels, les frais d'installation, les coûts des contrats de services professionnels et les coûts salariaux des employés directement associés à ces projets. Les coûts de maintenance des logiciels, de gestion et d'administration des projets, de conversion des données et de formation et de perfectionnement sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations est calculé à partir du moment où les immobilisations sont utilisées, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

Immobilisations	**Vie utile**
Infrastructure et matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	4 ans
Mobilier et agencements	7 ans
Logiciels	3 ans
Véhicule automobile	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

f) Indemnités de cessation d'emploi et vacances à payer

Les indemnités de cessation d'emploi et les vacances à payer sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés selon leurs conditions d'emploi et le salaire de l'employé à la fin de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi et les vacances à payer représentent des obligations du Bureau qui sont généralement financées par des crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par le Bureau à leur coût estimatif. Un montant correspondant est présenté directement dans l'état du déficit.

h) Imputation des charges

Le Bureau impute tous les coûts directs des salaires, des services professionnels, des voyages et les autres coûts associés directement à l'exécution des vérifications et des projets de méthodes professionnelles. Toutes les autres charges, y compris les services fournis sans frais, sont considérées comme des coûts indirects et sont imputés aux vérifications et aux projets de pratiques professionnelles en fonction des heures directes correspondantes.

i) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés admissibles du Bureau participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Bureau contribuent tous deux au Régime. Les cotisations versées par le Bureau pour les services rendus au cours de l'exercice sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. En vertu de la loi actuelle, le Bureau n'est pas tenu de combler les insuffisances actuarielles du Régime.

j) Estimations

Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui obligent la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les immobilisations et les indemnités de cessation d'emploi des employés sont les postes les plus importants pour lesquels les estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par crédits parlementaires annuels. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'exercices antérieurs et postérieurs. Par conséquent, le coût net de fonctionnement de l'exercice fondé sur les principes comptables généralement reconnus du Canada est différent du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici un rapprochement :

a) Rapprochement du coût net de fonctionnement et des crédits parlementaires utilisés :

	2002	2001
Coût net de fonctionnement	67 060 156 $	62 756 295 $
Moins : Charges n'ayant aucune incidence sur les crédits		
Amortissement des immobilisations	(1 267 535)	(657 141)
Services fournis sans frais par d'autres ministères	(6 658 549)	(6 108 174)
Plus : Coûts recouvrés	889 992	801 589
	60 024 064	56 792 569
Variations des postes à l'état de la situation financière sans effet sur l'utilisation des crédits de l'exercice	(172 509)	(604 124)
Crédits parlementaires imputés aux activités	59 851 555	56 188 445
Acquisitions d'immobilisation financées par crédits	2 610 634	2 387 979
Total des crédits parlementaires utilisés	62 462 189 $	58 576 424 $

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2002	2001
Crédits parlementaires approuvés :		
Dépenses de fonctionnement	59 191 100 $	52 773 625 $
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 997 000	7 288 000
Produits de l'aliénation de biens de l'État	9 387	4 170
	66 197 487	60 065 795
Moins les crédits périmés - Dépenses de fonctionnement[1]	(3 735 298)	(1 489 371)
Total des crédits parlementaires utilisés	62 462 189 $	58 576 424 $

[1] Sous réserve de l'approbation du Parlement, les organisations peuvent reporter au prochain exercice jusqu'à 5 p. 100 de leur budget de fonctionnement (montant fondé sur les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses). En 2001-2002, le Bureau a reporté 2,4 millions de dollars.

4. Immobilisations

Coût	31 mars 2001	Acquisitions	Aliénations	31 mars 2002
Infrastructure et matériel informatique	3 532 849 $	76 046 $	917 045 $	2 691 850 $
Matériel de bureau	481 112	273 286	112 910	641 488
Mobilier et agencements	148 635	8 277	–	156 912
Logiciels	1 856 915	1 015 446	–	2 872 361
Véhicule automobile	22 226	24 305	22 226	24 305
Améliorations locatives	–	1 213 274	–	1 213 274
	6 041 737 $	2 610 634 $	1 052 181 $	7 600 190 $

Amortissement cumulé	31 mars 2001	Amortissement	Aliénations	31 mars 2002
Infrastructure et matériel informatique	2 617 691 $	449 228 $	917 045 $	2 149 874 $
Matériel de bureau	362 304	54 978	112 910	304 372
Mobilier et agencements	100 858	7 586	–	108 444
Logiciels	55 346	752 641	–	807 987
Véhicule automobile	20 744	3 102	22 226	1 620
Améliorations locatives	–	–	–	–
	3 156 943 $	1 267 535 $	1 052 181 $	3 372 297 $
Valeur comptable nette	2 884 794 $			4 227 893 $

5. Indemnités de cessation d'emploi

En 2002, le Bureau a payé 213 479 $ (515 215 $ en 2001) en indemnités de cessation d'emploi à des employés et a passé en charges 707 662 $ (584 950 $ en 2001).

6. Déficit

Le déficit représente les obligations du Bureau, après déduction des immobilisations, qui n'ont pas encore été financées par des crédits. Ce montant se compose principalement des passifs liés aux indemnités de cessation d'emploi et des vacances à payer.

7. Sommaire des charges par grande catégorie

Le sommaire des charges par grande catégorie pour les exercices terminés au 31 mars est le suivant :

	2002	2001
Salaires et avantages sociaux	47 711 852 $	46 216 781 $
Services professionnels	7 115 171	6 068 634
Voyages, réinstallations et communications	4 200 831	3 920 886
Locaux	4 076 074	4 047 946
Informatique, maintenance et réparations du matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	3 047 436	1 499 236
Services publics, matériaux et fournitures et autres paiements	792 293	649 754
Services d'impression et de publication	629 148	777 137
Contribution à la CCAF-FCVI Inc. (autrefois la Fondation canadienne pour la vérification intégrée)	377 343	377 510
Coût total de fonctionnement	67 950 148 $	63 557 884 $

En 2002, le coût total de fonctionnement comprenait les services fournis sans frais par d'autres ministères, totalisant 6 658 549 $ (6 108 174 $ en 2001). Ce montant comprend 4 076 074 $ (4 047 946 $ en 2001) pour les locaux et 2 582 475 $ (2 060 228 $ en 2001) pour les cotisations de l'employeur au Régime de soins de santé de la fonction publique et au Régime de soins dentaires de la fonction publique.

8. Pratiques professionnelles

Le Bureau travaille avec d'autres bureaux de vérification législative, des associations professionnelles comme l'Institut Canadien des Comptables Agréés, et à l'interne pour faire avancer les méthodes de vérification législative, les normes comptables et les meilleures pratiques. Les activités internationales comprennent la participation aux travaux d'organisations et à des événements qui influent sur le travail du Bureau comme vérificateur législatif.

	2002	2001
Méthodes et gestion des connaissances	3 046 717 $	1 739 269 $
Activités internationales	2 167 280	1 828 974
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	393 838	276 234
Contribution à la CCAF-FCVI Inc. (autrefois la Fonction canadienne pour la vérification intégrée)	377 343	377 510
Participation à des activités de normalisation	168 434	144 480
Pratiques professionnelles	6 153 612 $	4 366 467 $

9. Éventualités

En 2000-2001, l'Alliance de la Fonction publique du Canada a engagé une poursuite au titre de la parité salariale contre l'État, alléguant que sept employeurs distincts ont exercé une discrimination fondée sur le sexe entre 1982 et 1997. Le Bureau, bien que n'étant pas partie à la poursuite, est l'un des sept employeurs nommés dans la poursuite. L'Alliance demande au Conseil du Trésor ou à l'employeur responsable d'augmenter rétroactivement les échelles salariales des employés de certains employeurs distincts pour mettre fin à la discrimination. La poursuite ne fait état d'aucun montant. De l'avis de la direction, le montant estimatif du passif éventuel au titre des employés du Bureau du vérificateur général, employés par le Bureau entre 1982 et 1997, est d'environ 5 millions de dollars. De plus, de l'avis de la direction, il est impossible de déterminer pour le moment les résultats de cette poursuite et aucun passif n'a été constaté dans les états financiers.

10. Opérations entre apparentés

Le Bureau est lié par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Bureau effectue des opérations avec ces organisations dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales courantes. À titre de vérificateur du Parlement, le Bureau assure son indépendance et son objectivité lorsqu'il effectue de telles opérations.

En 2002, le Bureau a engagé des charges de 14 883 468 $ (14 745 821 $ en 2001) et recouvré des coûts de 3 463 $ (31 196 $ en 2001) à la suite d'opérations réalisées dans le cours normal de ses activités avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État au cours de l'exercice. Ces charges comprennent des services fournis sans frais de 6 658 549 $ (6 108 174 $ en 2001), comme le décrit la note 7.

Au 31 mars, les débiteurs et créditeurs avec d'autres ministères et sociétés d'État s'établissent comme suit :

	2002	2001
Débiteurs	112 396 $	184 427 $
Créditeurs	1 732 223	836 116

11. Avantages de retraite

Les cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique représentent le total des obligations de retraite du Bureau et sont constatées au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. La contribution du Bureau au Régime pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 était de 4 736 969 $ (4 970 416 $ en 2001).

SECTION 5

Information supplémentaire

Renvoi aux rapports sur le rendement de 2001 et de 2002

La structure de notre rapport sur le rendement de 2001–2002 a été peu modifiée par rapport à l'an dernier.

Nous avons amélioré notre chaîne des résultats et fait des efforts pour mieux l'intégrer à la présentation de notre rendement. Nous avons aussi amélioré l'information fournie sur les forces et les limites des méthodes qui sous-tendent nos indicateurs. Cette information est présentée dans la section suivante, Notes sur nos méthodes.

De plus, la section 2 sur le rendement du Bureau dans le Rapport sur le rendement de l'an dernier a été divisée en deux sections. La section 2 met maintenant l'accent sur le contexte des activités du Bureau, y compris la gestion des risques, la gestion des ressources humaines et les méthodes. La section 3 présente notre rendement et met l'accent sur la mesure dans laquelle nous répondons aux besoins du Parlement et des organisations que nous vérifions, et décrit notre rendement selon les résultats stratégiques figurant dans la chaîne des résultats. La section 4 (autrefois la section 3) décrit notre rendement financier, et la section 5 (l'ancienne section 4) fournit des informations supplémentaires.

Rapports exigés par la loi

• Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes	Publié périodiquement et diffusé de diverses manières, y compris sur Internet à l'adresse www.oag-bvg.gc.ca
• Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes	Publié tous les ans et diffusé de diverses manières, y compris sur Internet à l'adresse www.oag-bvg.gc.ca
• Opinion de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada	Publiée tous les ans dans les *Comptes publics du Canada*, Volume I, et diffusée sur Internet à l'adresse www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html
• Opinion sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	Publiée tous les ans dans le *Rapport financier annuel* du gouvernement du Canada

• Opinions de la vérificatrice générale sur plus de 100 états financiers de sociétés d'État fédérales, d'autres organisations, d'administrations et d'organisations territoriales et d'organisations internationales	Publiées dans les divers rapports exigés par la loi contenant les états financiers de ces organisations
• Examens spéciaux des sociétés d'État	Soumis tous les cinq ans au conseil d'administration
• Rapport annuel sur d'autres questions à l'Assemblée législative du Yukon, à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et à l'Assemblée législative du Nunavut	Produit tous les ans et présenté aux assemblées législatives; pour le consulter, s'adresser au greffier des assemblées respectives
• Évaluation des rapports sur le rendement des Agences	Présentée annuellement aux conseils d'administration

Notes sur nos méthodes

1. La participation à notre enviro-sondage a été volontaire. Les employés ont été invités à remplir un questionnaire sur le site Intranet du Bureau. Nous avons reçu 289 réponses, ce qui donne un taux de réponse de 56 p. 100.

2. Quand nous comptons le nombre d'audiences et de séances d'information auxquelles nous participons, nous tenons compte de nos comparutions devant le Comité permanent des comptes publics ainsi que devant les autres comités parlementaires de la Chambre des communes et du Sénat. L'autre indicateur (« vérifications de l'optimisation des ressources étudiées par les comités parlementaires ») est le ratio des vérifications de 2001-2002, qui ont donné lieu à une audience, par rapport au nombre total de vérifications publiées au cours du même exercice. Nous indiquons le ratio des vérifications étudiées par les comités parlementaires par rapport à celles qui ont été publiées au cours de l'exercice. Cette étude peut se produire au cours d'un exercice suivant, mais elle contribuerait au rendement du Bureau pour l'exercice où le rapport a été publié. Toute révision des chiffres historiques serait indiquée. Enfin, l'écart entre le pourcentage de vérifications étudiées par les comités parlementaires (71 p. 100 en 2001-2001 comparativement à 56 p. 100 en 2000-2001) doit être interprété de façon prudente. Nous avons publié moins de vérifications en 2001-2002, soit 21 qui ont donné lieu à 15 audiences, comparativement à 36 en 2000-2001, qui avaient donné lieu à 20 audiences. Le nombre moins élevé de vérifications par rapport au nombre d'audiences explique mieux notre rendement. Comme il y a eu des élections au cours de l'exercice 2000-2001, le Parlement a siégé moins longtemps.

3. Nous avons adopté une approche systématique pour tenir compte des aspects multiples de notre relation avec le Parlement dans le sondage que nous avons réalisé auprès des parlementaires. Toutes les entrevues ont été menées par un expert-conseil pour garantir l'indépendance des résultats. Premièrement, nous avons décidé d'interviewer tous les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent

de l'environnement et du développement durable, car ils sont les plus susceptibles d'utiliser nos rapports. Notre expert-conseil a interviewé 16 des 17 membres du Comité des comptes publics et 12 des 16 membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Quant aux députés et aux sénateurs, nous avons prélevé un échantillon aléatoire de personnes du groupe combiné et nous les avons interviewées. L'échantillon contenait 60 personnes; l'intervalle de confiance maximum était de ± 9,8 pour cent, 18 fois sur 20. Pour chacune des questions, l'intervalle de confiance est susceptible d'être plus petit. Pour obtenir ce niveau, nous avons communiqué avec 104 députés et sénateurs, et avons obtenu un taux de réponse de 58 p. 100. La principale raison invoquée par la plupart des députés et des sénateurs qui n'ont pas accepté d'entrevues était qu'ils étaient trop occupés en raison de la session qui était plus courte et qu'ils avaient des conflits d'horaire.

4. Nous analysons le contenu des rapports du Comité permanent des comptes publics à la Chambre des communes au sujet des rapports de la vérificatrice générale afin de juger de la mesure dans laquelle le Comité appuie nos recommandations.

   Les recommandations sont présentées comme suit :

Appuyées :	Les recommandations du Comité permanent des comptes publics reflètent étroitement les recommandations du Bureau.
Discutées :	Dans le texte du rapport, la question ou la recommandation est discutée et semble appuyer nos recommandations.
Non mentionnées :	Aucune mention de cette question dans le rapport du Comité permanent des comptes publics.
Rejetées :	Le texte du rapport montre un désaccord ou contient une recommandation contraire.

   Comme nos vérifications ont été déposées en décembre 2001, il ne restait que trois mois en 2001-2002, ce qui est une période trop courte pour qu'il y ait eu suffisamment d'activités pour refléter adéquatement notre rendement. L'an prochain, nous disposerons de meilleures données pour préparer notre rapport sur le rendement. Le Comité prévoit déposer huit autres rapports, en plus des trois rapports qu'il a déposés depuis décembre 2001. Lorsque ces nouveaux rapports auront été déposés, nous serons en mesure d'évaluer notre rendement de 2001-2002 et de montrer nos résultats dans notre prochain rapport sur le rendement. Il est intéressant de noter qu'aucune de nos recommandations n'a jamais été rejetée et que cette tendance est stable dans le temps.

5. Le Bureau a mené une enquête auprès de la haute direction des sociétés d'État et des organismes fédéraux dont il effectue la vérification comptable annuelle (Agence canadienne d'inspection des aliments, Agence des douanes et du revenu du Canada et Agence Parcs Canada) et des organisations internationales qu'il vérifie (Organisation de l'aviation civile internationale et UNESCO). Nous avons posé des questions sur l'utilité de l'information produite par la vérification comptable et sur la qualité de notre

processus de vérification. Cette enquête est menée tous les deux ans auprès des directeurs financiers et des présidents de comités de vérification. Elle a été réalisée la première fois en 1997, et l'enquête de 2001 est la troisième enquête que nous avons effectuée. Comme nous avons élaboré notre chaîne des résultats en 2000-2001, nous avons des données sur les tendances que pour quelques-uns des indicateurs clés du rendement. Dans certains cas, les questions posées par rapport aux résultats de l'enquête des années précédentes ont changé, mais elles étaient suffisamment semblables pour permettre des comparaisons. En outre, les organisations sondées n'avaient pas toutes un directeur financier et un président. Par conséquent, nous avons mené notre enquête auprès de 62 directeurs financiers et de 51 présidents, et le taux de réponse global a donc été de 76 p. 100.

6. À la fin de chaque examen spécial, le Bureau mène une enquête auprès des sociétés d'État au sujet du processus et de l'information fournie à la haute direction et au conseil d'administration. Chaque société d'État est sondée une fois tous les cinq ans, qui est la durée habituelle d'un cycle d'examen spécial.

7. Chaque équipe de vérification est chargée de suivre l'état des recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre. Son évaluation est fondée sur la connaissance des activités de l'organisation, l'examen de la documentation fournie par les organisations et, dans certains cas, des entrevues avec les représentants de cette organisation. Nous considérons que la fiabilité de cette information est limitée.

   Les ratios présentés aux pièces 13 et 14 illustrent les recommandations dont la mise en œuvre est terminée (où des mesures correctives ont été prises) et celles où le progrès est satisfaisant. Il y a une petite variation entre ces chiffres et les chiffres fournis l'an dernier. En 2000–2001, nous avons signalé que 65 p. 100 des recommandations avaient été mises en œuvre (un ratio qui combinait les recommandations dont la mise en œuvre était terminée et celles où les progrès étaient satisfaisants) comparativement à 72 p. 100 à l'aide des nouveaux calculs, pour le même exercice. Cela est dû aux corrections qui ont été apportées lorsque nous avons informatisé notre base de données sur les recommandations.

   Ces statistiques sont fondées sur une moyenne mobile sur cinq ans, comme 1995-1999 ou 1996-2000. Les dernières données dont nous disposons pour ce rapport montrent l'état des recommandations formulées entre 1996 et 2000. Nous n'avons pas fait le suivi des recommandations faites en 2001, car elles ont été publiées en décembre 2001 et il restait trop peu de temps aux ministères pour y donner suite.

   Nous avons assuré le suivi de 79 p. 100 des 1 140 recommandations faites au cours de la période de 1996 à 2000, et les statistiques présentées aux pièces 13 et 14 sont fondées sur cette information. Nous n'avons pas examiné les autres recommandations (21 p. 100) pour les raisons suivantes : l'organisation n'existe plus; elle subit une réorganisation majeure; un changement important a été apporté aux dispositions

législatives relatives au programme; le suivi a été reporté pour des raisons stratégiques.

Renvois à des sites Web

Pour ne pas rallonger indûment le rapport, nous ne présentons que les aspects essentiels de notre rendement. Vous trouverez sur notre site Web d'autres informations ou d'autres liens Web avec de l'information qui pourraient vous intéresser.

Bureau du vérificateur général du Canada

Bureau du vérificateur général	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menuf.html
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00agbio_f.html
Commissaire à l'environnement et au développement durable	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/environnement.html
La commissaire, Johanne Gélinas	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_f.html#commissaire
Rapports et publications du BVG	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu5f.html
Rapports de vérification interne	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/02int_f.html
Publications et ressources de la commissaire à l'environnement et au développement durable	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu3_f.html
Loi sur la gestion des finances publiques	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/97abf.html
Loi sur le vérificateur général	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/97aaf.html
Organigramme du BVG	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu3f.html/$file/orgchart_f.pdf

Gouvernement du Canada

Parlement	http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F
Comité permanent des comptes publics	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=157&Joint=0
Comité permanent de l'environnement et du développement durable	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=142&Joint=0
Comité permanent des finances nationales	http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenHome.asp?Language=F&Parl=37&Ses=2&comm_id=13
Secrétariat du Conseil du Trésor	http://www.tbs-sct.gc.ca/home_f.html

Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada	http://www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_f.html
Stratégie d'information financière	http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/FIS-SIF/FIS-SIF_f.html
Organismes professionnels	
Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)	http://www.intosai.org/1_defaut.html
INTOSAI - Groupe de travail pour le contrôle environnemental	http://www.environmental-auditing.org
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	http://www.ccola.ca/french/ccola_home.htm
Institut Canadien des Comptables Agréés	http://www.cica.ca/index.cfm/ci_id/1/la_id/2.htm
CCAF-FCVI Inc.	http://www.ccaf-fcvi.com/french
Institut de la gestion financière du Canada	http://www.fmi.ca/index_f.html
International Federation of Accountants	http://www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	http://www.theiia.org
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies	http://www.unsystem.org/auditors/fr/external-fr.htm
Société canadienne d'évaluation	http://www.evaluationcanada.ca/site.cgi?section=1&ssection=1&_lang=fr